Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1963 PRIX 10c





Les responsables du poste de radio CKSB ont démontré maintes fois, depuis la fondation, qu'ils ont une grande confiance en l'avenir. Le dernier geste d'envergure remonte à 1959 alors qu'on dépensa $85,000 pour augmenter la puissance de radiodiffusion à 10,000 watts et ainsi mieux servir toute la population franco-manitobaine de la province. Le jeudi 12 septembre dernier, on inaugurait d'importants travaux d'agrandissement de l'édifice au coût prévu de $70,000.

Fait remarquable, ce nouveau geste de confiance est aussi une preuve du progrès économique des Franco-manitobains, ces dernières années. Car c'est la Caisse Centrale de St-Boniface qui prête l'argent nécessaire pour ces travaux d'agrandissement; les plans et devis sont l'oeuvre d'un architecte franco-manitobain, M. Etienne Gaboury; les entrepreneurs-généraux sont trois Franco-manitobains, MM. Gérald, Marcien et Bernard Lavergne; Me Louis Deniset est le conseiller juridique; MM. Forest et Guenette, aussi Franco-manitobains, sont les comptables agréés du poste. Tous ces faits peuvent-ils laisser espérer qu'un jour prochain les nôtres pourront contrôler davantage leur destinée économique et entreprendre des oeuvres de plus grande envergure encore? C'est le désir de plusieurs . . .

La levée de la première pelletée de terre, qui inaugurait, le 12 septembre, les travaux d'agrandissement, attira de nombreuses personnalités. Dans la photo ci-dessus l'on voit le groupe complet en avant de l'édifice actuel de CKSB: de gauche à droite, Roland Couture, directeur-gérant, Joseph De Gagné, gérant d'annonces de "La Liberté et le Patriote", Max Seipp, commanditaire, l'abbé Léo Couture, chancelier de l'archidiocèse, Mme Alfred Monnin, représentant son mari, l'hon. juge Monnin, Mlles Cécile Fredette et Flore Toupin, membres du personnel, Arthur d'Eschambault, commanditaire, Mme Franck Simons et Mlle Madeleine Painchaud, membres du personnel, Edgar Fourneaux, gérant de la Banque Canadienne Nationale à St-Boniface, Mme Bertrande Desrochers, membre du personnel, Joseph Saulnier, fidèle auditeur, Hervé Sala, administrateur, Raymond Millette, fidèle auditeur, l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse cathédrale, Auguste Dansereau, président de l'A.E.C.F.M. et ancien président de Radio St-Boniface, Charles-Etienne Huot, commanditaire, Etienne Gaboury, architecte, Roland Trudeau, président actuel, l'abbé Florent Labonté, vicaire de la paroisse cathédrale, Dr Henri Guyot, président-fondateur, Raymond Bernier, président de la Caisse Populaire de St-Boniface, S. H. le maire Joseph-P. Guay, Me Laurent Marcoux, administrateur, Etienne Bohémier, gérant des ventes à CKSB, Gérald Lavergne, entrepreneur-général, Joseph Van Belleghem, administrateur, Marcel Rajotte, commanditaire, Joseph Mireault, président du comité de souscription lors de la fondation en 1945, Me Louis Deniset, conseiller juridique, et Roméo Dubreuil, comptable de CKSB.

Dans la deuxième photo, en avant, M. Roland Trudeau, président actuel, et le Dr Henri Guyot, président-fondateur, lèvent la première pelletée de terre et inaugurent les travaux d'agrandissement de l'édifice actuel, en présence de MM. Charles-Etienne Huot, Etienne Gaboury, l'abbé Florent Labonté, Raymond Bernier, Laurent Marcoux et S. H. le maire Joseph Guay.

Problèmes des nôtres en Saskatchewan

N.D.L.R. — Nous commençons aujourd'hui, tel que promis, la publication du rapport du congrès régional que l'A.C.F.C. a tenu à Ferland cet été, sous la présidence de M. Alfred Chabot. Comme nous n'avons pas encore tous les documents promis, nous ne donnons pour le moment que trois des discours prononcés à cette occasion. La semaine prochaine, espérons-le, nous pourrons compléter la série des discours importants et donner un compte rendu des vivantes discussions de cette journée mémorable, quitte à ajouter quelques commentaires d'actualité.

Discours du président régional

M. Alfred Chabot, président régional du sud-ouest de la Saskatchewan, prononça le discours d'ouverture du congrès tenu à Ferland. En voici de larges extraits:

Depuis cinquante ans notre valeureuse A.C.F.C. a déployé ses ressources, ses efforts, ses talents à assurer la survie toujours précaire des nôtres en Saskatchewan. Si on peut lui reprocher certaines lacunes, on ne peut certes pas sans injustice nier ses mérites.

Aujourd'hui, cependant, des perspectives nouvelles s'offrent à nous, des suggestions surgissent ici et là, quelques reproches nous sont parvenus, une question de fait impose la réflexion, à savoir que les résultats sont minces malgré les efforts soutenus.

Alors, il faudra étudier en prévision de l'avenir, au cours de ce congrès, nos possibilités, notre champ d'action, nos forces et nos effectifs, pour nous lancer ensuite dans des horizons plus sereins où notre A.C.F.C. rajeunie de directives nouvelles, de procédés plus modernes, de vues plus démocratiques, dit-on, pourrait diriger les destinées des Canadiens français de la Saskatchewan, sans doute à travers un labyrinthe sombre et pessimiste, mais vers l'espérance de rester ce que nous sommes, Canadiens français.

Vous êtes peut-être tentés de me répliquer en ce moment: "Mais il n'est pas possible d'étudier toute cette situation dans le peu de temps qui nous est alloué pour ce congrès!". Nous avons donc synthétisé nos problèmes actuels sous deux aspects: un tableau de ce que l'A.C.F.C. a accompli jusqu'à date dans les quatre sphères: Economique, Relations extérieures, Culturelle, Educative. Je remercie d'avance les membres du panel qui ont accepté de présenter tout ce que l'A.C.F.C. a bien voulu accomplir jusqu'à aujourd'hui dans ces quatre domaines.

Un autre tableau, durant la soirée, ouvrira devant vous des perspectives nouvelles, qu'il nous faudra examiner attentivement, peser, et dont il nous faudra ensuite tenir compte. Tous mes remerciements à ce deuxième jury qui s'intéresse à l'avenir de notre association nationale.

Vous aurez, chers congressistes, à ouvrir le dialogue avec l'un ou l'autre des membres des panels pour vous enquérir de ce que vous attendez de l'A.C.F.C. Je vous recommande donc, Mesdames et Messieurs, en faisant appel à votre intelligence, de procéder avec courtoisie, désintéressement et charité, mettant de côté toute personnalité dans vos délibérations, vous ralliant ainsi dans un effort commun pour le bien de la cause et la survie des nôtres en Saskatchewan . . .

(Suite à la troisième page)

L'nquête sur la fiscalité

La Commission Carter va être obligée de concilier bien des points de vue

OTTAWA — Inutile de chercher, vous ne sauriez prendre connaissance des quelque 180 mémoires jusqu'à présent déposés auprès de la commission royale sur la fiscalité sans en venir à une conclusion: l'impôt sur le revenu personnel est établi à demeure.

On a fait à la commission toutes les suggestions imaginables pour en revenir au même point. Voici le problème: la commission, composée de six membres, en vertu de son mandat, ne saurait recommander une réduction du total des revenus. L'impôt sur le revenu personnel représente une proportion de 20.9 pour cent de ce total et si on le réduisait par quoi compenserait-on le déficit?

La taxe sur les sociétés, qui fait rentrer 20.3 pour cent dans la caisse fédérale, atteint déjà la somme de 50 pour cent et personne n'a proposé de l'augmenter. De fait on l'a critiquée plus que toutes les autres.

La taxe de vente fédérale de 11 pour cent représente 15.6 pour cent du revenu fédéral et il faudrait l'augmenter de 20 pour cent pour compenser une diminution de 10 pour cent de la taxe personnelle. Personne n'en veut.

Les taxes spéciales sur le tabac et l'alcool contribuent 10.1 pour cent de tout le revenu et le prix de 36 cents pour un paquet de cigarettes comporte 20 cents en impôt fédéral. Rien à faire de ce côté.

Le maintien du revenu général à ce qu'il est présentement a décontenancé tous ceux qui se sont présentés devant la commission pour proposer une réduction des taxes. Ils étaient au défi de suggérer une nouvelle formule sans désorganiser la structure fiscale du pays.

Présentement, après trois mois de séances tenues ici et là à travers le pays, la commission, dont le président est le comptable agréé Kenneth Carter, de Toronto, doit peser le pour et le contre des formules avancées de même que tous les griefs et les recommandations présentées au cours des sessions, du Nouveau-Brunswick à Vancouver. Elle siégera maintenant pendant trois autres mois à Ottawa à partir du 3 octobre.

Si la commission et le gouvernement acceptaient d'une façon générale tout ce que l'on a recommandé au cours des audiences publiques, voici ce en face de quoi l'on se trouverait:

1) Les taxes sur les sociétés seraient réduites, sans chance aucune qu'elles soient éliminées.

2) La taxe sur le revenu personnel, qui va de 11 à 80 pour cent, serait élargie et simplifiée et peut-être fixée à un tarif uniforme. On calcule qu'un taux unique de 17 pour cent procurerait les mêmes revenus qu'actuellement. La commission s'est plusieurs fois fait dire qu'il serait immoral pour le gouvernement de s'emparer de plus de la moitié du salaire individuel.

3) Une taxe sur les gains de capitaux serait imposée. Le nombre des mémoires présentés pour ou contre la taxe sont en égale proportion.

4) L'assiette de la taxe de vente de 11 pour cent serait modifiée. On fut d'accord à reconnaître que cette taxe étant imposée à l'échelon manufacturier, elle avait pour résultat de faire monter les prix au consommateur parce qu'elle est incluse dans le pourcentage perçu par les courtiers, les grossistes et les détaillants. L'Association pharmaceutique du Canada a déclaré que ses membres perdraient $12,000,000 par année si cette taxe était abolie mais recommandait qu'elle fût quand même supprimée.

5) La taxe sur les successions serait revisée. On prolongerait le laps de temps au cours duquel elle doit être acquittée. Le délai est présentement de six mois. On recourrait à des mesures pour atténuer la perte aux survivants qui doivent payer la taxe sur la valeur capitalisée des pensions et des polices d'assurance, même s'ils n'ont pas touché d'argent.

6) La question controversée des taxes sur les coopératives accaparerait un chapitre important du rapport mais, en dépit du monceau de documents déposés sur ce sujet, le problème est loin d'être résolu.

Des laïcs assisteront au Concile Vatican II

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a annoncé que des laïcs représentatifs seront appelés à assister aux prochains travaux du Concile oecuménique qui doit reprendre le 29 septembre. Ces laïcs n'auront certes pas droit aux délibérations, mais ils pourront éventuellement être consultés par les diverses commissions du Concile.

En annonçant la nouvelle, dans une lettre au doyen du Sacré-Collège, le cardinal Tisserant, le pape Paul VI a révélé qu'il entend étendre aux religions non-chrétiennes les démarches du secrétariat créé par son prédécesseur en faveur du rapprochement des Eglises.

Jusqu'ici, le secrétariat pour l'unité chrétienne, sous la direction du cardinal Béa, s'est surtout attaché à promouvoir les rapprochements entre l'Eglise catholique, d'une part, et les Eglises protestantes et orthodoxes, de l'autre. Avec la nouvelle orientation que le pape Paul VI veut donner à ce secrétariat, il devra s'occuper également des autres religions.

Le pape a également annoncé la nomination de quatre prélats à d'importants postes au sein de l'organisation du Concile. Ces cardinaux seront en quelque sorte ses représentants auprès du Concile.

Les quatre prélats qui viennent d'être investis de nouvelles fonctions par le Souverain Pontife, sont les cardinaux Léo-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles; Julius Doepfner, de Munich, Giacomo Lercaro, de Bologne, et le cardinal arménien Gregory Peter Agagianian, qui dirige la Sacrée Congrégation pour la propagation de la foi.

La nomination la plus importante semble devoir être celle du cardinal Suenens qui, lors des premiers travaux du Concile, s'était illustré en présentant ce que l'on a appelé le "plan Montini-Suenens".

Le cardinal Suenens avait insisté sur le double emploi qu'il voyait dans de nombreux schémas présentés au Concile. Le cardinal Montini, archevêque de Milan, avait endossé les déclarations du prélat belge. Or, l'archevêque de Milan est précisément Paul VI. C'est grâce au plan Montini-Suenens que les schémas, au nombre de 69, ont été ramenés à 17.

Le Jeune Commerce du Canada: deux cultures mais pas deux nations

CALGARY — Le vice-président national de la Chambre de commerce des jeunes du Canada, M. Bill Rowe, de Calgary, a indiqué que ce mouvement "ne peut et n'acceptera pas le concept de deux nations au Canada, l'une anglaise et l'une française".

M. Rowe a déclaré au cours d'une entrevue: "Nous endossons l'idée de deux groupes culturels travaillant ensemble pour le bien d'un seul pays".

Il commentait alors la menace formulée par la Chambre de commerce des jeunes de la province de Québec qui a menacé de se séparer de la Chambre de commerce des jeunes du Canada si celle-ci ne reconnait pas le principe du biculturalisme au Canada.

Le vice-président de la Chambre de commerce des jeunes du Canada a affirmé que "plusieurs centaines de membres canadiens-français en Ontario et au Nouveau-Brunswick sont catégoriquement opposés à cette scission.

"Toutefois, a poursuivi M. B. Rowe, l'aile québécoise du jeune Commerce comprend quelque 9,000 membres — soit près de 50 pour cent de l'effectif de notre mouvement dans le Canada tout entier — c'est une entité très puissante et c'est pourquoi il faut tenir compte de la menace de l'aile québécoise."

Il a fait observer que la Chambre de Commerce des jeunes du Canada a déjà élaboré des plans en vue de rendre son comité central complètement bilingue et de faire publier tous ses textes dans les deux langues officielles.

"Mais il ne semble pas qu'ils — les membres du jeune commerce du Québec — soient disposés à accepter moins que le concept de deux nations", a ajouté M. Rowe.

Ultimatum réitéré

Le nouveau président de la Fédération des Jeunes chambres de la province de Québec, M. Roger Laliberté, a déclaré qu'il est malheureux que M. B. Rowe, vice-président de la Chambre de commerce des jeunes du Canada, ait tenu, à Calgary, des propos selon lesquels le mouvement qu'il représentait "ne peut et n'acceptera pas le concept des deux nations au Canada, l'une française et l'autre anglaise".

On se souvient que l'assemblée générale de la Fédération des Jeunes chambres du Québec, réunie à St-Jérôme lors du congrès annuel des 6, 7 et 8 septembre, a adopté, par une très forte majorité, une résolution demandant à la Jeune chambre du Canada de conclure, avec la Fédération, avant le 31 décembre 1963, une nouvelle structure basée sur le pacte confédératif canadien et selon laquelle la Jeune chambre du Canada doit représenter l'opinion des deux groupes ethniques du Canada, soit celui d'expression française et celui d'expression anglaise, sur un pied d'égalité, pour les questions de politique générale et d'opinion sur le plan international.

M. Laliberté a tenu à déclarer à nouveau que cette condition est impérative et que la Fédération des Jeunes chambres du Québec n'acceptera jamais que la Chambre de commerce des jeunes du Canada s'y dérobe d'une façon ou d'une autre.

M. Laliberté espère cependant que M. Bill Rowe n'exprimait pas l'opinion de la majorité des membres anglophones de la Jeune chambre du Canada et que l'exécutif de la Chambre de commerce des jeunes du Canada présentera, avant la date limite, une nouvelle structure acceptable par les deux parties en cause.

Lancement d'une fusée statique au Manitoba

Une simple pression sur un commutateur et M. C. M. Drury, ministre de l'Industrie, déclenchait le lancement d'une fusée statique à Rockwood, au Manitoba, jeudi, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'usine de propergol de la Canadian Bristol Aerojet.

Il s'agit en fait de la première compagnie au Canada entièrement équipée pour la fabrication de propergol solide et de gazoline JATO pour fusées Rockets.

Cette usine de treize unités qui a coûté $2 millions a été construite par la Canadian-Bristol Aerojet, une compagnie dirigée conjointement par la Bristol Aeroplane Company of Canada et Aerojet General Corporation, de la Californie.

Pas de français dans leur journal, même dans les bandes illustrées

OTTAWA — Les efforts d'un journal d'Ottawa pour promouvoir le bilinguisme chez ses lecteurs se heurtent présentement à une opposition inattendue de la part de ces derniers.

Ayant annoncé samedi dernier son intention de publier prochainement une bande en français dans sa page d'illustrés, l'**Ottawa Citizen** a reçu cette semaine une cinquantaine d'appels de protestations ainsi que trente annulations d'abonnements.

"C'était pour la plupart des gens d'un certain âge, a dit le rédacteur en chef du journal, M. Christopher Young, et plus précisément des fonctionnaires rendus nerveux par l'annonce d'un programme fédéral de primes au bilinguisme."

"La plupart des mécontents, signale M. C. Young, alléguaient qu'Ottawa possède déjà un quotidien de langue française, **Le Droit**, et que par conséquent ceux qui s'intéressent au français n'ont qu'à s'y abonner; ce qui est tout à fait à côté de la question, poursuit-il, puisque notre bande illustrée est précisément destinée à enseigner le français à nos jeunes lecteurs anglophones."

Conçue par un professeur de français d'Ottawa, M. Joseph Potvin, la bande illustrée en question qui relatera les exploits du comte de Monte Cristo, "sera rédigée, annonçait le **Citizen**, en français de tous les jours et au temps présent".

Le rédacteur en chef de ce quotidien a précisé que ces quelques protestations ne le dissuaderaient évidemment pas de mettre son projet à exécution. "De toute façon, a-t-il conclu, cinquante mécontents sur 85,000 abonnés ne constituent pas une si mauvaise proportion de l'ivraie par rapport au bon grain".

Ici à Winnipeg

Le **Winnipeg Free Press** a commencé lundi la publication d'une bande en français dans sa page d'illustrés: "Les Canadiens", qui rappellera des épisodes dramatiques de l'histoire du Canada. Chaque semaine on donnera la traduction anglaise des mots principaux, afin de mieux familiariser les étudiants et adultes avec le français écrit, car on suppose que déjà ils suivent des cours (de jour ou du soir) de conversation française.



M. Julien Forcier, metteur en scène professionnel diplômé de l'Ecole Nationale de Théâtre de Montréal, est actuellement à St-Boniface grâce à l'A.C.T.A. Depuis le 5 septembre il prépare la comédie "Le Lieutenant Tenant" de P. Gripari, avec les jeunes de l'Atelier du Cercle Molière. Le programme hebdomadaire comporte quatre soirées vouées aux répétitions (mardi, jeudi, samedi et dimanche de 7 h. 30 à 10 h.; et aussi le dimanche matin de 9 h. à 12 h.) et trois autres durant lesquelles M. Forcier donne des cours spéciaux d'Histoire du théâtre et de Connaissance du texte (lundi), d'Expression corporelle et la Détente (mercredi) et d'Improvisation (vendredi). Le docteur Jean-Marie Huot, président du Cercle Molière, invite toutes les personnes intéressées au théâtre français à profiter du passage de M. Forcier, en venant assister aux cours et aux répétitions. Mme J.-M. Huot, son épouse, a accepté la responsabilité de la vente des billets pour les différentes représentations que le Cercle Molière offrira au grand public pendant la saison 1963-64.

M. Gérard Gagné, représentant de l'ONF au Manitoba français

ST-PIERRE-JOLYS — M. Gérard Gagné, jusqu'ici secrétaire-trésorier de la Division Rivière-Rouge no 17, entrait lundi dernier dans ses nouvelles fonctions à l'Office National du Film pour la distribution des films français (dans tout le Manitoba français) et anglais (dans les régions entre les lacs et à l'est de la rivière Rouge). Il succède à M. Antonio Vielfaure, qui quittait le Manitoba en juillet pour Montréal, où il s'occupe maintenant de la distribution à la section internationale de l'O.N.F.

Né le 23 novembre 1926 à St-Pierre-Jolys, de M. et Mme Pierre Gagné, tous deux décédés, il fit ses premières études dans sa paroisse natale, et son cours classique au collège de St-Boniface, où il obtenait son baccalauréat ès arts en 1949. Après un an au grand séminaire de St-Boniface, il se lança dans l'enseignement à St-François-Xavier. En 1952 il devenait comptable à l'hôpital général St-Boniface, jusqu'au 26 novembre 1956, où il avait été choisi comme secrétaire-gérant de l'hôpital de St-Pierre-Jolys. Du 1er mai 1959 à la semaine dernière, il était le secrétaire-trésorier de la Division Rivière-Rouge.

En plus de ses fonctions ordinaires, M. Gagné n'a cessé de se dévouer à toutes les bonnes causes: paroissiale, nationale (il est membre de l'exécutif de l'A.E.C.-F.M.), scolaire (il était aussi secrétaire de la commission scolaire consolidée de St-Pierre-Jolys), sociale (c'est un ex-grand chevalier du Conseil local des Chevaliers de Colomb), économique (il est membres actif de la Chambre de Commerce de St-Pierre), coopérative (il est représentant de la Co-Operative Fire & Casualty Co.), etc.

C'est le 2 mai 1953 qu'il épousa Mlle Gisèle Robitaille, originaire de Montréal. Ils ont aujourd'hui quatre enfants: Raymond (9 ans), Lise (8 ans), Jocelyne (6 ans) et Carole (2 ans).

M. Gagné est bien préparé pour l'accomplissement de sa nouvelle tâche, spécialement au service du Manitoba français. Les "richesses" de la cinémathèque d'au moins 500 films français de l'O.N.F., en dépôt au local de l'A.E.C.F.M., serviront, comme au temps de M. Vielfaure, aux paroisses, aux écoles et aux diverses associations intéressées. Les "blocs ruraux" de St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Ste-Anne-des-Chênes, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, Somerset, Mariapolis, Ste-Rose-du-Lac, Powerview et St-Lazare continueront d'être alimentés. Car ces paroisses continueront de recevoir la visite du représentant de l'O.N.F.

Félicitations à M. Gérard Gagné et bonne chance dans la promotion du film français chez nous.

Un journal français "L'Alouette" à Toronto

TORONTO — **L'Alouette**, journal au service des Canadiens français de l'Ontario, paraîtra pour la première fois le 25 septembre à Toronto. Fondé par un groupe de Franco-Ontariens sous la direction de M. Marc Foisy, **L'Alouette** se propose de défendre les intérêts des francophones du sud de l'Ontario qui ont été privés de journal depuis la disparition des "Nouvelles Françaises", il y a près d'un an.

Il y a plus de 200,000 francophones dans la région que desservira **L'Alouette**. Mais comme ils sont dispersés dans les villes comme Toronto, St. Catharines, Hamilton, Kingston, London, Welland, Windsor, etc., on s'attend à ce que le journal ait de sérieux problèmes de tirage et d'annonce, du moins à ses débuts.

C'est pourquoi **L'Alouette** fait appel aux Québécois et aux francophones des autres provinces. Le prix de l'abonnement pour les premiers six mois est de $1.20. On s'abonne en écrivant à **L'Alouette**, 223, rue Church, Toronto 2, Ontario. **L'Alouette** paraîtra mensuellement pour les six premiers mois, puis deviendra hebdomadaire.



Boursier de la Manitoba Teachers' Society, M. J.-D.-Marcel Pelletier, de 1229, avenue Waller, Winnipeg, a reçu $1,000 afin de poursuivre ses études pour l'obtention d'une maîtrise en éducation, et déjà il s'est inscrit à l'Université d'Alberta à cette fin.

Professeur depuis 12 ans, il a accompli un excellent travail auprès d'enfants surdoués et dans l'enseignement du français. Principal de l'école Sparling à Winnipeg depuis trois, il fit aussi partie du Comité du Curriculum de français élémentaire au Département d'Education.

Agé de 40 ans, M. Pelletier est natif de St-Boniface et fit ses études primaires et secondaires à l'école Provencher, pour décrocher ensuite son baccalauréat ès arts (1950) et son baccalauréat en éducation (1959) à l'Université de Manitoba. Fils de feu Léo Pelletier (décédé le 28 décembre 1962) et d'Edna Lavallée, il compte un frère, Raymond, de St-Boniface, et une soeur, Mme Yvette Bélanger, de St. James.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3418)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Les cours télévisés

Voici que pour la troisième année consécutive, l'enseignement universitaire pénètre jusqu'à l'intérieur de nos demeures. Désormais, tous les auditeurs du réseau français de télévision, répartis sur une étendue de 2,000 milles à travers le Canada, ont la possibilité, s'ils veulent s'en donner la peine, d'entendre chez eux plusieurs des cours donnés dans deux universités de langue française du Québec, l'Université de Montréal et l'Université Laval. Ainsi, la culture la plus authentique vient à nous, et il appartient à chacun de nous de la recevoir; il n'est pour cela que d'ouvrir notre récepteur de télévision, CBWFT (Canal 6, Winnipeg), à compter du samedi 5 octobre, à 1 h. 15 p.m.

L'accueil qui fut fait à cet enseignement au cours des deux premières années a engagé l'université à le développer davantage. La première année, 52 leçons furent présentées aux auditeurs du seul poste CBFT et consacrées à trois cours. L'an dernier, six cours étaient donnés sur tout le réseau français, de Moncton à Winnipeg. Cette année, l'Université Laval participe aussi à cet enseignement. Les auditeurs du réseau français peuvent suivre les cours de l'une et l'autre de ces universités et s'en prévaloir pour obtenir des crédits. Déjà l'Université d'Ottawa promet, pour l'an prochain, son entière collaboration à cette oeuvre de diffusion de l'enseignement.

Si l'on sait que pour permettre aux auditeurs inscrits à ces cours de passer les examens, l'Université de Montréal avait tenu des sessions dans cinq villes autres que Montréal — soit Jonquière, Rimouski, Québec, Moncton et St-Boniface — on peut croire qu'à la fin de cette présente année scolaire bien d'autres étudiants dispersés tout au long du réseau français de télévision pourront demander à passer les examens universitaires. Car, à la progression du nombre des cours, correspond aussi, chaque année, un nombre croissant d'étudiants qui profitent de cette facilité de poursuivre des études supérieures. En 1961, l'Université de Montréal enregistrait 776 inscriptions; en 1962, 1,357 candidats s'inscrivaient à ces leçons télévisées. Ajoutons que, par ailleurs, un plus grand nombre de foyers recevaient ces cours: en 1961, on évaluait à 14,000 foyers l'auditoire de ces émissions au premier semestre, à 25,000 celui du second semestre; en 1962, on estimait à 160,000 le nombre des personnes qui suivaient les cours de M. Pierre-Henri Simon et à 203,000 celles qui assistaient aux cours de physique moderne du professeur Serge Lapointe.

Ces chiffres montrent l'intérêt de cet enseignement et les besoins de l'auditoire canadien-français. D'ailleurs, le témoignage du professeur Beaudry est particulièrement éloquent à ce sujet: "Les chiffres les plus intéressants sont, à mon point de vue, ceux qui concernent les étudiants de l'option science. Leurs moyennes aux examens se comparent à celles des examens antérieurs les mieux réussis du cours du jour de la faculté des sciences. Je crois que les chiffres indiquent clairement que l'enseignement théorique d'une science biologique difficile comme la cytogénétique peut être fait à la télévision avec autant de chance de succès que lorsqu'il est fait dans la salle de cours".

Rappelons brièvement ici les matières de cours qui seront télévisées cette année et leurs horaires: le samedi à 1 h. 15, cours de chimie moderne par le professeur Guy Nadeau; à 2 h., théorie et critique du fédéralisme par Jacques-Yvan Morin; à 2 h. 45, probabilités et statistiques par Jacques St-Pierre; le dimanche à 1 h. 15, géographie physique par Ludger Beauregard; à 2 h., précis d'histoire du Canada par Maurice Séguin et Jean Blain; à 2 h. 45, histoire de l'art, art grec et art chrétien jusqu'au XIIIe siècle.

A la production de ces cours télévisés travaille toute une équipe de Radio-Canada sous la direction de Raymond David, chef du Service des émissions religieuses, communautaires et d'enseignement.

Ceux qui veulent avoir des informations peuvent s'adresser à nos services de Winnipeg, téléphone SP 4-2541.

Les personnes qui s'inscriront à ces cours ici au Manitoba pourront écrire leurs examens sous la surveillance des professeurs du Collège de St-Boniface.

Les Juifs du monde entier fêtent le nouvel an religieux

MONTREAL — Pour tous les Juifs du monde le 18 septembre marque le début solennel de l'année religieuse, le "Rosh Ha-Shana" (ou "HaShono") avec ses dix jours de prières et de méditations individuelles, dont le dernier est marqué par la solennité du "Yom Kippour" ou "Jour de l'Expiation", qui débutera le vendredi 27 septembre, au coucher du soleil.

Les diverses célébrations sont marquées par le son traditionnel du "Shofar" ou corne de bélier. Le "Yom Kippour", lui, est marqué par le chant du célèbre "Kol Nidré" (Tous les voeux") qui donne l'occasion annuelle de briller aux chantres (Cantors) des synagogues.

L'année nouvelle est la 5724e du calendrier juif traditionnel, qui fait remonter la création du monde à l'an 3762 avant l'ère chrétienne.

A Radio-Canada



Jean Deslauriers et Sérénade estivale

A "Sérénade estivale", au petit écran de Radio-Canada, tous les jeudis soir à 9 heures, Jean Deslauriers dirige un orchestre de 45 musiciens, ensemble qui est constitué quelquefois en orchestre à cordes et, à l'occasion, en orchestre complet.

Fils de musiciens

Jean Deslauriers, qui est né à Montréal en 1909, d'une mère pianiste et d'un père trompettiste, étudiait déjà le violon à l'âge de 9 ans, alors qu'il fréquentait le Jardin de l'enfance. Il a épousé Jeanne Gariépy qui lui a donné quatre filles et un garçon. Son aînée, Yolande Vinet, vient de remporter le Prix Archambault à titre de meilleure chanteuse. Jean Deslauriers poursuivit donc ses études de violon pendant quatre ans, et son père assistait à toutes ses leçons. Plus tard, il reprendra ses cours de violon pendant dix ans, avec Emile Tarenteau, et aussi longtemps, avec Camille Couture.

Tournées et nombreux voyages

Il n'avait que 15 ans quand il accepta l'invitation de Paul Dufault et de Joseph Saucier (noms célèbres à l'époque), de faire des tournées au Canada et aux Etats-Unis. Ces voyages lui permirent de visiter le Canada d'un bout à l'autre, et les états du Maine, du Massachusetts et du Rhode-Island.

Il étudie avec des maitres

Toutefois, ces tournées de récitals venaient en conflit avec les études du jeune violoniste. Il dût les abandonner pour reprendre ses cours réguliers et entreprendre parallèlement l'étude de l'harmonie, du solfège et du contrepoint avec des maitres tels que Romain-Octave Pelletier, Auguste Descarries et Claude Champagne.

L'Orchestre symphonique

Un peu plus tard, sur l'invitation de Wilfrid Pelletier et de Mme Athanase David, tous les musiciens disponibles à Montréal se réunissent pour former l'Orchestre symphonique de Montréal. Pendant dix ans, Jean Deslauriers sera un membre assidu de la section des premiers violons.

Un accident le prive de son violon

Un malheureux accident, une fracture du petit doigt de la main gauche, le force toutefois à abandonner le violon. Des amis musiciens l'invitent alors à former un ensemble à cordes dont il devient le chef d'orchestre. Une nouvelle carrière s'ouvre devant Jean Deslauriers.

Gagnier et Pelletier

C'est à cette époque que Radio-Canada (alors CRCM), dont J.-J. Gagnier était le directeur musical, lui demande de diriger à la radio, un petit ensemble de concerts. Rooney Pelletier l'invitera, en 1939, à donner des concerts radiophoniques, concerts qui s'échelonnent sur une période de 20 ans, et c'est la naissance de "Sérénade pour cordes". Avec l'avènement de la télévision, cette émission deviendra "Sérénade estivale".

Gabriel LANGLAIS.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Garde-toi de proférer aucun mensonge, car il ne peut en sortir rien de bon. (Eccli 7, 13)

• • •

Si tu aimes à écouter tu apprendras, si tu prêtes l'oreille tu seras sage. (Eccli 6, 33)

Au poste CBWFT

SAMEDI 21 SEPTEMBRE
5.00—Champion
6.00—Théâtre chez soi
6.30—Nouvelles
6.45—André Malraux
7.00—Sports d'été
8.00—Ici Interpol
8.30—Billet de faveur: "La verte moisson"
10.00—Rencontre des grands musiciens
10.30—Cinéma: "Pas de coup dur pour Johnny"

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
3.30—Mire et musique
4.00—Long métrage: "Le chant du Missouri"
4.30—A être annoncé
5.30—L'heure des quilles
6.30—L'art et les hommes
7.00—Robin des Bois
7.30—Vu d'Ottawa
8.00—Les coulisses de l'exploit
9.00—A vous l'antenne
9.30—Actualités politiques
10.00—Institut des affaires publiques
10.30—Documents

LUNDI 23 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—L'art et les hommes
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "L'atomique M. Placido"

MARDI 24 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Ballet de la Tour Eiffel
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Jeunesse oblige
10.00—Un, deux, trois rideau
10.30—Cinéma: "Hommes en blanc"

MERCREDI 25 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Scouts de France
7.00—Défi
7.30—Médard et Barnabé
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—L'air de Québec
9.00—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Deux nigauds démobilisés"

JEUDI 26 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Symphonie Lagustre
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De broche en bouche
8.00—Le feu sacré
8.30—Au voleur!
9.00—Sérénade estivale
9.30—Monsieur Pia-Pia
10.00—Course de six jours
10.30—Ciné-club: "L'éclipse"

VENDREDI 27 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
5.30—Croquignoles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Vacances au paradis
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international: "Signé Arsène Lupin"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Terre chinoise"

Aujourd'hui ... Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

"Lorrain", correspondant de **St-Léon**, se plaint du fait qu'un inspecteur anglais soit venu dans son village pour contrôler le travail d'inspection d'un inspecteur de langue française, et ceci à la demande d'un citoyen mal intentionné. Il cite les paroles de Mgr Béliveau au sujet de la question scolaire: Une protestation est une chose bien belle, mais il y a mieux, et quand il le faut et où qu'il le faudra, nous emploierons la résistance.

Pour sa part, "Yvonnic", correspondant de **Fannystelle** écrivait: On viendra nous parler en paraboles, vu les élections du 13 décembre dans le comté McDonald. On nous parlera des cent millions de dollars; de la fameuse réciprocité; des $2,000,000 que l'on doit dépenser pour les routes, des fraudes électorales de tel ou tel parti. Mais une seule question que l'on s'abstiendra de parler est celle de nos droits d'écoles. (A cinquante ans de distance, la situation a-t-elle beaucoup changé?)

Terre à vendre à **Ste-Amélie**. Un quart de section de bonne terre situé à ¼ de mille de l'école, à 3 milles de l'église, et à 5½ milles de l'élévateur. Bonne maison, grainerie et étable pouvant abriter 15 animaux. Le prix: $1,300. Le propriétaire ajoute que l'acheteur aura de chaque côté de lui un bon voisin canadien-français.

A Fisher Branch on a élu une commission scolaire composée de MM. Delphis Ménard, Elie Tougas et Wilfrid Smith. Le nouveau secrétaire-trésorier est M. Wilfrid Grégoire. M. Tom Ménard vient d'inaugurer un nouvel hôtel sis en face de la gare. M. Giasson et son fils ainsi que M. Pierre de Leduc, de St-Eustache, viennent d'arriver pour s'installer sur des terres, et le correspondant souligne qu'il reste encore plusieurs bonnes terres à défricher.

La lutte à la mairie de **St-Boniface** a été chaude. M. F. Bleau et le Dr Fortunat Lachance se faisaient la lutte. Le Dr Lachance est sorti vainqueur par une majorité de 454 voix.

Il y a 40 ans (1923)

M. Godias Brunet, professeur bien connu et expert en calligraphie (aujourd'hui octogénaire très respecté de St-Boniface), était l'auteur d'une série d'articles intitulés "A travers les Grands Lacs". Ces articles paraissant dans **La Liberté** étaient le récit très intéressant d'une croisière à travers ces lacs à bord un navire marchand par l'auteur.

Le Prince de Galles est sur son ranch en Alberta, où il a enfilé une salopette et travaille comme un bon habitant. Ce Prince, comme on le sait, a succédé à son père Georges V et il prenait le nom de Edouard VIII. Avant qu'il ne fut couronné, cependant, il abdiquait en faveur de son frère Georges VI. Edouard préférait aux honneurs de la royauté un mariage que l'église anglicane n'acceptait pas.

P. W. Reimer, de Steinbach, annonçait dans **La Liberté**, sous l'en-tête Marché Public, une vente hebdomadaire à l'enchère. L'encanteur invite les lecteurs du journal à apporter tous les articles dont ils veulent disposer et lui se chargera de les vendre au meilleur prix.

Dans un article éditorial, "Jean-Pierre", déclare que pour une fois il est d'accord avec le "Free Press" de Winnipeg, qui dans un numéro récent déplorait le manque d'esprit national dans les manuels scolaires en usage dans les écoles publiques. Il conclut que les écoles publiques qui tendent à former des "sans-Dieu" sont en train maintenant de former des "sans-patrie".

Les complets d'hommes chez Chevrier, le Magasin Bleu, se vendaient à partir de $8.50 jusqu'à $19.50.

Le tabac en feuille, chez Richard-Béliveau, se vendait de 35 cents la livre à 70 cents la livre. (Le prix était raisonnable si les voisins pouvaient en endurer l'âcreté de la fumée.)

Il y a 30 ans (1933)

Lors d'une conférence sur les relations entre les divers pays qui forment le Commonwealth britannique, il a été décrété que le gouverneur général du Canada serait dorénavant le représentant personnel du roi, et non plus un lien entre le gouvernement impérial et le Canada. Lord Bessborough, le gouverneur général d'alors, avait reçu du gouvernement britannique des instructions devant régir sa conduite au Canada. Les délégués à cette conférence jugeaient que cette façon d'agir envers une nation-soeur était indigne et portait ombrage à la fonction vice-régale. La réunion avait lieu à Toronto.

Il y avait 83,403 chômeurs dans les rangs des travailleurs du Manitoba, soit 20,000 de plus qu'en 1932. Des représentants de toutes les municipalités de la province s'étaient réunis au palais législatif pour discuter de ce problème extrêmement grave. Le premier ministre, M. Bracken, avait déclaré que depuis le mois d'octobre le Manitoba avait dépensé $20,000,000 pour venir en aide aux chômeurs, et $11,500,000 de cette somme avaient été dépensés dans la seule ville de Winnipeg.

Le saviez-vous? C'est en septembre 1933 que le premier téléviseur est paru à Winnipeg. En effet, la maison Eaton invitait le grand public à venir admirer cette merveille au 6e étage de son magasin. Sur un écran de six pieds carrés on voyait défiler, tour à tour des objets inanimés et des personnes vivantes. Un M. Sanabria était le savant qui dirigeait la démonstration.

Il y a 20 ans (1943)

Le ministre de la défense nationale, l'hon. M. Ralston, a réduit par 20,000 hommes les soldats préposés à la défense territoriale du Canada. Ces hommes pouvaient alors s'embaucher dans les industries du pays et aider plus effectivement l'effort de guerre. Les troupes de défense du pays étaient ainsi réduites à 60,000 hommes.

Mlle Rachelle-Annette Girardin, de St-Norbert, se voyait octroyer une bourse de $500 du ministère de l'instruction publique et une autre de $150 de l'Université de Manitoba. Mlle Girardin était inscrite au cours d'économie domestique de l'Université.

Le navire H.M.C.S. St-Boniface a reçu son baptême au champagne des mains de Mme George McLean, épouse du maire de St-Boniface. M. l'abbé Lavoie, curé de la cathédrale, avait présidé à la bénédiction de ce navire. Cé vaisseau-escorte était le premier bâtiment sortant des chantiers de Port Arthur à recevoir cette bénédiction spéciale.

Le 21 septembre 1943 on célébrait à St-Boniface le 10e anniversaire de la consécration épiscopale du regretté Mgr Emile Yelle, P.S.S.

Sous la présidence de M. Paul Prince, les créditistes du Manitoba se réunissaient à l'hôtel Marlborough. D'après le chroniqueur d'alors, cette rencontre aurait été très fructueuse pour les créditistes.

Le R. P. Canisius Seiferling, O.F.M., de Sedley, Sask., recevait l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr P. J. Monahan, archevêque de Regina. Deux frères prêtres du nouvel ordonné participaient à cette fête. Le R. P. Seiferling était le 13e prêtre de la paroisse de Sedley, et le curé, Mgr A. J. Janssen, P.A., V.G., proclamait sa satisfaction de voir un enfant qu'il avait lui-même baptisé admis au sacerdoce.

Il y a 10 ans (1953)

Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., avait été élu archevêque de la capitale canadienne, Ottawa. Mgr Lemieux avait exercé son ministère pastoral au Japon avant d'être nommé évêque de Gravelbourg, poste qu'il occupa pendant près de dix ans. Sa nomination au siège archiépiscopal d'Ottawa a été l'occasion de fêtes grandioses dans la ville capitale.

Deux prévisions du mois de septembre 1953: 1) on prévoyait que la population du Canada atteindrait les 15,000,000 en 1954, et 2) M. Louis St-Laurent, le premier ministre du Canada, prévoyait que les dépenses pour la défense du Canada serait en 1954 ce qu'elles avaient été en 1953, soit $2,000,000,000.

A St-Boniface on parlait encoré du projet souvent ébauché de nommer un gérant pour la ville. La chose avait été remise à un comité, ce qui revient à dire qu'elle fut renvoyée aux calendes grecques.

Le R. P. Benoit Paris, O.M.I., un des piliers de la cause française en Saskatchewan, alors comme aujourd'hui, publie un long article sur le congrès de l'A.C.F.C. L'auteur veut intéresser les lecteurs afin qu'ils viennent nombreux assister à ce congrès. Le P. Paris termine son article par ses mots: Le congrès de l'A.C.F.C. est un rappel à nos obligations. N'oublions pas que tous, sous une forme ou sous une autre, nous devons y prendre une part active. C'est notre histoire qui s'écrit; voyons à la faire belle. (Combien parmi les franco-manitobains pourraient s'appliquer ces quelques mots et les mettre en pratique.)

J.-R. DOIRON.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Winnipeg, Man.

Assemblée du 12 septembre

Contrairement aux scribes de certains Conseils qui se plaignent du manque d'assistance aux assemblées, nous sommes heureux de pouvoir féliciter le Grand Chevalier Jos. Gauthier sur l'assistance à la dernière assemblée. Et puis, vous savez, l'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre.

S'il est vrai que les affaires du Conseil d'Etat prirent beaucoup trop de notre temps, il se peut que tout cela ne fut pas temps perdu pour notre Grand Chevalier. Il possède maintenant les directives du Conseil et c'est à quoi il visait en vue de la réunion d'Etat du 29 prochain.

Le clou de l'assemblée, à mon sens, fut le rapport du frère St-Laurent sur la grande sortie du 25 août dernier pour l'épluchette de blé d'Inde à Ste-Agathe. Belle température, terrain idéal, organisation de premier ordre. Il n'est pas surprenant d'apprendre que près de 600 personnes assistèrent à cette joyeuse sortie qui prend de l'ampleur, d'année en année. Le frère St-Laurent, tout en remerciant les membres de son équipe, se déclara fier des recettes et dépenses. Le déficit fut si petit qu'il ne mérite même pas mention. Ajoutons nos félicitations à tous les responsables de cette belle fête.

Saviez-vous que . . .

La Chevalerie compte 26 Conseils au Manitoba?

Gus fut si heureux à Matlock que lorsqu'on lui téléphone le soir à sa résidence de Winnipeg, après sa sieste, il se croit encore à Matlock.

L'équipe de balle-au-camp du frère Clément Leclaire subit un humiliant blanchissage de 18 à 0 à Ste-Agathe.

Le numéro 40 fut tiré pour le prix d'assistance à la dernière assemblée. Cela aurait plus que payer pour le post-mortem, Roger.

Un quelconque déclarait qu'il n'a aucune haine pour le personnel d'une certaine organisation mais qu'il y en a d'autres qu'il n'aime pas. Et cela se voit! Distinction subtile au sujet de la charité.

L'assemblée prochaine aura lieu le 26 du mois.

Le frère Latourelle en a soupé de l'idée de tout remettre à l'exécutif pour décision. C'est un type d'action qui saura attirer les jeunes au Conseil. Et il obtient des résultats.

Le frère Lebrun manqua au secret en nous dévoilant qui était la chèvre officielle du Conseil.

Et savez-vous que l'on pourrait vous en dire plus long et devenir très intéressant, mais que ce sera le tout pour le moment.

BISTOURI.

M. Pearson à l'ONU, ce 20 septembre

OTTAWA — C'est ce vendredi 20 septembre, au cours de la matinée, que le premier ministre, M. Pearson, fait officiellement son retour aux Nations unies.

Longtemps chef de la délégation canadienne à l'assemblée générale, des Nations unies dont il devait même être le président en 1952-53, M. Pearson y retourne en effet aujourd'hui. Il s'adresse à l'assemblée générale ce matin. Il aura aussi divers entretiens avec certaines personnalités du monde international et avec les membres de la délégation canadienne aux Nations unies.

Statistiques sur la main-d'oeuvre

OTTAWA — L'industrialisation croissante du Canada est soulignée par des détails du recensement de 1961 publiés cette semaine par le Bureau fédéral de la statistique.

Les chiffres révèlent que près de 60 pour cent de la force ouvrière mâle du Canada travaille dans des manufactures, dans des entreprises de construction et de commerce, dans des services de transports et de communication et dans d'autres services publics.

Congrès régional de l'A.C.F.C. à Ferland

Problèmes des nôtres en Saskatchewan

(Suite de la première page)

Situation économique

Parler de la situation économique des nôtres en Saskatchewan exigerait une enquête longue et compliquée, dit M. Gilbert Dupas, de Gravelbourg, car ne s'agit-il pas d'abord d'évaluer le rôle économique des Canadiens français de cette province dans tel ou tel secteur, soit celui de l'entreprise capitaliste, ou de l'entreprise privée individuelle ou collective coopérative)?

La difficulté se trouve d'autant plus grande qu'en Saskatchewan, selon le dernier recensement, sur quelque 59,824 citoyens d'origine française, il n'en reste plus que 36,163 qui parlent le français. Ces 36,163 parlants français sont partout, soit. Mais ne serait-il pas réaliste de dire que la moitié ne font pas partie de cadres paroissiaux de langue française? Ils peuvent encore écouter la radio française, lire le journal français. Mais si l'on admet que toute culture nationale a besoin de "cadres" pour se maintenir, il faut concéder que ces individus, pour Français qu'ils cherchent à demeurer dans une certaine mesure, mènent une bataille perdue d'avance ou, en tout cas, ils entretiennent une culture qui n'est pas transmissible à leurs enfants. Et cela, pour la raison qu'ils vivent en dehors du cadre paroissial. Ils n'ont rien de ce par quoi une culture se maintient. En particulier, le privilège d'utiliser sa langue en vaquant à ses occupations journalières, l'avantage de converser en français. On conçoit difficilement comment la radio (ou la télévision) et le journal hebdomadaire seuls pourraient assurer indéfiniment le maintien d'une culture digne de ce nom.

Certaines colonies du début du siècle, se groupant en paroisses, furent pendant deux générations appelées "paroisses françaises". On en comptait quelque 90 dans la Saskatchewan. Mais il faut s'incliner devant les faits, il faut être à la fois optimiste et réaliste. L'entêtement ne remplace jamais la raison. Quand, vous attardant à causer avec les curés des paroisses ainsi désignées autrefois, vous apprenez qu'il n'est plus nécessaire ou utile de donner plus qu'un maigre bout de sermon en français (pour les vieux), que le bulletin paroissial ne contient plus un mot de français (sauf la partie imprimée d'avance par le vendeur), que les élèves suivant le cours français de l'A.C.-F.C. ne se comptent plus qu'à la demi-douzaine alors que voilà quelques années il y en avait 50 ou 100, il faut bien se rendre à l'évidence. Vous êtes dans une paroisse où se trouvent des individus parlant le français, mais vous n'êtes plus dans une "paroisse française". Nous serions bien tentés d'y aller de quelques précisions. Par exemple, sur 20 paroisses appelées naguère "françaises" dans le sud-est de la Saskatchewan, nous affirmons, sans crainte de contradiction, qu'une demi-douzaine à peine sont viables. Dans le diocèse de Gravelbourg, pourtant plus protégé, notre groupe présente à peu près le même visage.

Il faut donc de plus en plus reviser notre terminologie et ne plus parler de "paroisses françaises", puisqu'il s'agit d'"individus", plus ou moins nombreux, résidant dans "ces paroisses et constituant parfois un bloc imposant par le nombre et la détermination.

Il faut aussi se départir de cette autre illusion: du fait que le français se parlant à l'église et s'enseignant à l'école, l'avenir de la race serait presque assuré. Cela pouvait être vrai voilà une génération. Les rapports sociaux d'alors n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. On sortait pour aller à l'église et à l'école. Aujourd'hui le nombre de sociétés civiques s'est multiplié et la facilité des déplacements a décuplé l'aération sociale. La petite école des petits Canadiens français, bien chez eux, n'existe plus. La grande école, chez nous, nous a graduellement anglicisés. Là où un cours français solide se donne, on a déjà commencé à rogner sur la part qui revient au français, pour l'occuper à enseigner le français aux "Anglais". Et tout fait prévoir que la situation n'ira pas en s'améliorant.

Les techniques de diffusion (radio-presse-télévision) ont envahi nos foyers. Maintenant que les gens savent lire, ils lisent surtout le magazine américain. La dernière forteresse française, le foyer, a été envahie par la télévision anglaise.

Et voilà pourquoi, nous appuyant sur les derniers chiffres du recensement et citant textuellement le R. P. Richard Arès, S.J., dans "Relations" de mars 1963, nous disons que: "La situation de la minorité de langue française se détériore constamment en Saskatchewan; au lieu d'augmenter ses effectifs, cette minorité a subi des pertes à chaque recensement depuis vingt ans. En 1941, elle comptait 43,728 membres; en 1951, 36,815; et, en 1961, 36,163. C'est une diminution de plus de 7,000 en l'espace de vingt ans. Si la tendance continue, la minorité de langue française ne sera plus bientôt qu'une quantité insignifiante dans l'ensemble de la province".

Pour désastreux que paraissent ces chiffres officiels, la réalité l'est plus encore. Pour la raison donnée plus haut en parlant des cadres. Combien des 36,000 parlants français en Saskatchewan font partie d'une paroisse, d'un milieu où se manifeste régulièrement la vie française? Festivals, art dramatique, congrès, réunions où des hommes se réunissent régulièrement, au moins en spectateurs, pour une manifestation de culture française? Il faudrait donc déduire de ces 36,000 parlants français ceux qui le parlent "tout seuls" ou qui le parlent "en souvenir". Je veux parler de nos concitoyens habitant nos villes de Saskatchewan, ou perdus dans les campagnes, où ils n'entendent presque jamais un mot de français.

Voulez-vous des chiffres? Malgré de prodigieux efforts de la part du curé en particulier, la paroisse française de la capitale, Regina, n'a jamais pu réunir plus de 300 paroissiens sur un total de 4,714 personnes d'origine française habitant cette ville. Lorsqu'une langue ne sert plus à gagner le pain quotidien, elle n'est pas loin d'être remisée au grenier folklorique.

Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit de traiter de la situation économique des nôtres en Saskatchewan, la première question qui se pose est celle-ci: Qui est des nôtres, et qui ne l'est plus? Sur qui pourrions-nous compter financièrement pour faire de la culture française en Saskatchewan? Les Québécois ont sans doute aidé à construire nos postes de radio, mais ils n'ont pas payé pour les faire écouter.

Il ne serait pas contraire à la vérité d'avancer que nos gens ont participé à l'économie de la province. Mais il n'y a que peu d'industries chez nous. Il y a bien de précieux gisements de minerai et d'huile. Mais les premiers relèvent soit des compagnies, soit de la couronne, et les seconds sont la propriété à 99 pour cent de propriétaires d'outre-frontière.

Une proportion raisonnable de nos gens exerce le métier de détaillants commerciaux. Il n'y aurait chez nous pas plus d'une demi-douzaine de manufacturiers (ébénistes) produisant à la chaîne et d'une façon exclusive, meubles par exemple.

Il resterait donc le domaine agricole et les sociétés issues de l'exploitation agricole qui seraient l'apanage des Franco-canadiens de notre province.

Il n'y a qu'à constater cette rare chose qu'une paroisse française dans nos villes pour voir que ce n'est pas dans le commerce que nos gens se sont signalés.

Il faudrait dire ici un mot du rôle des nôtres dans le domaine de l'entreprise coopérative . . . Lorsque le 6 mars 1963 le président du Conseil de la Coopération, M. Martin Légère, s'adressait à un groupe de coopérateurs à Regina, les fleurs qu'il leur distribuait largement et à bon escient s'adressaient autant à nos gens qu'à leurs émules de langue anglaise dans l'exploitation coopérative de nos richesses du sol et des services qui en découlent. Il leur disait ceci: "Messieurs, lorsque votre président m'invitait à prendre la parole à cette occasion qui nous réunit, j'ai accepté, sachant bien que je parlerais devant un groupe de coopérateurs dont les réalisations sont peut-être les plus brillantes de tout le continent nord-américain. Messieurs, ce ne sont pas simplement des fleurs de rhétorique que je vous lance pour gagner votre bienveillance, c'est un sentiment ancré au fond de mon coeur et qui ne s'appuie pas sur une sentimentalité quelconque. Ce sentiment s'appuie sur le fait qu'ici, dans l'Ouest canadien, on trouve précisément l'élite du mouvement qui l'a guidé depuis son commencement, et d'ailleurs vos réalisations sont connues de tous".

M. Légère faisait ici sans doute allusion à la vente coopérative des céréales. Plus de la moitié de toutes les ventes de céréales en Saskatchewan se font sous l'égide de la coopération (les pools). Il est bien sûr que nos gens ont participé largement à cette réalisation d'intérêt mondial. La Saskatchewan produit 60 pour cent de tout le blé canadien. Et plus de la moitié de l'exportation canadienne se chiffre en blé. Mais il ne peut être question d'initiative de parlants français.

Nous avons sous les yeux la liste des quatorze premières Caisses Populaires fondées dans la province de la Saskatchewan, dans des milieux à prédominance française. Sur ce nombre, il n'y en a qu'une qui est à proprement parler une caisse "française", celle de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens à Saskatoon. Il serait relativement facile de faire un relevé de notre actif économique, du moins dans ce qu'il a d'apparent, dans le domaine de la coopération, si nos Caisses populaires, nos coopératives de consommation, nos sociétés d'assurance avaient été fondées à base de nationalité canadienne-française. Mias il n'en est rien. Toutes sont à base communale. S'il en existe parfois, c'est qu'elles répondent à une chose rare chez nous, la paroisse nationale de langue française. Partout ailleurs, ces sociétés économiques sont à base communale.

Nous faisions tout à l'heure allusion aux quatorze premières "Caisses françaises" qui existaient et prenaient leur premier élan en 1943. La vérité est que leur caractère français s'est émoussé depuis vingt ans. Fondées par les nôtres, elles ont subi le sort général (de nos écoles par exemple). En grandissant, elles se sont anglicisées. Fondées, souvent sous l'égide de la paroisse, du Cercle paroissial de l'A.C.F.C., et très souvent de façon solide à la suite de cercles d'études, elles perdirent peu à peu le caractère catholique et français qui avait marqué leur naissance. Il reste, bien sûr, de belles et fortes caisses dont l'actif se chiffre dans les millions et qui arborent un caractère bilingue, mais il faudrait faire une étude extrêmement patiente et poussée pour enquêter sur l'avoir possédé par les membres à noms français, et encore cela ne donnerait qu'une approximation. Et il resterait à déterminer, parmi ces propriétaires aux noms français, ceux qui ont gardé la mentalité française, et sur qui l'on pourrait compter.

Relations extérieures

L'A.C.F.C. doit évoluer! Un changement radical d'attitude, des situations plus claires, des "agir" plus prononcés sont réclamés par Mme Alfred Chabot, qui prononça le discours sur "les relations extérieures" comme membre du jury des novateurs. Voici le texte de cet important discours:

On vous a donné cet après-midi la pensée et les réalisations de notre A.C.F.C. traditionnelle. Je m'incline respectueusement devant les efforts et les beaux gestes posés par ces valeureux défenseurs de la cause française en Saskatchewan.

Loin de nous de nier les magnifiques réalisations accomplies, de jeter un discrédit sur qui ou quoi que ce soit, ou de vouloir assombrir le magnifique tableau que nous ont dressé les membres du jury qui nous a précédés.

Cependant, nous voulons ouvrir plus grandes les fenêtres de notre Association, sur le monde canadien-français de l'avenir en Saskatchewan.

Les perspectives ont changé, des ombres ont surgi, des espoirs naissent ici et là, des bras semblent se tendre, un certain oecuménisme pan-canadien plane sur nos destinées. Et tout cela ensemble a certaines résultantes ici en Saskatchewan.

D'ailleurs, les faits sont là pour l'appuyer . . . Nous perdons du terrain . . . Mettant de côté les revendications de mon collège sur cette tribune, au sujet de l'enseignement plus poussé et plus adapté du français pour les nôtres, je me dois de réclamer plus d'agilité de la part de notre Association, plus de responsabilités dans les domaines suivants:

Un secrétariat, responsable avec son exécutif de la pensée de l'A.C.F.C., prompt à la défendre, à faire la mise au point, à renseigner, à négocier. Il importe aussi que l'A.C.F.C. ait des relations suivies et méthodiques avec le Ministère de l'Instruction publique, et qu'il y ait au sein de l'exécutif un secrétaire compétent pour répondre à ce besoin. Nous croyons que le temps est venu de considérer sérieusement et sans parti pris le déménagement des bureaux du secrétariat de l'A.C.F.C. de Saskatoon à Regina, pour éviter les déplacements répétés et les pertes de temps que ces pourparlers entraîneront, enfin pour faciliter les pourparlers et les rencontres avec les officiers du Ministère provincial de l'Education.

Quant au visiteur des écoles, je ne sais pas au juste quelle idée s'en font les professeurs actuellement, mais je suis convaincue que son influence n'est pas aussi efficace et aussi profonde que celle de MONSIEUR l'inspecteur du département. Je soutiens que l'A.C.F.C. devrait négocier auprès du département pour lui donner pleine autorité en son domaine, en attendant qu'un système scolaire meilleur, tel que préconisé par M. Parent, puisse nous satisfaire.

Nous souhaiterions également plus de rencontres amicales, plus de visites officielles, entre l'Est et l'Ouest, aux frais du Ministère des Affaires Culturelles du Québec. Demandons-leur de nous envoyer des experts en éducation, en industrie, en radio, en télévision, en commerce, etc. . . Cela est tellement plus important que toutes les poignées d'argent qu'on pourrait nous "garrocher". Il nous faut sans tarder demander l'aide de ce service d'outre-frontières, afin d'obtenir l'aide des techniciens nécessaires, qu'ils sont en mesure de nous fournir.

Quant à nos journaux il convient pour moi, dans notre milieu, de louer l'effort et le dynamisme de **La Relève** qui nous brasse depuis trois ans des idées, des opinions, contestées parfois par d'aucuns, mais qui ont eu pour effet cependant de réveiller un peu l'esprit endormi de certains de nos compatriotes et de réchauffer certaines ardeurs patriotiques. Quant au journal **La Liberté et le Patriote**, il semble manquer de contact avec les problèmes de la Saskatchewan. Les éditoriaux et les articles de fond qui devraient jeter la lumière sur les problèmes de nos compatriotes sont rares et restreints. Remarquez bien, il peut y avoir une cause indépendante du journal. Serait-ce un manque de collaboration de la part des nôtres en Saskatchewan? Ici je ne suis pas en mesure de me prononcer . . .

Et l'A.C.F.C., quel véhicule prend-elle pour transporter sa pensée, sa doctrine et ses directives? Il semble qu'il y a ici une lacune. La population française de la Saskatchewan n'est en définitive pas assez renseignée sur ses problèmes, et sur la ligne de conduite dressée par ses dirigeants. Nous souhaiterions un bulletin ou organe mensuel, un organe officiel quoi, qui recueillerait aux dimensions de la province l'intérêt de nos compatriotes!

Quant à CFRG, on le souhaiterait plus écouté, on souhaiterait en plus que certains préjugés tombent à son égard, on souhaiterait enfin, pour qu'il soit apprécié à sa juste valeur, une population éduquée et instruite selon sa langue et sa culture. Nous souhaiterions chez les nôtres des intelligences vidées de mentalité anglaise, et réceptives à tout ce qui est français. Les jeunes reprochent à notre poste d'être vieux jeu, mais ne serait-ce pas plutôt nos jeunes intelligences qui ont perdu leur souplesse primitive sous le poids de l'anglicisation?

Nous avons vu dans les journaux la possibilité de l'expansion du poste du soir. Quant à cette voix française du sud de la Saskatchewan, CFRG, nous sommes en train parfois de nous demander s'il ne serait pas mieux de lui servir un enterrement de première classe, tellement nous sommes pessimistes sur le nombre de ses auditeurs. Le renflouer serait pour nous une pure perte d'argent. Il a un concurrent insatiable et fascinant, la télévision. Alors, opposons, sans plus tarder, une arme égale, la télévision française, vers laquelle devraient tendre tous nos efforts. Il importe à l'A.C.F.C. de demain d'en saisir l'importance.

Nous vous disons en terminant, la situation est urgente. C'est notre opinion. C'est aussi notre conviction.



Le décès récent de M. Robert Schuman a privé la France et l'Europe d'un catholique éminent, d'un homme d'état aux visions extraordinaires, d'un économiste qui fut "le père du plan Schuman". A la fois homme de pensée et d'action, il travailla à l'unification économique, politique et fraternelle de l'Europe. C'est grâce à lui qu'a fleuri graduellement l'amitié qui existe aujourd'hui entre la France et l'Allemagne.

Dans la photo ci-dessus on reconnait M. Schuman en compagnie de M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg. Cette photo fut prise à Linz, Autriche, où M. Giordani occupait les fonctions de consul de France au moment où M. Schuman faisait une tournée de conférences à travers l'Europe pour exposer les grandes lignes de son "plan".

M. Giordani rappelle avec émotion ses souvenirs personnels de cet homme d'idéal qui ne voyait que l'intérêt d'une Europe fraternelle basée sur l'amitié franco-allemande, et auprès de qui il a passé des jours inoubliables. Une conversation avec M. Schuman révélait en effet son extrême gentillesse, sa grande bonté et son exquise modestie. Ses idées n'étaient pas utopiques, mais claires et pratiques. Doué d'une grande éloquence et parlant avec autant de facilité l'allemand ou le français, ses conférences étaient appréciées non seulement par les gens d'un certain âge, mais aussi par les jeunes étudiants qui devaient les mettre en pratique. Il était touchant de voir cette jeunesse se presser pour rendre hommage à l'homme d'état. C'est donc une grande figure de l'histoire européenne moderne qui vient de disparaître.

Introduction du français dans les écoles élémentaires de Toronto

TORONTO — Sans trompette ni fanfare, Toronto a fait son plus grand pas jusqu'à date vers le biculturalisme, le mardi 3 septembre. Car l'ouverture des classes fut marquée, pour la première fois cette année, de chansons françaises lancées par des petits Torontoniens d'écoles élémentaires publiques.

Cela ne veut pas dire que Toronto est déjà une ville bilingue et biculturelle, car seulement 6,000 de ses 73,000 écoliers d'écoles élémentaires commencent l'étude du français. Mais c'est un signe des temps . . .

Jusqu'ici on enseignait bien le français dans les écoles secondaires, mais c'est la première fois que dans toute la ville cette langue est enseignée à tous les élèves d'une même année du cours élémentaire.

Fruit de l'expérience

Depuis trois ans, la commission scolaire a entrepris des études spéciales et fait des expériences pour s'assurer que les petits bénéficieront d'un enseignement prématuré du français. Elle a dépensé $60,000, se servant de la télévision, du magnétophone et d'une variété d'autres moyens techniques, pour s'assurer que c'était là une bonne chose et que tout débuterait sur bon pied. M. D. S. Mewhort, coordonnateur des services auxiliaires avec la commission scolaire, dit que les sessions expérimentales ont été "extrêmement populaires" chez les jeunes élèves: "Nous ne faisons pas de bruit à ce propos, mais nous croyons faire une réelle contribution à la cause du biculturalisme."

Les leçons de français sont introduites pour une période de quatre ans: la 8e année commence dès cette année, la 7e en 1964-65, la 6e en 1965-66 et la 5e en 1966-67.

Des instituteurs spécialisés (dont plusieurs du Québec) ont été engagés, tous de haut calibre. Ils mettront d'abord l'accent dans leur enseignement, sur "la conversation française", non sur l'étude des conjugaisons et de la syntaxe grammaticale.

En Ontario, 113 commissions scolaires ont déjà obtenu la permission du Département d'Education d'enseigner le français dès le cours élémentaire.

A Toronto, l'école séparée Notre-Dame-de-Lourdes enseigne depuis des années un cours bilingue, mais les commissaires exigent qu'au moins un des parents soit Canadien français et donc le français n'est pas une nouveauté pour beaucoup de ces écoliers.

Une nouvelle école privée bilingue, "Monseigneur Charbonnel", ouvre ses portes cet automne, et elle sera partiellement sous la juridiction de la commission des écoles séparées.

Non régulier

Les officiers provinciaux du Département d'Education n'incluent pas le français comme cours "régulier" dans les écoles élémentaires, quoique plus de 76,000 sur un million d'élèves l'étudient. Le Département requiert donc que les commissions scolaires intéressées renouvellent leur demande chaque année, mais il est prudent à ne pas se compromettre lui-même. M. G. L. Duffin, surintendant des écoles élémentaires, explique la situation ainsi: "Il y a encore des endroits où l'on s'oppose à cet enseignement du français. Il nous faut bien tenir compte des Orangistes et autres."

Mais les responsables à Toronto n'ont reçu jusqu'ici aucune plainte de parents ou d'élèves au sujet du français dans le cours élémentaire. De fait ce sont les parents qui ont fait pression pour l'obtenir. Même, l'Association des Parents et Maitres de Bedford Park organisa l'an dernier ses propres classes de français à l'école: on demandait $15 pour un cours de 15 semaines et 140 inscriptions en résultèrent.

Mme Olive Glaubitz, présidente de la Fédération ontarienne des Associations de Parents et Maitres, a reçu la politique de Toronto comme "un pas significatif vers le biculturalisme".

Pour rendre bilingues les fonctionnaires

OTTAWA — Le cabinet fédéral étudie présentement un projet visant à rendre bilingues les fonctionnaires fédéraux anglophones en leur donnant un enseignement intensif en français, d'une durée de huit semaines.

Un cours similiaire serait offert aux fonctionnaires francophones.

Les fonctionnaires en question recevraient un congé de leur ministère respectif afin de se consacrer entièrement à leur enseignement.

Le projet a été approuvé par le Dr George Davidson, directeur du bureau de l'organisation gouvernementale, et président du comité interministériel sur le bilinguisme, lequel a étudié une douzaine de projets.

Le cours le plus fréquenté sera évidemment le cours de français. Le comité a recommandé un cours basé sur une technique utilisée en France, qui serait tellement efficace qu'une personne n'ayant jamais étudié le français serait capable, en huit semaines, de converser couramment en cette langue, sauf sur des sujets trop techniques.

Comment un schéma conciliaire progresse vers l'approbation finale

ROME — Mgr Paul Hallinan, archevêque d'Atlanta, Georgia, E.-U., a déclaré lors d'une conférence de presse que la Commission Liturgique a terminé son travail et que tous les amendements du schéma liturgique seront soumis au vote des Pères conciliaires à leur retour en septembre. Ces remarques font comprendre les étapes par lesquels chaque "schéma" du Concile doit passer avant l'approbation finale.

Mgr Hallinan est membre de la Commission Liturgique et préside la sous-commission des sacrements. Organisée par l'agence du Verbe Divin, la conférence de presse eut lieu à l'hôtel Columbus.

"Toutes discussions concernant les amendements proposés par les Pères conciliaires à propos de la messe, des sacrements et du bréviaire sont terminées, a déclaré le prélat, et cette semaine on décidera la forme définitive sous laquelle les amendements seront présentés aux Pères conciliaires en septembre."

L'archevêque voulut souligner la liberté dont jouirent les réunions de la Commission Liturgique. "Chaque membre fit valoir son opinion et le texte du schéma ainsi que tous les amendements furent discutés lors de nos sessions plénières".

Mgr Hallinan est d'avis que l'usage du latin au cours des assises de la Commission pouvait être considéré comme un fait historique. Plus d'une fois, un Père conciliaire lorsque son latin ne pouvait tenir le pas avec ses idées s'inclina devant le président et poursuivit dans sa langue maternelle. Il n'y avait pas à s'étonner d'entendre ici et là du français, de l'anglais et de l'allemand.

Exemple de triage

Il remarqua que la Commission Liturgique est vraiment internationale et que ses membres proviennent des deux Amériques, de plusieurs pays d'Europe, de l'Afrique et d'Asie.

Le prélat ajouta que la Commission pesa attentivement tous les amendements proposés par la première session conciliaire et les divisa en quatre catégories:

1) D'abord les projets déjà inclus au schéma ou que des amendements antérieurs avaient introduits.

2) Les projets que la Commission dut référer à d'autres comités pour qu'ils fussent traités d'une manière plus adéquate.

3) Les projets trop élaborés pour la Commission et qui seront le travail de la commission post-conciliaire tel que l'annonça le décret papal du 6 décembre dernier.

4) Les amendements discutés dans les réunions de la Commission Liturgique et des sous-commissions.

En réponse aux questions concernant le fonctionnement de la Commission et des sous-commissions, l'archevêque expliqua que la Commission Liturgique était présidée par le cardinal Larraona et comprenait 25 membres dont quatre cardinaux. De plus le cardinal Larraona fit appel à l'aide de 25 experts. Ces derniers faisaient déjà parti du groupe d'experts choisis par le pape.

La Commission dut abattre un travail considérable. On sait que le schéma sur la liturgie fut discuté au Concile du 22 octobre au 13 novembre. Chaque intéressé était libre d'exprimer son opinion, et le résultat fut une collection de dix volumes contenant près de mille pages. 250 pages traitaient du saint sacrifice de la messe. Au cours du Concile, la Commission devait se réunir chaque jour pour étudier les opinions des Pères conciliaires. Une fois la première session terminée, la Commission se mit de nouveau au travail pour étudier et amender les propositions conciliaires.

Division du travail

Treize sous-commissions de Pères conciliaires et d'experts se divisèrent le travail. Une sous-commission s'occupait des questions théologiques, par exemple, tandis qu'une autre s'occupait de questions juridiques ou de questions concernant le schéma même. Le travail terminé, chaque sous-commission rédigeait les amendements et donnait un compte rendu de leurs décisions. Ces rapports étaient lus et discutés à nouveau par la Commission Liturgique. Les rapports de la sous-commission des sacrements que présidait Mgr Hallinan furent discutés pendant deux jours et demi par la Commission Liturgique. De nouveau ces rapports étaient examinés par les sous-commissions, revisés et présentés une deuxième fois à la commission centrale. Les sous-commissions théologiques furent consultées fréquemment au cours de ces réunions. Des latinistes s'occupaient du style.

Une fois approuvé par les deux tiers de la Commission, le texte passa aux presses polyglottes du Vatican. La brochure s'intitule: "Amendements Proposés par les Pères Conciliaires — Etudiés et Rédigés par la Commission Liturgique du Concile". La première page contient les amendements qui devront être soumis au vote du Concile; suivent ensuite des explications concernant ces amendements et leur rédaction.

Le texte est imprimé en deux colonnes: celle de gauche présente le texte original et celle de droite, le même texte plus les amendements proposés. Tout changement significatif est imprimé en gros caractères tandis que les changements de moindre importance sont en italique. La brochure se termine par un appendice intitulé: "Déclarations". Ces déclarations ne font pas partie du texte. Elles se proposent tout simplement d'expliquer d'une manière plus détaillée le schéma sur la liturgie.

Approbation

On sait que le Concile approuva déjà certaines parties du schéma. Vers la fin de novembre dernier, quatre amendements de l'Introduction et 24 du premier chapitre furent approuvés. "Un total d'au moins 2,014 Pères votèrent et pendant les 28 tours du scrutin on compta 1,111 votes négatifs, soit une moyenne de 40 chaque fois".

L'archevêque ajouta que l'approbation de la grande majorité indiquait que la Commission avait bien interprété l'opinion générale du Concile.

"Principes Généraux pour la Réforme et la Promotion de la Liturgie" est le titre du premier chapitre du schéma qui fut approuvé à la première session conciliaire.

Des 2,118 Pères présents, onze s'opposèrent au premier chapitre. Il est vrai qu'au début les Pères conciliaires s'inquiétaient de la lenteur des travaux, mais après ce premier succès, les membres de la Commission Liturgique furent chaleureusement félicités.

Le prélat déclara que le travail de la Commission pendant l'inter-session était d'achever les sept derniers chapitres du schéma. Tout est maintenant terminé et le scrutin des Pères conciliaires aura le dernier mot à la prochaine session.

Le vote procédera de la même façon qu'à la première session. Il y aura un tour de scrutin pour chaque amendement et un tour de scrutin pour chaque chapitre.

Une fois les chapitres approuvés, un vote général les confirmera et finalement l'approbation du Saint-Père sera donnée. "Le schéma sera alors promulgué et deviendra loi pour l'Eglise catholique toute entière. C'est là seulement que finira le travail de la Commission Liturgique", de terminer Mgr Hallinan.

Deux nationalismes

Le directeur de la Société Générale de Financement, M. Gérard Filion, a déclaré aux journalistes que la société qu'il dirige et dont la fonction est d'aider des entreprises québécoises, suivra le principe de la non-discrimination en matière de langue et d'ethnie. Il est heureux que M. Filion réaffirme ce principe. Du coup il élimine un facteur de confusion. La province de Québec traverse une période de dynamisme et d'expansion. Certaines structures désuètes s'effondrent et on se rend compte chaque jour davantage que des changements radicaux sont nécessaires dans plusieurs domaines. Ceci crée un état d'esprit progressiste, sinon révolutionnaire. L'histoire nous enseigne que dans les périodes de grands changements on est souvent tenté de fouler aux pieds certains principes au détriment même des intérêts qu'on prétend servir.

Le dynamisme qui se manifeste dans notre province s'accompagne d'un sentiment nationaliste. Nous savons que le nationalisme peut être positif, accueillant, ouvert. Il peut conduire à l'épanouissement de l'individu au sein d'une collectivité agissante. Mais le nationalisme peut aussi mener à des abus de fanatisme, de xénophobie et d'intolérance.

Sur le plan culturel, un nationalisme ouvert fait confiance au dynamisme interne de la culture qu'il défend. Cette culture ne se contente pas du protectionnisme, encore moins de l'usage de la force pour vaincre les obstacles qui se dressent sur son chemin. L'exemple de la culture française est celui qui vient le plus facilement à l'esprit. Cette culture propose au monde son universalisme et invite tous les peuples à puiser dans ses sources vives. Par contre, le nationalisme culturel qui se protège en élevant des murs et en dressant des frontières, se condamne à l'engourdissement et à la disparition puisqu'il élimine tout moyen de renouvellement.

Sur le plan économique, le nationalisme fermé ne peut que mener à la discrimination, pratique néfaste du simple point de vue économique. Il est naturel qu'on veuille élever le niveau de vie d'une classe, assurer le bien-être d'une société, favoriser l'épanouissement d'une région. Cependant les activités économiques ne se plient pas à des distinctions de race et de religion. Si on veut servir une région, on doit ne jamais perdre de vue qu'on sert la collectivité qui habite cette région, la collectivité toute entière, sans restriction. Bien sûr, on peut vouloir protéger les caractéristiques de cette collectivité. On voudrait par exemple que la province de Québec ait un caractère français. Mais il faut admettre que tous ceux qui parlent le français, sans distinction d'origine et de religion, sont membres de la collectivité francophone et membres à part entière.

(Bulletin du Cercle Juif)

"Speak english or get out", dit-on à un officier français

IROQUOIS, Ont. — Le "biculturalisme" fait décidément des progrès en Ontario. Qu'on en juge plutôt par cette anecdote.

Un jeune officier de l'aviation (militaire) française, adjoint à l'attaché militaire de l'ambassade de France au Canada, se rendait voici quelques jours, en voiture, avec sa femme et ses trois enfants, à Iroquois, Ontario.

Après avoir parcouru la ville et ses environs, l'officier entra avec sa famille dans un magasin du Centre d'achats afin d'acheter quelques menus souvenirs pour ses enfants. Bien qu'il sache assez bien l'anglais, l'officier s'est naturellement adressé en français, d'abord, au commis qui s'était avancé vers lui. Non seulement, se trouvait-il en pays bilingue mais dans un pays placé depuis quelque temps sous le plus pur signe de la ferveur biculturelle.

Ni le premier ni le second commis ne pouvaient comprendre un mot de français. L'officier français se résigne à expliquer en anglais ce qu'il voulait et à désigner certains objets du doigt. Mais alors qu'un commis commençait à réunir ces divers objets, le patron les lui arracha des mains, insulta le jeune officier français en des termes que la décence interdit de reproduire.

Puis saisissant l'officier par le bras et ouvrant la porte du magasin, il le poussa à l'extérieur en hurlant: "You must speak english or then get out". Le tout sous les yeux de la femme et des enfants proprement sidérés devant ce qui arrivait.

Voilà un incident qui sera sans doute un excellent souvenir pour un officier français, attaché à l'ambassade de France, porteur d'un passeport diplomatique et qui avait naïvement cru que le français était, sinon répandu, du moins respecté au Canada.

La Bible vous parle

Vous avez appris qu'il a été dit: "Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi". Eh bien! moi je vous dis: "Aimez vos ennemis, priez pour vos persécuteurs; ainsi serez-vous fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes". (Mt 5, 43-45)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 16 septembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le chef des pompiers demande la permission de prendre sa dernière semaine de vacances à partir du 22 septembre, ce qui lui fut accordé; M. A. Besant le remplacera.

La répartition du coût des égouts collecteurs que le Métro envisage de poser dans toutes les sections du Winnipeg métropolitain, fut discutée longuement par le comité de finances. Le gouvernement métropolitain suggère que la moitié du coût soit défrayée par une taxe de $150 de l'acre et que l'autre moitié soit payée en imposant un taux pour l'usage des services d'eau. Le Métro attend l'opinion des municipalités avant de conclure sur ce règlement; il fut recommandé de fixer une rencontre avec le gouvernement métropolitain pour en discuter plus longuement.

Il fut recommandé aussi que les experts en efficience qui font une étude du personnel de la ville produisent un rapport détaillé et complet avant que la ville considère de les payer.

Aucun rabais

Après avoir étudié la requête des résidants de la rue Langevin, relativement à la taxe pour l'égout posé sur cette rue en 1960, le comité recommande de refuser de leur accorder aucun rabais puisque la ville a agi en conformité avec les règlements qui régissent la procédure en telle situation. Si la ville agissait autrement et accordait une remise des taxes dans ce cas, il faudrait qu'elle le fasse dans d'autres cas, tel celui des résidants de la rue Plinquet qui se sont toujours opposés à payer pour le pavage de leur rue. L'échevin Lonergan a voté contre cette recommandation du comité, disant que le règlement a été changé subséquemment vu le problème soulevé lors de la pose de cet égout.

Vingt-trois des 26 propriétaires de la rue Coniston se sont opposés par pétition à la pose d'un égout sur cette rue; ils s'objectent aussi au pavage de leur rue; une pétition semblable fut présentée par les résidants de la rue Highfield; bien que ces égouts soient dans un état avancé de détérioration et que l'ingénieur pourrait les condamner et ordonner la pose d'un nouvel égout, le comité des travaux publics recommande que ces projets soient abandonnés pour cette année.

Le comité de la circulation accepte le rapport du chef de police sur la nécessité de contrôler la circulation à certains endroits, notamment autour des écoles, et suggère que certains arrêts soient installés à divers endroits.

La semaine prochaine, M. le maire et l'échevin McKall se rendront à la réunion de l'Association urbaine des municipalités, qui se tiendra à Swan River.

Les négociations avec les propriétaires des maisons de la rue Dumoulin et Langevin se sont terminées amicalement et l'on prévoit que les travaux de constructions du nouveau poste de police pourront débuter le 15 octobre, tel que prévu.

A la semaine prochaine.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur René Rottiers,
188, rue Notre-Dame,
St-Boniface, Manitoba.

Je ne manque presque jamais de lire "Tribune libre" depuis la fondation du Patriote et son amalgamation avec la Liberté.

Ma lettre n'est aucunement pour chercher à continuer la polémique en ce qui concerne la langue française. Je voudrais toutefois essayer de rectifier si cela se peut, une phrase dans votre lettre qui cherche à rappeler une phrase dite par Son Exc. Mgr Arthur Béliveau en 1916. "Si vous voulez du français, c'est à vous d'en mettre". J'ai souvent lu dans le journal cette phrase et que l'auteur ou l'inventeur en était Mgr Béliveau. J'en profite une fois de plus pour établir une part d'une harangue qui servait aussi de directives dite par Son Exc. Mgr Langevin, le 18 juin 1914, vers les onze heures du matin, alors qu'il revenait avec une suite importante d'Edmonton et s'arrêtait à Prince-Albert où avait lieu un congrès général de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan.

Sa harangue fut assez courte mais pleine de vie, de feu, de foi et d'espoir dans l'avenir de la langue française. Et il nous disait cette phrase "Si vous voulez du français, c'est à vous d'en mettre". J'étais à quelque trois pas de Monseigneur et cette phrase est entrée dans ma tête pour plusieurs causes, dont une des principales était que les mots "en mettre" étaient bien placés pour inculquer aux quelque 150 membres notre premier devoir. En fait ces deux mots étaient d'un usage courant dès ma jeunesse, indiquant qu'il fallait "forcer" dans toutes choses, qu'il s'agisse d'études ou de sports, etc.

Comme fait historique nous ne pouvons guère le situer, car cette espèce d'admonition a pu avoir sa source dans la province de Québec aussi bien que dans le Manitoba ou la Saskatchewan. Mais il se pourrait très bien que Mgr Béliveau est entendu Mgr Langevin, deux ans auparavant, et en Saskatchewan et au Manitoba. Personnellement je tiens à donner crédit à Mgr Langevin quant à la date et à l'endroit où il s'est exprimé.

Je ne ferai aucun commentaire sur la situation dans votre province, mais je termine cette lettre en pensant que: "Si on veut que notre langue survive, qu'on la nourrisse".

Bien à vous,

Louis DEMAY,
St-Brieux, Sask.

Puisque vous écrasez le faible et que vous lui prenez un tribut sur son blé, ces maisons en pierres de taille que vous avez bâties, vous n'y habiterez pas. (Amos 5, 11)



Des religieuses qui enseignent les sciences dans les écoles catholiques de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, prennent tous les moyens pour mieux répondre aux exigences modernes de leur enseignement. C'est pourquoi un groupe d'entre elles visitait tout récemment à Michoud, Louisiane, les installations de la "National Aeronautics and Space Administration", à titre d'invitées de M. H. D. Lowrey, président de la section spatiale de Chrysler. Ci-dessus l'on voit Soeur Mary Augustus, S.B.S., tenant de sa main droite un casque d'acier, qui observe comment l'intérieur des cabines de propulsion sont conservées aussi propre qu'une chambre d'hôpital. On introduit constamment de l'air purifié dans ces cabines pour protéger contre la moindre poussière, et les ouvriers qui y pénètrent doivent auparavant se laver, puis endosser des vêtements stérilisés.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Le samedi 21 septembre — Spectacle et danse de CKY à 8 h. 30 p.m. Entrée: $1.75, $2.00, $2.25. Tout siège réservé.

Le dimanche 22 septembre — Football junior à 2 h. 30 p.m. Regina contre les Rods de St. James (stade de football).

Le lundi 23 septembre — Football professionnel à 8 h. p.m. Les Blue Bombers contre Edmonton.

Le mercredi 25 septembre — Football senior à 7 h. 30 p.m. Double attraction.

Par le trou de la serrure de l'Académie St-Joseph

D'autres nouvelles? Certainement car ce n'est pas ça qui manque à l'Académie. Le grand événement de la semaine fut la Fête du Retour le jeudi 12 septembre.

Aurions-nous pu trouver meilleure façon de commencer la journée qu'en accueillant le nouvel aumônier, M. l'abbé Lucien Roy, dont nous sommes toutes si fières? Cet aumônier, il est à nous! Son Exc. Mgr M. Baudoux nous a considérées assez importantes pour nous en accorder un. Il a causé une grande perte à la paroisse de St-Léon en le leur enlevant pour le mettre dans la petite paroisse de l'Institut Collégial St-Joseph. A 8 h. 30, ce matin-là, M. l'abbé Roy vint faire notre connaissance et maintenant nous sommes bel et bien résolues de le faire travailler. Il a si bien su nous inspirer confiance!

Plus tard dans la journée, le nouveau conseil étudiant se réunit pour la première fois afin de préparer la journée.

A 3 h. 45, toutes les élèves se recueillirent à la cathédrale pour entendre la messe afin de nous unir dans le Christ pour mieux accomplir notre devoir d'étudiante. Après quoi, toutes se réunirent au gymnase Notre-Dame pour le souper. Puis on chanta des ritournelles de toutes sortes — sans oublier de chanter "Bon anniversaire" aux Soeurs du St-Nom de Jésus et de Marie — ce jour étant la fête du saint Nom de Marie.

A 7 h., rassemblement général à la salle académique. Chaque classe avait préparé un numéro — artistique ou comique. Les religieuses enseignantes se firent remarquer par leur mime de la chanson "Marion s'en va-t-au moulin", ainsi que les deux maîtresses laïques du cours supérieur par leur petit poème "We two". Félicitations à ces deux dernières qui ont montré assez de cran pour se servir de leur connaissance en français dans leur poème, ainsi qu'à la classe de filles anglaises qui fit un petit numéro — tout en français.

Félicitations enfin à toutes les élèves qui ont montré tellement de bon esprit au cours des deux premières semaines de classe. Continuons à marcher la main dans la main comme le dit si bien notre chant d'école.

Allons les amies, suivons gaiement notre chemin,
Allons par l'Institut la main dans la main.

Lucie BOILY et
Jeannette ARCAND.

M. P. Charbonneau nommé adjoint de M. Marcel Ouimet

OTTAWA — La Société Radio-Canada a annoncé la nomination de M. Pierre Charbonneau au poste d'adjoint du directeur général de la radiodiffusion française à Ottawa, M. Marcel Ouimet. M. Charbonneau, qui fut éditorialiste au Nouveau Journal, a assumé ses nouvelles fonctions à la mi-août.

M. P. Charbonneau naquit à Mont-Laurier en 1928, où il fit ses études primaires et secondaires. En 1953, il obtint une licence en philosophie de l'Université de Montréal. Boursier de la province de Québec, il étudia ensuite la philosophie politique à l'Université de Chicago.

A son retour au pays en 1955, M. Charbonneau entra au service de Radio-Canada à Montréal. Il fut successivement rédacteur au service des nouvelles, chef du bureau des renseignements, chef du service de la publicité au réseau français, réalisateur à la télévision et chargé de projets spéciaux aux affaires françaises de Radio-Canada à Ottawa. En octobre 1961, il quittait la Société pour devenir éditorialiste au Nouveau Journal. A la disparition de ce quotidien à l'été de 1962, il revint à Radio-Canada à titre d'attaché de presse au siège social. C'est le poste qu'il occupait avant sa nomination.

Les devoirs du laïc catholique

ROME — "On se plaint de l'augmentation de la pénétration communiste. Mais la première caractéristique du communisme militant est l'activisme de ses membres, leur imperméabilité et la propagande des autres, le "fidéisme" qui résiste au sein du parti à toutes les contradictions, la capacité de discipline et de sacrifice qui distingue ses prosélytes." Ainsi s'exprime dans "l'Oservatore Romano", M. Raimondo Manzini, directeur du journal, dans un article qu'il consacre à l'appel que le Pape a lancé aux laïcs pour qu'ils collaborent à l'apostolat de l'Eglise.

M. Manzini développe ensuite l'idée que les catholiques se doivent de plus en plus d'intervenir activement dans tous les domaines de la vie publique, au moment où l'intervention de l'Etat s'étend à toute la société, et écrit:

"Tout citoyen, au moins pour une fraction de pouvoir, est dépositaire du bien public. Mais il l'est encore davantage par la force d'expansion de ses idées et le pouvoir de l'exemple. Le premier devoir de l'apostolat catholique — religieux, social, politique — est de ne le céder à personne pour tout ce qui a trait à la capacité de s'unir, de convaincre, de s'organiser, de prendre l'initiative. Il faut que cette capacité ne soit pas anéantie par les tentations personnelles, individualistes ou excentriques."

En France: un syndicat national des auditeurs et téléspectateurs

PARIS — Au début du mois de janvier dernier, l'hebdomadaire "Témoignage Chrétien" a, on s'en souvient, lancé auprès de ses lecteurs une vaste campagne en faveur d'une radio et d'une télévision libres.

Reprenant les principales dispositions du rapport présenté par M. André Diligent, ancien député M.R.P. du Nord — R.T.F. sous la tutelle du gouvernement et non plus sous son autorité directe, conseil d'administration composé de membres du gouvernement et de représentants des usagers, comité de contrôle formé de conseillers d'Etat, de magistrats et de journalistes, aménagement d'émissions réservées au gouvernement — l'hebdomadaire annonçait qu'il baserait son action sur ces quatre points et demandait à ses lecteurs de s'associer étroitement à cette opération.

L'Eglise préfère l'évolution dans la réforme sociale

ROME — Le Pape a reçu récemment le sénateur chilien Julio Duran. L'audience a duré plus d'une demi-heure et le Saint-Père a accueilli le parlementaire avec une vive cordialité.

Paul VI s'est plu à relever les progrès accomplis en réaffirmant l'intérêt que l'Eglise porte aux questions sociales qui doivent trouver leur solution dans le cadre d'une démocratie sainement comprise, soucieuse de sauvegarder les droits de la personne humaine.

Son interlocuteur ayant rappelé l'encyclique "Pacem in terris" qui demeurera comme une des chartes fondamentales de l'action de l'Eglise dans le monde moderne, Paul VI a réaffirmé que l'Eglise reste attachée au principe de l'évolution excluant toute idée de révolution violente, et il a insisté sur le ferme propos de l'Eglise de se tenir au-dessus de toutes les compétitions purement politiques.

A cet égard on croit savoir que le sénateur Julio Duran a donné au Saint-Père l'assurance que les forces de la coalition dont il fait partie respecteront toujours les droits de l'Eglise.

CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que, selon la charte de St-Boniface, Son Honneur le Juge de la cour de comté de St-Boniface présidera en la salle du Conseil de Ville, le 27 septembre, à 10 heures a.m., pour entendre et déterminer les plaintes relativement aux erreurs et ommissions dans la liste des électeurs de ladite ville, pour 1963.

Toutes personnes affectées devront se présenter devant le Juge au jour et à l'endroit susmentionnés.

Daté ce seizième jour de septembre A.D. 1963.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière, 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store, 406, rue Taché
La Cantine, Hôpital général St-Boniface
Librairie Fides, 135, avenue Provencher
Magasin Shop Rite, 470, avenue Provencher
Niakwa Motor Hotel, Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
Park Confectionery, 412, rue Taché
Pharmacie Archibald, 665, rue Archibald
Pharmacie Provencher, 182, avenue Provencher
Pharmacie Paquin, 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface, 354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.



Cours de dessin de l'école Marion 1963-64

La peau tannée par le soleil et le grand air, les écoliers ont réintégré les classes depuis quelques jours.

Durant les mois d'hiver, il va sans dire, ils auront besoin de distractions hors des heures de classe. Quand on peut joindre l'utile à l'agréable un passe-temps devient facilement un supplément au temps réservé aux études par son côté instructif.



Mme Pauline Boutal

Pour occuper les loisirs de ceux qui s'intéressent aux arts la Commission scolaire de St-Boniface a organisé un cours de dessin et peinture qui fonctionne depuis 1958, sous la direction de Mme Pauline Boutal, à l'école Marion. Comme précédemment, l'élève pourra s'y inscrire en s'adressant à son professeur ou au principal de son école avant le 5 octobre, date d'ouverture.

Le prix d'inscription, très modique, est de $10.00 pour 27 leçons et couvre tous les frais du cours: papier, crayons de couleur, pinceaux, etc. A la fin du cours, une petite exposition des travaux que les élèves auront exécutés durant l'hiver aura lieu dans une des salles de l'Institut Collégial St-Joseph.

Heures et dates des cours

Tous les samedis matin, de 9 h. à midi, à partir du 5 octobre jusqu'au 21 décembre inclusivement. (Vacances de Noël)

Du 4 janvier au 21 mars inclusivement. (Vacances de Pâques) Et le 11, 18 et 25 avril inclusivement. (Fin du cours)



Mlle Louise Chénier

Mlle Louise Chénier, élève finissante de l'Institut Collégial St-Joseph, a été choisie comme assistante au cours de dessin de l'école Marion pour la saison 1963-64. Elève de Mme Boutal depuis quatre ans, Mlle Chénier a remporté deux bourses, celles des "Gouverneurs de l'Université" et d'"Entrée à l'Université", qui lui permettront de poursuivre ses études à l'école des beaux-arts du Manitoba.

St-Eugène

Activités scolaires

Le mardi 3 septembre, l'école ouvrait ses portes à 235 élèves. Ces mêmes enfants sont répartis en neuf classes.

Les institutrices titulaires sont: 1ère année, Soeur Laurent-Marie; 2e, Mlle P. St-Hilaire; 3e, Mme L. Craigie; 4e, Mme R.-M. Philippot; 5e, Soeur Thérèse-du-Rédempteur; 6e, Soeur St-Maurice; 7e et 8e, Soeur Colette-des-Anges; 9e, Mme M. Basse. La principale est Soeur Hélène-de-Jésus.

Les activités scolaires ont repris avec enthousiasme. Les patrouilles à leurs postes respectifs accomplissent leur devoir avec un sérieux de grand officier.

La Campagne de "Claire" et de "François" déjà en marche fait preuve que les jeunes veulent encore se remettre au grand et beau programme de la J.E.C.

D'ici quelques jours, on connaîtra le "Nouveau François" et la belle "Claire" pour 1963-64.

Pour que le François soit vivant, déjà on voit s'échelonner dans le corridor de l'école des cartes avec mots à corriger. Il faut garder une "Relève" perpétuelle; autrement l'anglais prend le dessus.

La première assemblée de l'exécutif de Parents et Maîtres a eu lieu le mardi soir 15 septembre et on y traça le programme pour la réunion générale qui se fera d'ici une semaine. Cette première réunion sera la rencontre amicale de toutes les familles avec les institutrices. On y abordera aussi le programme de l'année.

Les élèves des 6e, 7e, 8e et 9e années s'organisent pour une journée "étude des arbres", en plein air. C'est une gracieuseté de l'Association des Forêts de la province.

Les filles des 7e, 8e et 9e années iront encore cette année suivre la classe d'enseignement ménager offert par les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée.

Trente-quatre élèves ont donné leurs noms pour des cours de piano. Deux religieuses, Soeurs Jean-du-Thabor et Marie-du-Divin-Coeur, donnent ces cours de la 1ère à la 9e années et sont affiliés au Conservatoire Royal de Toronto. Les élèves passent les examens en mai et juin et reçoivent les diplômes de ce même Conservatoire.

Mariage

BLANC—DUHAMEL

Le samedi 10 août, à 4 h. p.m., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé F. Desjardins bénissait le mariage de Mlle Thérèse Duhamel, fille de M. et Mme Marcien Duhamel, à M. Maurice Blanc, fils de M. et Mme Georges Blanc, tous deux de St-Boniface.

Précédée de deux filles d'honneur, Mlles Yvonne Belot et Rolande Bélanger, ainsi que de la petite Gloria Gauthier, bouquetière, la mariée entra dans la cathédrale au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche d'organza sur taffetas. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet était composé de roses et d'oeillets blancs.

M. Marcien Duhamel servait de témoin à sa fille et M. Léo Noonan, de Fort Frances, beau-frère du marié, agissait comme son témoin. Les garçons d'honneur étaient MM. Georges Blanc, frère du marié, et Serge Legault, ami intime. MM. Gérald Rajotte et Gérard Desrosiers agissaient comme huissiers. Les servants de messe étaient Gérard Noonan et Roger Raimbault, tous deux neveux du marié.

Pendant la messe nuptiale à laquelle assistaient beaucoup de parents et d'amis, on remarquait le R. P. L. Hardy, S.J., du Collège de St-Boniface, Mme Clara Butler, de Victoria, C.-B., et M. et Mme Paul Moquin, de Gravelbourg, Sask., oncle et tantes de la mariée. Mlle Lorraine Poitras exécuta quelques beaux cantiques appropriés et M. Maurice Prud'homme touchait l'orgue.

A 6 h. 30, quelque 80 invités se réunissaient à la salle Lord Selkirk de l'hôtel Marion pour un succulent repas à la dinde.

M. Gérard Desrosiers, cousin de la mariée, s'acquitta très énergiquement de son rôle de maître de cérémonies. M. Georges Blanc porta le toast à la mariée et M. Serge Legault, au marié. Le marié sut s'exprimer avec savoir-faire et finesse en remerciant les convives et les responsables de cette journée mémorable. Puis, après le repas, vint le dessert: le Père Hardy qui sut avec ses belles paroles toucher le coeur de tous.

Une soirée dansante suivit le souper et l'orchestre de M. Marcien Duhamel "Les Sunny Mountainneers" exécuta une musique entraînante. M. Régis Meilleur était au violon.

Les jeunes époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. Mme Blanc portait un élégant costume bleu avec accessoires blancs. A leur retour, M. et Mme G. Blanc demeureront à St-Boniface.

Sur le plan paroissial, dialogue ministre-curé

CALGARY — Treize ministres protestants, membres de l'Association des ministres du sud de la ville, étaient reçus dernièrement à un déjeuner offert par Mgr J. J. O'Brien, curé de la paroisse St-Gérard de Calgary.

Le déjeuner a été servi par la Ligue des femmes catholiques de la paroisse. M. l'abbé Philip Fry, vicaire de la paroisse St-Gérard, et M. l'abbe S. Boeren, de la paroisse St-Antoine, étaient également présents.

Mgr O'Brien a expliqué que le déjeuner avait été organisé dans un but d'amitié et de charité.

"Il est regrettable et sûrement peu conforme à l'esprit de charité chrétienne que des prêtres et des ministres se rencontrent dans la rue et les corridors des hôpitaux sans se saluer", a-t-il dit.

"Il en est ainsi parce qu'il n'ont jamais eu la chance de se rencontrer. Ceci est particulièrement vrai dans les grandes villes. Il arrive donc souvent que beaucoup de ministres n'ont jamais rencontré le prêtre catholique vivant près d'eux et un plus grand nombre encore ne sont jamais entrés dans un presbytère catholique."

Le révérend R. B. Crowder, ministre de l'église anglicane St-Philippe dans la région d'Elboya, a, au nom de ses confrères, remercié Mgr O'Brien de son hospitalité.

Sts-Martyrs-Canadiens

Quarante Heures

Les Quarante Heures auront lieu les 24, 25 et 26 septembre. Prière à toutes les familles de bien vouloir montrer un esprit religieux à cette occasion.

Jeannettes

La première rencontre des Jeannettes aura lieu le samedi 21 septembre, à 1 h. 30 p.m.

Bienvenue

Bienvenue au nouveau maître de chapelle de la paroisse, M. Victor Morin.

Malades

Prompt rétablissement à Patricia Sanche et à Jean Joyal. Ce dernier est patient à l'hôpital général St-Boniface.

Félicitations

Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux mariés, M. et Mme Stanley Kopp et M. et Mme Gérald Ducharme.

Projet futur

Le mardi 29 octobre promet d'être une soirée des plus intéressantes. M. Tammas Scott, de "Orchid Florist", viendra donner une démonstration sur l'arrangement des fleurs et parlera sur l'entretien des plants de maison. Si quelqu'un a des problèmes, il se fera un plaisir de les résoudre.

Il y aura prix d'entrée et la soirée se terminera par un goûter. Réservez donc cette soirée du mardi 29 octobre, à 8 h. 30 p.m. Prix d'entrée: 50 sous.

Coupons

Un effort pour apporter vos coupons de Canada Packers, s'il vous plaît.

Décès

Le 14 septembre est décédée Mme Marie Martel, de la paroisse Sts-Marytrs-Canadiens. Les funérailles eurent lieu samedi dernier.

Sincères condoléances à M. et Mme Henri Piédalue et à leur famille à l'occasion de ce décès.

M. David Parent, échevin du quartier no 2 de 1957 à 1961, vient d'annoncer qu'il sera candidat dans le même quartier aux élections municipales qui se tiendront à St-Boniface le mercredi 23 octobre.

Petite Note

Le pique-nique annuel organisé par les Clubs Kinsmen en faveur des enfants infirmes, aura lieu le dimanche après-midi 22 septembre au parc Kinsmen de Stonewall.

Ceux qui désirent y prendre part devront se rencontrer au "Kinsmen Centre for Handicapped", angle Bannatyne et Sherbrook, d'où l'on partira pour Stonewall à 1 h. p.m.

S'il est une liturgie pour les choeurs des cathédrales, il est aussi une liturgie dans la nature; car la création est un temple.

V. POUCEL, S.J.

Les connaissez-vous?

Le Consulat de France serait très reconnaissant à quiconque pourrait lui fournir des renseignements sur les personnes dont les noms suivent ou sur leurs descendants. Ce sont: MM. François Duredon, né le 8 octobre 1866, et Louis Duredon, né le 28 novembre 1868, en France.

Ces personnes sont censées avoir vécu dans la région de St-Boniface.

Toute communication à leur sujet devra être adressée au Consulat de France, 40, rue Westgate, Winnipeg, Manitoba.

Les auxiliaires de la Légion de Marie invités au pèlerinage

C'est à la grotte du Noviciat des Pères Oblats à St-Norbert, le dimanche 22 septembre, qu'aura lieu le pèlerinage annuel de la Légion de Marie et tous seront bienvenus à se joindre aux Légionnaires pour honorer de façon particulière leur Mère du Ciel.

Pour les gens de St-Boniface, le départ s'effectuera au gymnase Notre-Dame, angle St-Jean-Baptiste et Cathédrale, à 11 h. a.m. précises. Des voitures seront à la disposition des pèlerins. La sainte messe sera célébrée à la grotte à midi et sera suivie du dîner en pique-nique. Que chacun apporte donc son panier de provisions; quant aux rafraîchissements il y en aura sur les lieux.

Après le lunch, ce sera une période de temps libre pour les divertissements ou le repos. Vers les 3 heures, on fera les exercices du Chemin de la Croix et pour terminer cette journée mariale, tous réciteront en choeur la belle prière légionnaire en hommage à leur Souveraine. Bienvenue!

N.B. — Si la température n'est pas favorable, le pèlerinage sera annulé.

Soirées dansantes de L'Union Nationale Française

Après quelques mois de vacances, l'Union Nationale Française va recommencer les soirées dansantes le samedi 21 septembre à la salle située au 191, avenue Provencher, édifice Credit Union.

Le comité s'efforcera de faire de ses soirées un succès complet.

Tout le monde est bienvenu à ces soirées, venez-y avec vos amis et leurs amis. Un goûter est servi vers la fin de la soirée.

Un orchestre entraînant vous fera passer des moments inoubliables. Rendez-vous donc tous les samedis à 8 h. p.m. à partir du 21 septembre. Une cordiale bienvenue vous y est réservée.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 24 septembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

1. Cas no 342-63 **St-Boniface**

Demandeur: R. Schuerbeke, au nom du propriétaire, S. Korenko.

Sujet: Pour permettre la division de terrain en deux terrains à bâtir; chacun de cesdits terrains devant avoir une largeur de 33 pieds et une superficie comprenant une demi-ruelle de 3,630 pieds carrés au lieu de 50 pieds et une superficie de 5,000 pieds carrés tels que requis; pour permettre l'entretien de la demeure existante sur le terrain est, ladite demeure ayant une cour de côté de 2.05 pieds de largeur du côté est au lieu de 5 pieds tels que requis; et pour permettre de situer une résidence familiale sur le terrain ouest, ladite résidence devant avoir des cours de côtés de 3.5 pieds de largeur du côté est et du côté ouest au lieu de 5 pieds tels que requis.

Propriété: 546, rue Ste-Catherine.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La pelletée de terre est levée, place aux bouledozeurs!

Lors de la brève cérémonie du 12 dernier, M. Roland Trudeau, président actuel de la Société Radio-St-Boniface, a rappelé que le projet en voie de réalisation flottait dans l'air depuis environ cinq ans. M. Gérald Lavergne, un des trois associés de la "Triple L Construction", a promis que la construction serait terminée le 15 décembre. M. Roland Couture a souligné qu'il n'a jamais été question de faire disparaître la maison actuelle du poste et que l'annexe est conçue pour la compléter, sans la déparer.

Radio-Canada

La "Fête au Village" réalisée à St-Pierre (Man.) sera entendue au réseau national le samedi 21 septembre, à 11 h. 30 du matin.

Miville Couture reprend son programme matinal lundi prochain. Il paraît que Miville est plus en forme que jamais, et il sera entouré de l'équipe habituelle. Joignez-vous au club de la bonne humeur à 8 h. du matin.

Quelques émissions culturelles sont à recommander: à 10 h. dimanche soir, à l'enseigne des voyages, on parlera des Antilles; lundi soir à 10 h. 30, le roman américain d'aujourd'hui; mercredi soir, même heure, littérature sud-américaine. Les mélomanes ne devront pas manquer le Festival de Hollande: l'opéra "Pénélope" de Fauré; mercredi soir à 8 h. 30, et le concert d'été jeudi soir à 8 h. 30, avec Donald Thompson au clavecin et le ténor canadien Pierre Boutet.

Interviews

On peut ne pas être d'accord avec les propos d'un professeur Dulong ou de tout autre envoyé culturel dans l'Ouest, ces sentiments ont du moins la qualité de la découverte. Ce sont des impressions sincères parce qu'elles sont fraîches. Telles étaient celles de M. Julien Forcier, exprimées dans une intéressante entrevue avec Christian L.

Il a dit notamment que les jeunes qu'il a en main sont gênés de lire un texte français. Il a souligné aussi avec raison que dans un milieu comme celui-ci, on n'est pas au courant de ce qui se crée en français, dans le théâtre comme dans le reste. Il est bien exact qu'on est porté à présenter et concevoir la culture française comme une chose figée, voire passée. (Par exemple, à moins d'un changement récent, les livres français de lecture supplémentaire au secondaire, au programme de l'Association d'Education, sont "Maria Chapdelaine" et des romans de Laure Conan et René Bazin!)

Table tournante

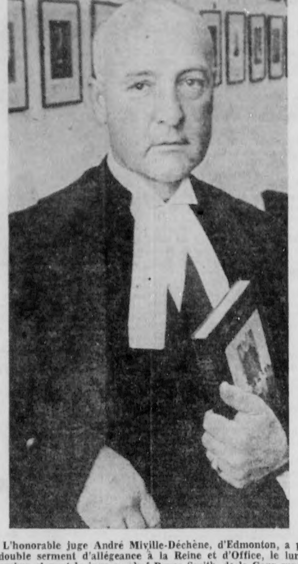
La dernière découverte de la chanson française est Enrico Macias. "Enfants de tous pays" et "Guitare, oh guitare" sont assurés d'un succès durable. Une voix chaude, un léger accent exotique, qui fait appel, d'ailleurs, à une coloration de guitare très latine, et un rythme qui invite à faire chorus. Quant aux paroles, un idéalisme facile, accommodant, obéissant plus aux besoins de la rime qu'à la nécessité interne. Mais faut-il en demander plus à une chansonnette?

"Séchez vos larmes — Jetez vos larmes,
Faites du monde un paradis,
Enfants de tous pays . . .
Car la sagesse — Et la richesse
N'ont qu'une adresse — Le paradis . . ."

Enrico Macias (est-ce un Corse?) se rapproche de Richard Anthony (un Français, malgré ce nom), dont les chansons "collent" immanquablement. La première fois qu'on les entend, il nous semble qu'on les connaissait déjà. A noter que "Ma Mélodie" a remporté le premier Grand Prix de la chanson française en 1962, bien que "J'entends siffler le train" demeure plus populaire ici.

Un autre succès qui nous vient de France et qui sera repris par tous nos ténors de charme, c'est "Copain copain". Sur un rythme de bossa nova, paraît-il, c'est une chanson très légère, où la cadence a plus d'importance que les mots.

"On a des tas d'amis — Dans les jardins,
Les oiseaux dans leurs nids — Les chats, les chiens,
On est avec la vie — Copain copain . . ."



L'honorable juge André Miville-Déchène, d'Edmonton, a prêté un double serment d'allégeance à la Reine et d'Office, le lundi 9 septembre, devant le juge-en-chef Bruce Smith, de la Cour suprême de l'Alberta. A cette occasion, le nouveau juge de la Cour de district, né le 25 mars 1912 à Edmonton et le deuxième juge "natif" de l'Alberta, rappela brièvement les principaux facteurs qui contribuèrent à sa formation et à son élévation à la judicature. Il mentionna l'influence profonde que joua sur toute l'orientation de sa vie son regretté père, M. Joseph Miville-Déchène, qui fut député pendant plus de 18 ans. Il rendit hommage à sa mère et à son épouse (née Thérèse Dessurault) qui assistaient à la cérémonie. Puis il ajouta, en français:

"Ma nomination au poste de juge, dont je viens de prêter le serment d'office, est, je crois, un geste d'amitié envers la population de langue française de cette province, en rétablissant la tradition qui existe depuis 1905, qu'un des juges de l'Alberta soit de notre langue. Je réalise donc que l'honneur que j'ai reçu n'est pas le mien, seul, et que je dois le partager avec mes compatriotes. Je dois également me conduire de façon à justifier cet honneur pour que ceux que je représente sur le Banc de la province soient fiers de moi. Je remercie mes amis qui, nombreux, m'ont offert leurs félicitations et je m'engage à ne pas oublier qu'en large part c'est à eux que je dois ma position présente. Je continuerai donc, dans la mesure du possible et ayant égard à mes nouveaux devoirs d'état, d'aider, autant que possible, la cause du bilinguisme au sein d'un Canada uni."

Ancien président de l'Association d'Education des Canadiens français de l'Alberta, le nouveau juge compte de très nombreux amis et admirateurs au Manitoba et en Saskatchewan.

Constitution d'un Comité de presse pour la 2e session du Concile

ROME — Un Comité de presse a été constitué en vue de fournir une information plus ample et plus précise au cours de la prochaine session du Concile oecuménique.

Il a pour président Son Exc. Mgr Martin O'Connor, archevêque, président de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision et vice-président de la Commission conciliaire pour l'apostolat des laïcs, et pour secrétaire Mgr Fausto Vallainc, chef du Bureau de presse du Concile.

Ses membres seront choisis parmi les Pères conciliaires, en tenant compte des groupes linguistiques les plus importants ou de certains secteurs géographiques. Le nouvel organisme travaillera en collaboration avec le Bureau de presse du Concile. Le Comité sera l'intermédiaire officiel pour les rapports avec les organismes conciliaires.

De retour à Vienne

M. Damien Giordani, consul de France au Manitoba et en Saskatchewan, est de retour d'un voyage à New York où il accompagnait Mme Giordani et leur fils, Lucien, qui se sont embarqués, le 5 septembre, à bord du paquebot "France" de la Ligue Transatlantique pour un long séjour à Vienne, Autriche, ville natale de Mme Giordani. Le petit Lucien, qui avait commencé ses études en première année à l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg l'an dernier, étudiera cette année au lycée français de Vienne.

M. le consul ira les rejoindre plus tard pour son congé officiel de trois mois, après lequel tous rentreront ensemble avec plaisir au Canada où ils se sont fait de très nombreux amis.

Il n'y a que les optimistes qui fassent quelque chose en ce monde. — GUIZOT.

Mme Yvonne Tétrault, candidate à l'échevinage

Mme Yvonne Tétrault

Pour la première fois dans l'histoire de la ville de St-Boniface, une femme pose sa candidature comme échevin pour le quartier no 2, dont elle est électrice depuis 20 ans.

Mme J.-J. Tétrault demeure à St-Boniface depuis 1933 et s'est toujours intéressée aux affaires civiques de la ville; ce printemps même elle a fait pression auprès de la Corporation métropolitaine pour conserver le nom de la rue Notre-Dame où elle habite depuis 15 ans.

On sait que Mme Tétrault ne ménage pas son dévouement à toutes les oeuvres communautaires ou autres: soit comme conseillère de la Coopérative de St-Boniface, secrétaire de l'Union Nationale Française, présidente du Comité social des scouts, directrice du camp Notre-Dame, membre du Service social, conseillère du Comité protecteur des Guides, secrétaire-trésorière du Cercle St-Thomas, chef de file du Syndicat des employés de l'hôpital St-Boniface, secrétaire de l'Association des Aides-gardes-malades et des Infirmiers de ce même hôpital ou 2e vice-présidente des dames auxiliaires de l'hôpital Taché.

Elle a toujours apporté son généreux concours dans les campagnes de perception pour les oeuvres philanthropiques ou éducationnelles, telles la Croix-Rouge, la Caisse de Bienfaisance (dont elle fut organisatrice pour la région de St-Boniface) ou l'Association d'Education.

Ses activités s'étendent aussi dans le domaine religieux, soit dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Ste-Rose de Viterbe de St-Boniface, dans la province du Christ-Roi dont elle est actuellement conseillère provinciale. Elle est Dame de Ste-Anne, lieutenante pour le recrutement des retraites fermées à Villa Maria, et la Légion de Marie l'a déjà comptée parmi ses membres actifs.

(Communiqué)

PETITE NOTE

M. et Mme Rémi Soenens, de 138, chemin Dawson, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis les fiançailles de leur fille aînée, Germaine, à M. Georges Léger, fils de M. et Mme Adélard Léger, de 289, rue Des Meurons, à St-Boniface. Le mariage aura lieu le samedi 12 octobre, à 4 h. p.m., en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, Parc Windsor.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Conseil Goulet no 3681
St-Boniface, Man.

Je me vois maintenant dans l'obligation de dire que si malgré un début plutôt médiocre, l'assistance continue à augmenter dans la même proportion que celle de la dernière assemblée, nous pourrons certainement dépasser la moyenne de l'année passée.

L'assemblée de lundi soir comptait environ 20 pour cent plus de membres que la précédente. Même l'exécutif était bien représenté: la quasi totalité! Bonne chose aussi, car, comme annoncé, nous attendions la visite d'un Conseil étranger et il fallait faire bonne figure. Les visiteurs en question nous venaient du Conseil Provencher et c'était le groupe le plus calme que nous avons vu au Conseil Goulet depuis bien longtemps. Cela leur a donné la chance d'absorber à fond la façon dont on fait les choses chez nous et d'éviter de monter dans le bateau car, Messieurs, lundi soir "il était un petit navire".

Notre aumônier a repris ses causeries sur les encycliques. Le premier chapitre traitait sur la preuve de l'existence de Dieu, dont on voit le travail déguisé dans toutes les inventions anciennes et modernes.

D'autres chapitres suivront et il est très recommandable de venir les entendre afin de mieux comprendre notre religion et d'améliorer notre point de vue sur ceux qui nous entourent.

Avis spéciale: à cause de circonstances imprévues, nous ne tiendrons pas notre assemblée spéciale le 23 septembre. La date a été remise au 30 septembre. Le Grand Chevalier a d'ailleurs envoyé des avis spéciaux concernant ce changement.

N'oublions pas le pique-nique au Parc St-Vital le dimanche après-midi 29 septembre. Les jeux pour jeunes et vieux commenceront vers 2 h. p.m. Ceci est une bonne occasion pour sortir toute la famille et ce sera peut-être bien la dernière fois avant les grands froids. Prions le Ciel que le temps soit clément, car, après tout c'est pour une bonne cause!

FIGARO.

Décès

M. JULES VERPLAETSE

Le 23 août est décédé à l'hôpital Taché M. Jules Verplaetse, âgé de 89 ans. Né à Ruddervoorde, Belgique, en 1874, il vint à St-Boniface avec son épouse en 1905. En 1961 ils célébraient leur 60e anniversaire de mariage. Son honneur le maire Joseph Guay les déclarait alors citoyens honoraires de St-Boniface. M. Verplaetse fut un des fondateurs du Club Belge et le dernier des membres inscrits sur la charte.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Léonie, de la rue Dumoulin, trois fils, Henri et Camille, de St-Vital, et Joseph, de St-Boniface; trois filles, Irma et Styphonie (Mme K. Jacobson), de St-Boniface, et Yvonne (Mme O.-M. Joyal), de St-Vital; 16 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Les prières pour le repos de l'âme de M. Verplaetse furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

24-712-24C.

Vous êtes cordialement invités à une

Conférence publique

que donnera

Le Père Alfred Ducharme, S.J.

professeur au Collège de St-Boniface,

au gymnase du Collège de St-Boniface

le dimanche 22 septembre 1963,

à 8 heures et demie.

Le conférencier parlera de

"Problèmes de culture française au Manitoba"



M. Andrew Fisher visite son épouse à l'hôpital St-Luc d'Aberdeen, Dakota-Sud, peu après la naissance de leurs quintuplés, quatre filles et un garçon. On croit que c'est la quatrième fois seulement dans toute l'histoire des Etats-Unis, que se produit un tel phénomène. Son Exc. Mgr Lambert A. Hoch, évêque de Sioux Falls, se rendit en avion à Aberdeen où à peine douze heures après la naissance des quintuplés il leur administrait les sacrements de baptême et de confirmation. Cet événement rappelle aux Canadiens la naissance des cinq petites Dionne, à Callander, Ont.

Mme Claude Rivière, de Paris, chez Simpsons-Sears de Winnipeg

Mme Claude Rivière, dessinatrice et propriétaire du Salon Claude Rivière, 75 Faubourg St-Honoré, de Paris, est venue présenter personnellement la collection de modes qu'elle a créée spécialement pour Simpsons-Sears, samedi dernier. Les modèles sont reproduits au Canada et Mme Rivière se dit enchantée du travail exécuté ici.

Les représentants de la presse, de la radio et de la télévision furent invités à une réception offerte par la maison Simpsons-Sears de Winnipeg, en son honneur, et eurent le plaisir de causer tout bonnement, non seulement avec une artiste de renommée internationale, d'une élégance consommée, mais avec une femme très simple et tout à fait charmante.

Née à Paris, Mme Rivière connaît depuis assez longtemps déjà les goûts et les besoins de la femme de l'Amérique du Nord. Dès avant la deuxième guerre mondiale, elle était acheteuse pour certains magasins de vêtements de luxe de New York et, en 1944, elle collaborait à la rédaction d'articles sur "La Mode Parisienne" dans le magazine "Life" grâce auxquels son nom et celui d'autres grands couturiers français tels que Fath, Balmain, Dior devinrent familiers aux élégantes.

Très féminine elle-même, ses oeuvres portent cette empreinte. De l'ensemble du soir, de grand chic à celui qui peut servir du matin jusqu'au soir, ses modèles révèlent une coupe facile, une taille dégagée, une élégance particulière. Elle croit que les femmes devraient porter des chapeaux et que ceux-ci doivent accentuer la vivacité du visage et jamais le cacher. Cette artiste de la Haute Couture, lorsqu'elle travaille, voit l'ensemble complet, non seulement la robe ou le manteau, mais le tout avec les accessoires. Elle atteint ainsi une harmonie vraiment délicieuse.

Répondant à une question au sujet de la garde-robe désirable, Mme Rivière a suggéré aux femmes qui travaillent et qui doivent être bien mises la liste suivante: 1 manteau, 1 costume, 1 robe du soir, 1 chapeau convenant à tous les usages pour le jour et 1 bon sac à main.

Il s'agit de bien choisir: bon tissu, bonne coupe, modèle qui convient à la taille, aux exigences de la vie et à la personnalité de chacune. Les chapeaux et autres accessoires doivent être choisis de la même façon. Elle ajoute que les femmes élégantes savent apprécier et profiter des données de la mode, mais n'en deviennent pas esclaves.

Epouse de Lionel Le Grand, dessinateur de gants pour les grandes maisons de Haute Couture, jusqu'à 500 modèles différents pour Dior seulement, Mme Rivière et son mari partagent les mêmes intérêts. En réponse à d'autres questions, Mme Rivière a dit que les femmes devraient se fier un peu plus au goût des messieurs dans le choix de leurs toilettes. Ceux-ci ont généralement un sens marqué de l'élégance. Après avoir cherché à plaire "à l'homme dans sa vie", la femme se plaira à elle-même, puis enfin au public.

De St-Jean, Terre-Neuve, à Vancouver, C.-B., les Canadiennes se réjouiront en voyant les magnifiques modèles Claude Rivière offerts à prix très abordables et en exclusivité chez Simpsons-Sears.

Un demi-million pour les arts et les sciences

QUEBEC — M. Georges Lapalme a révélé que depuis le 20 août 1963, le ministère des Affaires culturelles a distribué $311,605 sous forme de subventions, ce qui porte à $536,360 la somme globale octroyée par le gouvernement provincial depuis le 1er avril dernier aux artistes ou aux institutions qui ont pour objectif le rayonnement de l'Art et des Sciences.

Il y a eu: $40,000 pour l'ACFAS; $35,000 pour le Festival international du film de Montréal; $25,000 pour l'Orchestre Symphonique de Québec; $18,000 pour le Théâtre Lyrique de la Nouvelle-France; $15,000 pour l'Académie de Musique de Québec; $10,000 pour les Grands Ballets Canadiens; $10,000 pour l'Institut Scientifique Franco-Canadien; $10,000 pour le musée du Séminaire de Joliette; $10,000 pour la Société Nationale des Acadiens; $6,000 pour l'Institut des Arts au Saguenay; $6,000 pour les Concerts Symphoniques de Sherbrooke; $5,000 pour la Société Pro-Musica; $5,000 pour la Vigie; $5,000 pour le Cours Claudel (Institut Duvernay); $5,000 pour la Galerie Denyse Delrue; $5,000 pour le Conseil de la Vie Française en Amérique; $4,000 pour la Société Royale du Canada; etc.

Le quatrième centenaire de l'institution des congrégations mariales

ROME — Le dimanche 8 septembre a débuté à Rome le Congrès européen destiné à commémorer le quatrième centenaire de l'institution des congrégations mariales. Il prit fin le jeudi 12 septembre par une audience que le pape Paul VI accorda aux congréganistes en l'église de St-Ignace. Parmi les thèmes d'études de ce congrès figuraient notamment: "La vie spirituelle"; "Le congréganiste et la famille"; "Le congréganiste et le monde du travail"; "Les formes modernes d'apostolat"; "Problèmes actuels des congrégations mariales".

On compte actuellement quelque 85,000 congrégations mariales dans le monde. Le nombre des participants au congrès s'élevait à 5,000.

60% des Américains catholiques préconisent la messe en anglais

HUNTINGDON, Indiana — Selon les résultats d'une enquête nationale effectuée aux Etats-Unis, environ 60 pour cent des Américains catholiques aimeraient que la messe soit célébrée exclusivement en langue populaire.

Conscient de l'intérêt suscité par le Concile du Vatican sur le sujet, l'hebdomadaire "Our Sunday Visitor" lançait, il y a quelque temps, par l'intermédiaire du journal, une enquête nationale auprès de ses lecteurs.

Sur 35,611 votes reçus, 21,246, soit environ 60 pour cent, sont en faveur de la messe célébrée entièrement en anglais tandis que seulement 15.27 pour cent, soit 5,434 votes préconisent l'usage du latin et de l'anglais; quant aux 8,928 autres réponses, soit 25.07 pour cent, elles expriment le désir que l'usage exclusif du latin soit maintenu.

Comme le "Our Sunday Visitor" rejoint quelque 1,100,000 familles à travers tous les Etats-Unis, il est possible de croire que les réponses reçues à cette enquête reflètent bien la ligne de pensée générale des américains sur le sujet.

Il y a plus de sagesse dans la nature que dans les livres.

Saint BERNARD.

Un nouveau supermarché à St-Boniface

C'est hier, jeudi 19 septembre, que s'est ouvert le nouveau magasin d'épiceries Tom-Boy dont le propriétaire-gérant est M. Bob Grihault.

Ce magasin, qui a été agrandi et rénové par les commanditaires dont les noms paraissent sur cette page, est le deuxième d'une chaine de magasins que M. B. Grihault espère établir à St-Boniface.

M. B. Grihault, qui a été au service des magasins Shop-Easy et Tom-Boy depuis huit ans, a foi dans le progrès et le développement économique de la ville-cathédrale. M. D. Clément sera en charge du comptoir des viandes et verra à ce que les clients soient servis avec courtoisie et satisfaction.

Des prix seront distribués aux heureux gagnants au cours des trois jours durant lesquels se poursuivra la vente d'ouverture, c'est-à-dire du jeudi 19 au samedi 21 septembre.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Certains membres bien en vue de notre Conseil passent leur temps dernièrement à bazarder certains billets d'une assez grande valeur, qui permettront aux heureux détenteurs de participer à une fête sans pareille. Les annales de notre Conseil n'ont jamais rapporté rien de semblable. L'enjeu est formidable, le banquet promet d'être un des plus grands et des mieux organisés, le tout préparé dans le but de boucler d'une façon catégorique notre grand projet St-Boniface-Afrique. La soirée se déroulera le 1er octobre prochain à l'hôtel Niakwa Motor, et le résultat n'en tient qu'à l'effort qui y sera mis. Allons, les gars, si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, ne vous gênez pas; passez son nom à notre Grand Chevalier, qui se chargera des détails de vente et de contact pour vous.

Au premier degré, tous les nouveaux candidats reçoivent une des plus belles leçons de leur vie; ce n'est peut-être rien de neuf, direz-vous, mais le fait demeure que la mise en pratique de cette leçon est parfois gravement négligée. Voici qu'une occasion idéale se présente pour tous de se retremper et de faire un petit effort, bien minime et bien récompensé d'ailleurs, et de mettre en pratique cette belle vertu. Le 8 octobre prochain, il y aura clinique de donneurs de sang à la Croix-Rouge, rue Osborne, entre 7 h. et 9 h. p.m., et nous comptons, comme par les années passées, sur la bonne volonté de tous nos membres, afin que notre Conseil soit encore en tête de la liste des volontaires. On se retrouve donc nombreux, le 8 octobre prochain, à la Croix-Rouge, pour offrir notre petite contribution, puis chez Labatt's ensuite, pour refaire son plein d'essence.

Au mois d'octobre, également, plus précisément le 13, un dimanche, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, messe et communion pour tous les membres du Conseil. Après la messe, un déjeuner sera servi. Les détails manquent pour l'instant en ce qui concerne le déjeuner. Est-ce que les organisateurs attendent la stabilisation dans la fluctuation des prix de certaines denrées alimentaires qu'ils veulent présenter aux convives.

Il ne faut pas oublier le 12 octobre, fête des Chevaliers. Encore cette année, cet anniversaire sera marqué d'une façon grandiose par un banquet à l'hôtel Marlborough, suivi d'un grand bal. Les billets seront en vente sous peu. Notre Conseil a fait bonne figure à cet événement les années passées, et nous comptons qu'il en sera de même cette année. En passant, le poisson ne sera probablement pas au menu cette année, vu que la fête se déroulera un samedi soir.

A la prochaine assemblée du Conseil, le 23 septembre, notre dévoué secrétaire-financier ouvrira tout grand ses registres pour prouver une fois de plus que les affaires financières du Conseil sont en bon état et entre bonnes mains. Avez-vous quelques doutes? Venez donc lui poser vos questions; vous constaterez que c'est un homme pondéré, qui possède un humour délicat, et qui s'y connait en chiffres. Nous sommes certains que les syndics l'appuieront . . . du moins dans le domaine fiscal.

Dans le dictionnaire, nous prenons au hasard le mot "embrayer", qui se définit comme suit: Etablir la communication entre le moteur d'une machine et les organes qu'il doit mettre en mouvement. Cette définition est de Larousse. Un membre de notre Conseil en possède une autre. Notre Grand Chevalier pourrait peut-être vous la communiquer.

APRES TOUT.

OTTAWA — La délégation apostolique à Ottawa vient d'annoncer que le pape Paul VI a daigné nommer prélat domestique, le brigadier C.-R.-H. Charlebois, aumônier général catholique de toutes les forces armées canadiennes.

Mgr Charlebois avait été nommé aumônier général il y a quelques mois, à la suite de la démission de Mgr L. A. Costello.

Né à Valleyfield (Québec), Mgr Charlebois a fait ses études philosophiques et théologiques à Montréal. Il fut ordonné prêtre en 1936 et entra au service de l'armée canadienne en 1940.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— III —

Distribution équitable des trop-perçus

La Caisse Populaire Desjardins est la fusion de deux coopératives: la coopérative d'épargne et la coopérative de crédit.

Il importe d'avoir bien à l'idée ce double caractère de la Caisse populaire pour bien comprendre comment s'applique le principe coopératif de la distribution des excédents nets d'opérations aux sociétaires, en proportion des opérations qu'ils ont faites avec leur Caisse populaire.

La regle de proportionnalité qui régit les relations économiques de la Caisse populaire avec ses sociétaires exige l'application des deux principes coopératifs en vertu desquels les excédents nets d'opérations ou trop-perçus doivent être remis aux sociétaires en proportion de leurs transactions avec leur Caisse populaire: 1) la limitation de l'intérêt sur le capital; 2) la remise des excédents nets d'opérations avec leur Caisse populaire, et non pas en proportion de leur capital payé à leur Caisse populaire.

La Caisse populaire paie un intérêt limité sur le capital social (les parts sociales). L'intérêt sur les parts sociales est légèrement plus élevé que l'intérêt sur l'épargne, précisément parce que la responsabilité financière des sociétaires est légalement attachée à leurs parts sociales; le capital social encourt de ce fait un certain risque qui n'affecte pas l'épargne.

A noter aussi que le sociétaire paie une taxe d'entrée sur chaque part sociale qu'il prend et que cette part sociale, quel que soit le degré de développement et d'efficacité administrative de la Caisse populaire, ne varie jamais quant à sa valeur. Cette taxe d'entrée (avec un maximum d'environ un dollar) est une contribution directe au fonds de réserve de la Caisse populaire. Le sociétaire n'en sera jamais remboursé. Aussi, la Caisse populaire paie-t-elle, pour ces diverses raisons, au sociétaire sur son capital social une compensation sous la forme d'un intérêt légèrement plus élevé. Cet intérêt sur les parts sociales est appelé "boni" pour le distinguer de l'intérêt sur l'épargne. Il n'est pas le dividende qui, dans d'autres institutions financières, représente le partage des profits entre les actions. Car si le boni était la même chose que le dividende, il suivrait, comme le dividende, la courbe des excédents nets; plus les excédents nets seraient considérables, plus le boni serait élevé. Mais il n'en est pas ainsi: les Caisses populaires limitent l'intérêt sur le capital social, le traitent comme un bon serviteur, elles lui donnent un salaire raisonnable.

La Caisse populaire paie à ses sociétaires déposants un intérêt limité, celui qui est généralement accordé dans les autres institutions d'épargne; elle charge à ses sociétaires-emprunteurs un intérêt obtenu de ses prêts et placements sur l'intérêt également limité. La marque excédentaire de l'intérêt payé sur l'épargne est établie de façon à payer les frais d'administration, à pourvoir à des réserves jugées nécessaires pour consolider sa position financière et compenser les pertes éventuelles, et à payer un intérêt raisonnable sur les parts sociales des sociétaires.

secrétaire-propagandiste du C.C.M.
René TOUPIN,

Plus de 25% des Américains parleraient le français

ST-JEAN — M. H.-P. Salomon, professeur de français de New York, a soutenu que "le français serait en train de devenir la langue seconde aux Etats-Unis, puisque 25 pour cent des Américains la choisissent lorsqu'il s'agit pour eux d'apprendre une autre langue, ce qui mettrait le français en tête des langues secondes enseignées aux Etats-Unis, juste avant l'espagnol".

Les francophones en Amérique du Nord, affirme M. Salomon, ne sont pas seulement 7 à 8 millions, mais plusieurs dizaines de millions. S'appuyant sur des chiffres impressionnants, il signale que 3,000 professeurs de français viennent de prendre part à un congrès à Washington. Ils ne représentaient que le quart des effectifs des collèges et des universités.

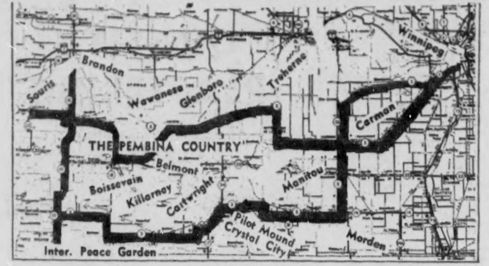
Professeur à l'Université de New Jersey, M. Salomon assure que le quart des étudiants de cette institution (qui ne compte pas d'étudiants d'origine française) peuvent s'exprimer couramment en français à la fin de leurs études.

Voici d'autres chiffres. Dans la ville de New York, qui compte 11 millions d'habitants, il n'y a que 26,000 personnes de langue française, mais l'on y compte 14 librairies spécialisées dans la vente exclusive du livre français. Il s'y vend entre autres une moyenne de 20,000 exemplaires du "Petit Larousse" par année, de même que 600,000 exemplaires de manuels pour l'apprentissage de la langue française. Il s'y vend pour plus de $5 millions de livres français.

A New York, le Lycée français compte 1,000 étudiants, dont 10 pour cent seulement sont d'origine française, avec une liste d'attente de 3,000, et c'est la même chose à Boston, Washington et Chicago.

Tout ceci a fait dire récemment à M. J.-R. Robert, secrétaire diocésain de la Société St-Jean-Baptiste à St-Jean, Qué.: "Aux Etats-Unis, le français jouit d'une vogue sans cesse grandissante, alors que dans les provinces de l'Ouest du Canada, c'est le contraire. Pourquoi celà? S'il n'est plus opportun d'enseigner le français dans l'Ouest du Canada, pourquoi 25 pour cent des Américains veulent-ils apprendre cette langue?".

Randonnée sur les traces de La Vérendrye



Quelque 2,300 membres de "Manitoba Travel and Convention Association" désireux que les Manitobains connaissent mieux leur province, dont le premier découvreur fut le grand La Vérendrye, organisent à travers cette belle province, des randonnées ayant comme devise "Visiter d'abord le Manitoba".

Chaque tournée couvrira une région différente de la province et s'effectuera dans l'automobile familiale en fin de semaine, soit du vendredi soir au dimanche soir.

S'ils ont à coeur de stimuler le tourisme dans leur province, les Manitobains doivent d'abord s'intéresser à la mieux connaitre eux-mêmes: ses nombreux endroits d'attraction, ses beautés, ses sites d'intérêts, etc. En la connaissant mieux, ils l'apprécieront davantage et seront par ce fait plus intéressés à attirer les visiteurs des autres provinces.

La première randonnée de la série, appelée "Randonnée sur les traces de La Vérendrye", telle qu'illustrée dans la carte que l'on voit ci-dessus, eut lieu récemment et fut dirigé par le président de l'Association, M. C. D. Ciley. On fit quatorze arrêts d'exploration dans les villes et villages mentionnés sur la photo.

Les autres tournées de fin de semaine comprendront: Carlton Trail, Fort Ellice, The Narrows, Duck Mountain, Riding, Pine Falls, Le grand Nord, Whiteshell et Moose Lake. Des livrets préparés par le "Manitoba Travel and Convention Association" fourniront les informations nécessaires pour ces randonnées.

Brandon

Naissance

M. et Mme Harvey De Neve, de Brandon, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, le 21 août, à l'hôpital de Brandon. Elle fut baptisée le 1er septembre sous les noms de Brenda Lynne. Les parrain et marraine furent M. et Mme James Desauiniers, grands-parents maternels de l'enfant.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a repris ses activités après deux mois de vacances. La première réunion eut lieu le 11 septembre à la sacristie, à 8 h. p.m.

L'assemblée débuta par la prière. Notre aumônier, M. l'abbé E. Fontaine, curé, félicita les personnes présentes d'être venues en aussi grand nombre.

La présidente, Mlle Mariette Jutras, fit la lecture de la correspondance, une lettre de remerciements de Mme Claire Dansereau. Lors de son départ, un chapelet lui fut offert en reconnaissance du beau travail accompli comme membre de notre Ligue.

La trésorière, Mme Paul Dupuis, indique le montant d'argent en banque. Mme Mariette De Pauw rapporta que 28 personnes ont répondu à l'appel pour donner du sang. Bravo!

M. l'abbé E. Fontaine présenta le programme de l'Action Catholique pour 1963-64, rédigé par les évêques pour tous les mouvements spécialisés: le programme spirituel; la prière des enfants, des adultes; le programme apostolique des jeunes et des adultes dans la famille, la paroisse et l'Eglise.

Après l'ajournement, un goûter termina l'assemblée.

Grand souper annuel

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques serviront, dans la salle Mémoriale de Letellier, le souper annuel à la dinde, le dimanche 6 octobre, de 4 h. 30 à 8 h. p.m. Cordiale binvenue à tous.

La REDACTRICE.

Powerview

Visiteur

M. l'abbé Allen Soucy, ancien curé, et maintenant au petit séminaire d'Otterburne, était de passage dans la paroisse et a chanté la grand-messe de dimanche dernier.

Décès

A l'hôpital général de Winnipeg, le lundi 9 septembre, est décédée Mme Berkley Crawford, âgée de 28 ans. Le service funèbre fut chanté par Mgr Joseph Bellavance dans l'église Ste-Thérèse le jeudi 12 septembre.

Les porteurs étaient MM. Donald Dimcock, Donald Kemball, Keith Brown, Douglas Fontaine, Milton Kennah et Sydney Brewster.

Le salon funéraire Russell avait charge des funérailles.

Née à Fannystelle, Mme Crawford vint avec sa famille à St-Georges, en 1942, puis l'année suivante à Powerview, où elle épousait en 1956 M. Berkley Crawford.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois enfants, Dale, Janet et Gaylene; sa mère, Mme Yvonne Coulombe; trois frères, Jean, de Powerview, Alfred, de Missoula, Montana, et Lionel, de Great Falls; six soeurs, Mmes Simone Ménard, d'Elie, Juliette Patterson, d'Edmonton, Alta, Annette Papineau, de Powerview, Rita Kollisnik, de Clarkson, Ont., Lucille Lee, de Colorado Springs, Colorado, et Edmée Moroz, de Regina, Sask.

Sont venus de l'extérieur pour les prières et les funérailles, la soeur de la défunte, Juliette, et son frère, Alfred, sa soeur, Simone, et sa famille, ainsi que Mme Gertrude Coulombe, d'Elie; M. et Mme Lucien Guyot, Mmes Marguerite Syrenne et Emile Ménard, de Fannystelle; M et Mme Fred Williams, Mmes Emma McVarish et Louise Brisebois, M. et Mme George Bell, Mme Floria Dureault, M. Gérald Dureault, Mme Phyllis Couture et M. et Mme Paul Désilets, de St-Boniface.

Remerciements

Mme Yvonne Coulombe et M. Berkley Crawford et leurs familles désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont exprimé leur sympathie, soit par envois de fleurs, offrandes de messes, assistance aux prières et funérailles ou de toute autre manière.

Institut Collégial SOMERSET

Elèves méritants bourses I.C.S.

Nous sommes heureux de vous anoncer que les élèves suivants ont gagné une bourse pour leur travail méritant de 1962-63 et pour continuer leurs études des années suivantes:

Elèves promus en Xe année: Marie Coppens, $75 (Swan Lake), Roma Labossière, $25 (Somerset) et Jocelyne Labossière, $25 (St-Léon);

Elèves promus en XIe année: Eva Thévènat, $50 (Somerset), Christine Marius, $50 (Swan Lake) et Edmond Labossière, $25 (Somerset);

Promue en XIIe année: Margaret Campbell, $25 (Swan Lake).

Nous leur souhaitons bonne chance et autant, même plus, de succès cette année.

Fête du retour

Le vendredi 6 septembre, une petite fête eut lieu à l'Institut Collégial de Somerset pour célébrer l'arrivée des nouveaux élèves de 9e année dans notre école. La fête débuta par des chants en leur honneur. Ensuite les jeux commencèrent.

Quel plaisir! Tout le monde riait à se plier en deux. Pauvres petits élèves du grade 9! Ils étaient quelquefois dans des situations non désirées. Enfin l'après-midi se termina par des chants, dont le "Salve Regina", qui servit de prière finale.

Chacun retourna chez lui le coeur gai, même les "petits" du grade 9.

Jocelyne LABOSSIERE,
grade X,
Institut Collégial Somerset.

N.-D.-de-Lourdes

Çà et là

Un souper à la volaille sera servi à la salle paroissiale le dimanche 13 octobre, de 5 h. 30 à 8 h. p.m.

Amateurs de bingo! n'oubliez pas que le dimanche 22 septembre aura lieu la grande soirée de bingo qui commencera à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $240.

Plusieurs plaintes venant des contribuables du village de Notre-Dame-de-Lourdes furent reçues. Les jeunes emploient des "BB guns" et s'amusent à tirer un peu partout; comme résultat, des vitres de maison et des grandes ampoules des lumières de rue sont brisées et l'on pourrait ajouter qu'un enfant fut même frappé près d'un oeil, ce qui aurait pû être un cas sérieux.

Avis aux parents d'enlever ces "BB guns" de leurs enfants. Cette demande est faite par le Conseil du village.

Le dimanche 15 septembre, à Notre-Dame-de-Lourdes, eut lieu une partie de football entre l'équipe de Notre-Dame et celle de St-Claude. Notre-Dame remporta la partie par un pointage de 18 à 13.

Nomination chez Carling (Manitoba)





M. J. E. HEENEY

M. H. T. Spohn, vice-président et directeur de "The Carling Breweries (Manitoba) Limited", annonce la nomination de M. John E. Heeney à la position de gérant des ventes, position qui engage sa responsabilité sur toutes les ventes de la province du Manitoba. Ayant acquis une vaste expérience dans la commercialisation et la distribution des produits, M. Heeney se joint à Carling en y apportant toute une richesse de savoir-faire dans le domaine des nouveaux développements du marché.

Transcona

Souper paroissial

Le grand souper de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu le dimanche 22 septembre de 4 h. à 7 h. p.m. Il sera servi dans la salle paroissiale, angle des rues Leola et Rosseau. Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, sous la direction de Mme U. Lamoureux, sont en charge. Tous sont cordialement invités à ce souper.

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques du conseil paroissial de Notre-Dame-de-l'Assomption a tenu sa première assemblée générale de la saison.

Après l'ouverture habituelle, la présidente, Mme M. Fenez expliqua le programme de l'année aux membres. Le comité spirituel rapporta les honoraires de deux messes, dont une pour le repos de l'âme du pape Jean XXIII et l'autre en honneur de sainte Anne.

Le comité d'éducation a soumis les noms des gagnants des bourses données par la Ligue. Une de $10 pour le premier au concours de français de l'Association d'Education, gagnée par Marc Rochon; celle de $5, donnée au premier de l'école élémentaire, gagnée par Linda Poirier, et l'autre, de $5 également, gagnée par Michel Lambert.

Ceci fut suivi d'un programme traitant sur la publicité et divers points d'intérêt en Europe présenté sur diapositives par Mme O. Lamoureux. L'assemblée se termina par le goûter.

Ne prends pas un sot pour confident, car il ne saurait garder ton secret. (Eccli 8, 17)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Nouveaux membres du personnel enseignant

Le Père Gérard Clavet est originaire de Willow-Bunch, Sask., où il fit ses études primaires. Il poursuivit son cours secondaire au collège Mathieu de Gravelbourg et ses études universitaires à Ottawa. Il entra au noviciat des Clercs de St-Viateur en 1947 et fut ordonné prêtre en 1956. Gradué du Toronto Teachers' College, il enseigna sept années au collège classique de Cornwall, Ont. Au collège St-Joseph, il assumera les charges de Père Spirituel, de professeur d'anglais et d'organiste.

Le Frère Emilien Beaudry est originaire de Joliette, Qué. Après son noviciat, il fit ses études pédagogiques à Rigaud, Qué., et devint successivement professeur et directeur dans les écoles de Montréal et des environs. Il a à son crédit quelques 25 années d'expérience dans l'enseignement. Ici, il devient assistant-économe et professeur de religion.

Le Frère Albert Bougie est notre nouveau préfet de discipline. Originaire de l'Orignal, Ont., le Frère Bougie est parfait bilingue. Sa longue expérience avec les jeunes comme professeur et directeur des organisations sportives sont autant de qualifications qui l'aideront à bien remplir le poste important qui lui est confié.

Le Frère Paul-Emile Vaillancourt est licencié de l'Institut Pédagogique St-Georges et porteur de brevets d'enseignement de la province de Québec à tous les niveaux des cours primaire, secondaire et universitaire. Il devient professeur de français en 11e et en 9e années. Il est aussi une autorité en sciences naturelles. Ses nombreuses connaissances ouvriront certainement de nouvelles horizons à nos élèves.

Le Frère Aimé-Onil Dépôt a été pendant 13 ans professeur dans les écoles dirigées par les Clercs de St-Viateur à Montréal. Spécialisé en français et en musique, le Frère Dépôt devient professeur de français en 10eA, 10eB et 12e années, ainsi que directeur de la chorale du collège. Il sera aussi directeur d'Action Catholique.

Nouveautés au collège

Pendant les vacances, le Père Econome a vu a un grand nombre de réparations et d'améliorations un peu partout. Ce fut la chaufferie, la buanderie, les toitures, les réfectoires qui subirent des transformations notables. De son côté, le préfet de discipline, aidé de quelques confrères généreux, n'a cessé d'organiser, transformer, raffraichir la salle et la cour de récréation, l'équipement de sport, la cantine. Qui n'a remarqué la toilette faite aux tables de billards, de ping-pong, de mississippi, aux trapèzes, ballons-volants, tennis! Quelles transformations au comité des jeux! Fini de chercher au fond des tiroirs, balles, ballons, gants de balle-au-camp! Tous ces articles sont maintenant bien numérotés, rangés soigneusement sur des supports mobiles. Le comité des jeux respire l'ordre et la propreté.

Réunion des professeurs

Le principal a déjà convoqué deux réunions plénières du corps professoral. En plus des directives générales pour l'année, un système de récompense et de sanction fut élaboré en vue de stimuler nos élèves aux études. Un barème de note de conduite et d'application fut proposé et sera mis en vigueur sans tarder.

Responsabilités

Depuis leur arrivée au collège, plusieurs élèves se sont vus confiés des responsabilités:

Comité de jeux: Régis Cantin, 11e année, président, Henri Goulet, 12e, Roger Duclos, 12e, Henri Trudel, 11e, et Paul Graveline, 10eB.

Portiers: Jules Comeault, 12e, Gérald Champagne, 12e, Gérald Lavallée, 11e, et Robert Bosc, 11e.

Sacristains: Jean Rochon, 9eA, et Albert St-Vincent, 9eA.

Caisse scolaire: Francis Benoit, 12e.

Cantine: Jules Comeault, gérant, Bernard Beaudry, Henri Goulet et Régis Cantin, commis.

Invitation

Les autorités du collège invitent les parents, amis et anciens aux funérailles solennelles du R. F. Léopold Amasse, le samedi 28 septembre à 11 h. a.m.

Dunrea

Malades

Les paroissiens de Dunrea offrent leurs voeux de prompt rétablissement à leur dévoué curé, M. l'abbé C. Vachon, hospitalisé à St-Boniface, et l'assurent du secours de leurs prières.

M. Pierre Aubin a fait un séjour à l'hôpital de Killarney, et Mme Adélard Boulet est toujours hospitalisée à Brandon.

A tous ces malades vont des souhaits de prompt retour à la santé.

Çà et là

M. et Mme A. Lavoie ont reçu avec plaisir, en fin de semaine, la visite de M. le Dr et Mme Clément Lavoie, de St-Boniface.

M. et Mme Arnie Ashcroft (Rita Boulet), accompagnés de leur fils et de M. Roland Boulet, tous d'Ottawa, Ont., étaient en villégiature chez M. et Mme Aimé Boulet, en fin de semaine.

M. et Mme A. Boulet et leurs enfants, de Glenora, sont venus rendre visite à M. et Mme Georges Boulet, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rondeau se sont rendus à St-Boniface, dernièrement, pour reconduire leur fils, Denis, au collège, où il poursuivra ses études; ce dernier était accompagné de ses amis, MM. Dave Baert et Bryan Empson, d'Edmonton et Lethbridge, Alta.

M. Armand Boulet, fils, après ses vacances passées chez ses oncle et tante, M. et Mme Théo. Boulet, est retourné à Killarney, ainsi que le jeune Raymond Carney, qui a passé ses vacances chez sa grand-mère, Mme Lucien Légaré.

Ronald, William et Donald Boulet, ainsi que François Paradis et Gérald Lavoie sont partis pour le collège de St-Boniface, ces jours derniers.

Miles Pauline et Yvette Boulet, Linda Côté et Suzanne Maurice sont allées poursuivre leurs études à l'Académie St-Charles.

A tous ces jeunes, bon courage et succès.

Les catholiques en Corée

SEOUL — Le Comité Catholique Coréen a publié des statistiques qui révèlent que, au cours de l'année 1962, le nombre des catholiques s'est élevé, en Corée du sud, de 575,789 à 620,789, ce qui représente une augmentation de 8.5 pour cent. On ne possède aucune indication précise au sujet de la Corée du nord.

La Corée du sud compte actuellement 25,500,000 habitants. L'archidiocèse de Séoul, à lui seul, compte 144,464 catholiques et l'augmentation pour 1962, a été de 15,000 nouveaux fidèles. C'est cependant le diocèse d'Inchon qui enregistre le plus grand nombre de nouvelles adhésions au catholicisme: 24,898 nouveaux fidèles, soit une augmentation de 12 pour cent.

Changements apportés à l'orthographe esquimaude

OTTAWA — Les missionnaires Oblats de l'Arctique ont étudié un projet en vue d'apporter des changements à l'orthographe esquimaude tout en tenant compte des nombreux dialectes. Ce système orthographique permettra aux Esquimaux de lire les publications rédigées à leur intention, malgré les particularités de la langue des différentes régions.

En effet, lors d'une rencontre tenue récemment à Montréal par des missionnaires Oblats spécialisés en langue esquimaude, il a été convenu d'apporter quelques changements à la langue esquimaude. La rencontre avait pour but de modifier l'orthographe ou plutôt certaines règles de l'orthographe esquimaude.

Richesse et difficultés

La multiciplicité des dialectes constitue une richesse pour la langue esquimaude, toutefois il faut se rendre compte que ceci rend plus difficile les échanges entre les Esquimaux eux-mêmes. Selon les missionnaires Oblats participant à la réunion, il faut une certaine uniformité dans la façon d'écrire l'esquimau tout en faisant place aux différents dialectes à l'intérieur du système orthographique.

Avant d'être mis en application, le nouveau système orthographique devra cependant recevoir l'approbation des vicaires apostoliques.

Mon Guide au Cinéma

29 août 1963

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Alakazam, The Great
Assignment Outer Space
Bear, The
Black Gold
Boy Who Caught a Crook
Captain Sinbad
Capture That Capsule
Cattle King
Constantine and the Cross
Day Mars Invaded the Earth
Dentist in the Chair
Drums of Africa
55 Days at Peking
First Spaceship to Venus
Flight That Disapeared
Flipper
Francis of Assisi
Gathering of Eagles
Gidget Goes to Rome
Great Escape
Great Van Robbery
Hercules and the Captive Women
Honeymoon Machine
How The West Was Won
In Search of the Castaways
Invasion Quartet
Jason and the Argonauts
Joseph and His Brethern
Jumbo
Kill or Cure
King Kong vs. Godzilla
Lafayette
Lassie's Great Adventure
Legend of Lobo
Lilies of the Field
List of Adrian Messenger
Make Way for Lila
Man From the Diner's Club
McLintock
Miracle of the White Stallions
Mouse on the Moon
Murder at the Gallop
My Six Loves
Mysterious Island
Mystery Submarine
Nikki, Wild Dog of the North
No Place Like Homicide
Nutty Professor, The
Papa's Delicate Condition
Password Is Courage
Phantom Planet
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
PT 109
Purple Hills
Queen of the Pirates
Raiders of Leyte Gulf
Raven, The
Reluctant Saint
Reptilicus
Savage Sam
Sergeant Was a Lady
Seven Seas to Calais
Snake Woman
Son of Flubber
Summer Magic
Swordsman of Siena
Tammy and the Doctor
Tarzan's Three Challenges
Teenage Millionaire
Thief of Baghdad
13 Frightened Girls
30 Years of Fun
Ticklish Affair, A
Titans, The
Traitors
Two Daughters
Ugly American
Valley of the Dragons
Varan — The Unbelievable
Voyage to the Bottom of the Sea
When the Clock Strikes
You Have to Run Fast
Young Guns of Texas
Young and the Brave

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

All the Way Home
All Night Long
Amazons of Rome
Atlantis, the Lost Continent
Billy Budd
Birds, The
Black Fox
Black Zoo
Bridge To the Sun
Burning Court, The
Call Me Bwana
Castilian, The
Cat Burglar
Centurion
Charade
Child Is Waiting, A
Come Fly With Me
Convicts 4
Court Martial
Courtship of Eddie's Father
Cow and I, The
David and Lisa
Day and the Hour, The
Day of the Triffids
Devi
Devil At 4 O'Clock
Diary of a Madman
Donovan's Reef
Dr. Blood's Coffin
Duel of the Titans
Erik, The Conqueror
Everybody Go Home
Four Days of Naples
40 Pounds of Trouble
Frantic
Fury of the Pagans
Good Soldier, Schweik
Guns of Darkness
Harbor Lights
Hook, The
House of the Damned
Huns, The
It Happened at the World's Fair
Just For Fun
Kiss of the Vampire
Lancelot and Guinevere
Lawrence of Arabia
Long Absence
Miracle Worker
Murder on the Campus
Mutiny On the Bounty
My Name Is Ivan
Naked Edge
Old Dark House, The
Paranoiac
Play It Cool
Pit and the Pendulum
Playboy of the Western World
Samson and the Seven Miracles
Sanjuro
Sardonicus
Scream of Fear
Secret of Deep Harbor
Showdown
Slave, The
Square of Violence
Taras Bulba
Terror, The
Thrill of It All
To Kill a Mockingbird
Trunk, The
Twenty Plus Two
Twice Told Tales
Weekend With Lulu
Werewolf in a Girls' Dormitory
Wheeler Dealers
X—The Man With the X-Ray Eyes
Yellow Canary
Young Doctors
Young Racers, The

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Ada
Armored Command
Baltic Express
Beach Party
Big Risk, The
Breakfast At Tiffany's
Bye, Bye, Birdie
Caretakers
Cairo
California
Claudelle Inglish
Come Blow Your Horn
Come September
Condemned of Altona
Corridors of Blood
Couch, The
Crime Does Not Pay
Critic's Choice
Crooks Anonymous
Day in Court, A
Dime With A Halo
Fatal Desire
Five Miles to Midnight
Great War, The
Heavens Above
Hud
Hustler, The
I Could Go On Singing
In the French Style
Leopard, The
Love and Larceny
Love at Twenty
Love Is a Ball
Lovers of Teruel
Magnificent Sinner
Marriage of Figaro
Mind Benders, The
Money, Money, Money
Monkey in the Winter
Nine Hours to Rama
One Plus One
Panic In Year Zero
Passionate Thief
Period of Adjustement
Police Nurse
Quare Fellow
Rebel with a Cause
Rice Girls
Rififi in Tokyo
Rocco and His Brothers
Running Man, The
Season of Passion
Sparrows Can't Sing
Spencer's Mountain
Summer and Smoke
Sundays and Cybele
Susan Slade
Term of Trial
Three On a Spree
Thunder of Drums
Town Without Pity
Toys in the Attic
Trial, The
Trial and Error
Two Are Guilty
Two Women
V.I.P.'s, The
Warriors Five
West Side Story
Whatever Happened to Baby Jane?
Where the Truth Lies
Winter Light
Wrong Arm of the Law
Yojimbo

CLASSE A — Section IV

Ne convient qu'aux adultes, et cela avec réserve

Adam and Eve
Advise and Consent
Anatomy of a Murder
Case of Dr. Laurent
Circle of Deception
Cleo from 5 to 7
Crowning Experience
Devil's Wanton
Divorce, Italian Style
Eclipse
8½
Freud
Girl of the Night
Important Man
Intruder
King of Kings
La Dolce Vita
Lolita
Long Day's Journey Into Night
L-Shaped Room, The
Martin Luther
Mondo Cane
Never Take Candy From a Stranger
Pressure Point
Sky Above and the Mud Below, The
Storm Center
Strangers in the City
Suddenly, Last Summer
This Sporting Life
Too Young to Love
Victim
Walk On the Wild Side

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Arturo's Island
Back Street
Candide
Cleopatra
Cry of Battle
Diamond Head
Explosive Generation
Follow the Boys
For Love of Money
Free, White and 21
Girl Hunters
Goodbye Again
Head, The
House of Fright
In the Cool of the Day
Irma La Douce
Island of Love
Johnny Cool
Joker, The
Kind of Loving
Landru
La Viaccia
Leda
Light Fantastic
Madame
Main Attraction
Man Trap
Marilyn
Marines Let's Go
Mary Had a Little
Mongols
New Kind of Love, A
Night Is My Future
No Exit
Of Love and Desire
Operation Bikini
Paris Blues
Passion of Slow Fire
Peeping Tom
Private Lives of Adam and Eve
Purple Noon
Rampage
*Shock Corridor
Sodom and Gomorrah
Splendor in the Grass
Stripper, The
Tartars
Temptress and the Monk
That Touch of Mink
Time Out For Love
Tomorrow Is My Turn
Two Weeks in Another Town
Vampire and the Ballerina
Very Private Affair
Wall of Noise
Waltz of the Toreadors
War Lover, The
War Slave Ship
White Slave Ship
Wild Harvest
Wives And Lovers
World by Night

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Maurice Gendron (née Irène Pinette), de St-Boniface, à la naissance d'une fille, le 10 septembre.

Çà et là

En visite chez la famille Jules Leperre au cours de la semaine du 8 septembre étaient M. et Mme Jack Valpel, de Ninette, M. et Mme Bill Bilous, de Winnipeg, et M. et Mme Peter Bilous, de McCreary.

Le jeune Danny Sul, de St-Vital, a passé une semaine ou deux chez ses grands-parents, M. et Mme Albert Labelle.

M. et Mme Adrien Clément étaient en visite chez M. et Mme J.-L. Corbel, le dimanche 15 septembre.

M. et Mme Alfred Archambault, de Foxwarren, visitaient M. et Mme L. Archambault, dimanche dernier.

M. et Mme Léopold Roussin, de Meadow Portage, visitaient M. et Mme J. Moriaux et Mme A. Roussin, récemment.

N'oubliez pas la vente d'articles usagés le vendredi 20 septembre, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale. Il y aura quantité de bons vêtements.

M. Noël L'Heureux a passé la fin de semaine du 14 septembre avec son épouse et ses enfants.

Ste-Rose-du-Lac

50e anniversaire de mariage

Le dimanche 15 septembre, dans l'église paroissiale, le R. P. J. Alarie, O.M.I., célébrait une messe d'Action de grâces à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Ingelbeen. Dans son sermon, le Révérend Père fit ressortir la grande foi des jubilaires, leur courage et surtout le bon exemple qu'ils ont donné à leurs enfants et à la paroisse.

Dans l'adresse aux jubilaires, on releva que le chiffre 13 n'a pas porté malheur, car, le 13 septembre 1913, une jeune fille, 13e enfant d'une famille nombreuse, épousait un jeune pionnier, Alphonse Ingelbeen. Qui donc dira que le chiffre 13 porte malheur?

M. et Mme Ingelbeen ont eu 11 enfants. Huit demeurent à Ste-Rose: Joseph, Michel, Adélard, Mmes Charles Raffray, Jean Menec, Marcel Parthenay, Gérald Tucker et Cyril Petillion. Mme Hervé Molgat demeure à Laurier, et Jeanne est encore à la maison. Ils ont 33 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Çà et là

Plusieurs jeunes sont partis poursuivre leurs études à l'extérieur: au collège de St-Boniface, Marc Arnal, André et Jean-Louis Maguet; au collège St-Joseph d'Otterburne, Léo Bonin, Emile Brunel, Maurice Duhard et Emile Molgat; au collège Mathieu de Gravelbourg, Roger Delveaux, Emile Duhard et Armand Legal.

Le dimanche 15 septembre, on apprenait avec regret le départ du R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., vicaire à Ste-Rose depuis deux ans, pour la Maison des Retraites à St-Norbert. Tous le remercient pour son dévouement et son intérêt dans la paroisse, dans la mission d'Ochre River et surtout pour les encouragements qu'il donna aux malades en qualité d'aumônier à l'hôpital de Ste-Rose. Meilleurs voeux de tous dans sa nouvelle fonction à St-Norbert.

Cordiale bienvenue au nouveau vicaire, le R. P. Florido Turgeon, O.M.I., professeur au collège Mathieu de Gravelbourg.





Tous les radiophiles du réseau national français de Radio-Canada entendront, le samedi 21 septembre, la "Fête au Village" qui a été enregistrée dans la maison de M. et Mme René Mulaire, à St-Pierre-Jolys, Man., dans la soirée du 27 juin dernier. L'équipe de Radio-Canada était alors composée de MM. Roland Lelièvre, animateur, Paul Legendre, réalisateur, et J. Théroux, opérateur, qu'accompagnait le grand artiste Félix Leclerc. Les photos ci-dessus ont été prises à cette occasion par M. Fernand Lavergne, maire du village. On y voit quelques-uns des 135 paroissiens de St-Pierre-Jolys qui écoutèrent alors avec tant de ravissement les chansons de "Félix": dans la photo du haut, les dames apprécient ces chants remplis de poésie enchanteresse, de fine psychologie canadienne-française, de charme amusant et discret; dans celle du bas, les jeunes entourent l'artiste qui signe de sa plus belle main programmes et chansons. Ne manquez pas ce programme de chez-nous, samedi matin: 11 h. 30 à CKSB (St-Boniface); 10 h. 30 à CFRG (Gravelbourg) et CFNS (Saskatoon).

Conventum général des Anciens de l'Université d'Ottawa en octobre

OTTAWA — Plus de 500 anciens et anciennes de l'Université d'Ottawa, en provenance de tous les coins du Canada, des Etats-Unis et du Mexique, se rencontreront dans l'enceinte de leur Alma Mater en octobre prochain, à l'occasion du conventum général 1963.

Les 19 cercles régionaux et les cinq cercles de facultés de l'Association des anciens, comprenant des anciens étudiants et des diplômés de l'Université, seront représentés. M. Jean Richaud, président du cercle de Mexico, assistera au conventum avec son épouse.

Le conventum, qui aura lieu les 25, 26 et 27 octobre, est en préparation depuis huit mois sous la direction de MM. René Dostaler et Norman Sheahan, d'Ottawa.

L'Association des anciens compte plus de 12,000 membres inscrits dans deux sections, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise. Son conseil général est présidé alternativement par le président de chaque section, Me Luc-André Couture, de Hull-Sud, Qué., et le Dr John A. Doyle, d'Ottawa.

Voici la liste des cercles régionaux actifs, avec les noms des présidents locaux:

Dans le Québec — Chicoutimi: M. Jean Lavoie, Bagotville; Maniwaki: M. Maurice Nault, pharmacien; Montréal: Me Paul Buisson, avocat, et M. John V. Tittley, publiciste; Québec: Me Gustave Guay, notaire; Rimouski: M. Paul Lepage, marchand; Rouyn-Noranda: M. Fernand Larouche, comptable; Sherbrooke: Me Marcel Nichols, Drummondville; Trois-Rivières: M. Pierre Rousseau, frais funéraires.

Dans l'Ontario — Cornwall: M. Robert Hodgins, homme d'affaires; Hawkesbury: Dr Arcade Perrier, L'Orignal; Ottawa: Me Rosaire Barrette, avocat, et M. Harold Grace, assurances; Sudbury-Sturgeon Falls: M. Jean Soulière, North Bay; Timmins: M. Noël Bélec, comptable; Toronto: M. W. Galvin, représentant; et Windsor: M. Rosario Masse, Riverside.

Ailleurs — Winnipeg: le R. P. G. Laviolette, O.M.I.; Vancouver: Me Clément Lambert, avocat; Mexique: M. Jean Richaud, Mexico; et Detroit: Me J. Emmett Tunney, avocat.

Le R. P. Arcade Guindon, O.M.I., est le directeur du secrétariat permanent de l'Association des anciens, qui publie depuis treize ans une revue bilingue intitulée "Ottawa".

Semaine nationale d'immunisation

DU 22 AU 28 SEPTEMBRE

Pourquoi remettre à plus tard ce qui devrait être fait maintenant — Faites immuniser vos enfants.

Parents éveillez-vous — dans l'intérêt de vos enfants — faites les immuniser.

Vos enfants ont-ils été immunisés contre: la coqueluche, la poliomyélite, la tuberculose, le tétanos, la diphtérie et la variole? — Si non — Consultez votre médecin ou votre service de santé à ce sujet.

L'immunisation coûte si peu — elle nécessite si peu de temps — pourquoi courir des risques quand on peut facilement se protéger.

Consultez votre médecin ou votre service de santé — On vous expliquera comment protéger votre famille par l'immunisation contre: la coqueluche, la poliomyélite, la tuberculose, le tétanos, la diphtérie, la variole et la grippe.

Pourquoi attendre une épidémie pour se faire vacciner? Il peut être trop tard.

La protection que procure la plupart des vaccins ne dure que quelques années. Des injections de rappel sont par conséquent nécessaires.

Il est de première importance que les adultes soient vaccinés contre la poliomyélite. Consultez votre médecin ou votre service de santé.

Soyez sages — faites-vous immuniser.

Le Manitoba vient en tête dans le domaine touristique

Il semble que le Manitoba dépassera le record touristique de l'an dernier par environ 10 pour cent cette année. L'hon. G. Evans note que durant les premiers six mois de 1963 on a enregistré une augmentation de 14.8 pour cent sur l'année précédente dans les va-et-vient outre-frontière, ce qui représente un total de 65,297 automobiles venant du sud seulement, sans compter le trafic allant en sens inverse.

L'an dernier, 1,355,273 touristes dépensèrent $39,647,844 au Manitoba et, si le même courant se poursuit, le chiffre touristique dépassera 1,400,000 et leurs dépenses dépasseraient $41 millions.

De nouvelles routes et des accommodations pour le camping ont attiré plus de touristes que jamais dans le nord où les registres ont battu tous leurs records; il en fut ainsi dans les régions de Whiteshell, Clear Lake et autres du sud manitobain.

LE VILLAGE DE ST-PIERRE

ST-PIERRE, MAN.

AVIS est présentement donné aux contribuables qu'une copie des rapports écrits du vérificateur des comptes, accompagnée de l'exercice de l'année, du bilan des revenus et dépenses, des reçus et déboursés avec notes explicatives, sont en filière au bureau de la secrétaire-trésorière et peuvent être examinés, aux heures de bureau. Tout contribuable ou son représentant, à ses propres frais, peut les examiner et prendre des notes au besoin.

Le Conseil du Village de St-Pierre.

THE VILLAGE OF ST. PIERRE

ST. PIERRE, MANITOBA

NOTICE is hereby given that a copy of the written report of the auditor together with the supporting balance sheet, abstract statements of revenues and expenses, and cash receipts and disbursements and accompanying schedules are on file in the office of the Secretary-Treasurer and are available for inspection by any ratepayer or his agent, at all reasonable hour, and that any ratepayer or his agent, at his own expense may make copy thereof or extracts therefrom.

The Council of the Village of St. Pierre.

M. David Guichon, 83 ans, est inhumé à Ile-de-Chênes

ILE-DE-CHENES — Le 7 septembre est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. David-J. Guichon. Né à St-Boniface, il vivait dans la paroisse depuis 1920. Il fut maître de poste de la région de 1940 à 1960.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, David-D. et André, d'Ile-de-Chênes, et Aimé, de St-Boniface; six filles, Mme B. Cyr, de St-Boniface, la Rév. Sr Marie-St-David, S.J.S.H., de Richer, Mme A. Trudeau, Jeanne, May et Téhrèse, d'Ile-de-Chênes; trois frères, Alexandre, Joseph et Ovila; trois soeurs, Mme M. Girard, Mlle May Guichon et Mme A. Chabot; 19 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence familiale à Ile-de-Chênes et le service funèbre fut chanté le mardi matin 10 septembre, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Le salon funéraire Desjardins avait charge des arrangements.

Sincères condoléances à la famille Guichon.

St-Pierre

Décès

Le lundi 7 septembre eurent lieu dans l'église de St-Pierre les funérailles de M. Adélard Lafrance, décédé le 4 septembre à l'hôpital de St-Pierre, à l'âge de 80 ans et deux mois.

La messe de Requiem fut célébrée par le R. P. Daniel Lafrance, neveu du défunt. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Natif de Bathgate, D.-N., M. Lafrance résidait au Manitoba depuis 68 ans. Frappé d'une terrible maladie depuis environ deux ans, il accepta toutes ses souffrances avec grand courage et résignation.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Lucia; quatre filles, Claire (la Rév. Sr Marie-Lucia, S.N.J.M.), de St-Jean-Baptiste, Laure (Mme A. Tauffenbach), de Ste-Anne, Fernande (Mme N. Tkachyk), de St-Pierre, et Elaine (Mme R. Gay), de St-Pierre; 12 petits-enfants; deux frères, Willie, de Delmas, Sask., et Noël, de St-Pierre; deux demi-frères, Lucien et Jean, aussi de St-Pierre; deux soeurs, Azilda (Mme A. Latreille) et Anna (Mme E. Descent), toutes deux de Montréal.

Remerciements

Mme Lucia Lafrance et sa famille désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion de leur récent deuil.

La Broquerie

Un beau voyage

Au cours du mois d'août, Mme Arcade Bédard a fait un voyage de trois semaines à Vancouver, C.-B., où elle a visité son frère et sa nièce. Elle est revenue enchantée de son voyage.

Lorette

M. l'abbé L. Lévesque, vicaire, a pris ses vacances pour aller rendre visite à ses parents à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué. M. l'abbé Joseph Pageau, de St-Boniface, est venu aider à M. l'abbé R. Bélanger, curé, durant son absence. Il y eut pendant ce temps les quarante-heures, où les parents se firent un devoir de se rendre en grand nombre aux offices et aux heures d'adoration.

Plusieurs jeunes de la paroisse sont allés au collège de St-Boniface poursuivre leurs études. Ils sont Alfred Manaigre, Richard Jeanson et Marcel Jacques; puis au Juniorat, Jean Soulodre, et au Petit Séminaire, Martial Marcoux et Denis Dugas.

M. Paul Marcoux, de Vancouver, C.-B., a passé quelques jours chez son frère, Louis, à Lorette. Il a aussi visité son cousin, M. l'abbé D. McDougall, à Ile-de-Chênes, ainsi que ses autres parents.

"Nous avons été les artisans de notre faiblesse"

QUEBEC — "Si nous avons préféré jouer à la politique et aux élections pendant que l'étranger s'installait solidement chez nous, à qui la faute? Il semble assez clair que nous avons été nous-mêmes les propres artisans de notre infériorité dans le domaine économique."

C'est ce qu'a affirmé le président de la mutuelle d'assurance La Laurentienne, lors de l'inauguration à Québec du nouveau siège social de cette compagnie, un immeuble qui a coûté $4,000,000.

Notant qu'il est faux de prétendre que nous ne sommes pas libres au pays du Québec, le Dr J.-A. Tardif a déclaré: "Au cours du développement rapide de La Laurentienne, ni les Juifs, ni les 'maudits Anglais', ni les Américains, ni les Allemands, ni les Japonais, ni les communistes, fascistes ou autres, ne nous ont causé le moindre ennui, ne nous ont opposé la moindre résistance. Si nous avons rencontré des obstacles, éprouvé des difficultés, — et nous en avons eus, — ils nous sont venus de l'intérieur, de ceux qu'on appelle les nôtres, et non de l'extérieur".

Le Dr Tardif a souligné que, depuis la fondation de La Laurentienne, huit ou dix compagnies canadiennes-françaises d'assurances ont vu le jour. L'actif global des compagnies canadiennes-françaises, alors qu'il n'était que de $6,500,000 en 1938, s'élevait à $337,000,000 en 1961; le montant des primes perçues, c'est-à-dire la somme d'épargne que les citoyens du Québec confient à l'administration de ces compagnies, s'élevait à $60,000,000 en 1961, alors qu'il atteignait à peine le million en 1938.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

24-712-24C.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

N'introduis pas chez toi n'importe qui, car nombreuses sont les ruses de l'intrigant. (Eccli 11, 29)

• • •

La bénédiction du Seigneur est la récompense de l'homme pieux, en un instant Dieu fait fleurir sa bénédiction. (Eccli 11, 22)

• • •

Sois attaché à ta besogne et mets-y ta joie et vieillis dans ton travail. (Eccli 11, 20)

La Défense Civile dit:

Les retombées radio-actives sont de la poussière et non un gaz; elles ne s'infiltrent pas, mais se déposent. Un lavage les fait disparaître.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: Turner 82351.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	78.6	79	79	79	79.2
C.W. no 3	75.4	75.6	75.6	75.6	76
Fourrage no 1	75	75.2	75.2	75.2	75.4
Fourrage no 2	72	72.2	72.2	72.2	72.4
Fourrage no 3	69	69.2	69.2	69.2	69.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	116.6	116.6	117	117	117.2
C.W. no 3—6 rangs	114.6	114.6	115	115	115.2
Fourrage no 1	106	106	106.2	106.2	106.4
Fourrage no 2	104.6	104.6	105	105.2	105.4
Fourrage no 3	101.6	101.6	102	102.2	102.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	143.4	150⅜	151⅛	152⅜	152⅞
C.W. no 3	140	146⅞	147.4	148.4	148⅞
C.W. 2 rej.	140	146⅞	147⅝	148⅞	149⅜
C.W. no 4	124.4	131⅜	132	133.2	133⅝
Ergot	123.4	130⅜	131	132.2	132⅝
Sur voie net	143.4	150⅜	151⅛	152⅜	152⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	78.4	78.6	78.6	78.6	79
Décembre	77.6	78	78.2	78⅜	78.6
Mai	79⅛	79⅜	79.6	79.6	80⅛
ORGE —					
Octobre	109.6	109.6	110	110	110.2
Décembre	108	108.2	108.4	108.4	108⅞
Mai	109	109.2	109.6	109.2	109.4
LIN —					
Octobre	311	311.4	313.4	316.4	320
Décembre	306.4	307.2	309.6	312.2	212.2
Mai	312.6	313.6	315⅞	318	318
SEIGLE —					
Octobre	144.4	151⅜	152	153.2	153⅝
Décembre	140.4	144⅝	146⅛	147⅜	149
Mai	143.2	146.6	148⅛	149.4	151.4

(Pour la semaine du 9 au 13 septembre 1963)



M. Wilfrid Stébenne, directeur de la promotion des ventes et des relations extérieures au journal "La Presse", a pris l'avion de Canadian Pacific Airlines, lundi après-midi, à Dorval, à destination de Winnipeg où il assiste cette semaine au congrès de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens. Il est ici photographié avec son épouse et sa mère, âgée de 75 ans, dont ce voyage est le baptême de l'air. (Photo Canadien Pacifique)

Le coût des aliments a tendance à diminuer

OTTAWA — Le coût des denrées alimentaires a eu tendance à diminuer ces dernières années — du moins en rapport avec le pouvoir d'achat de la population canadienne.

Il y a 12 ou 15 ans, par exemple, il en coûtait une heure de travail à l'ouvrier salarié pour acheter 1½ livre de beurre; en 1962, c'est 3 livres de beurre que le même ouvrier peut acheter avec une heure de son salaire. Durant la période 1948-50, une heure de salaire permettait d'acheter 1.7 douzaine d'oeufs, tandis qu'on peut s'en procurer 3½ douzaines aujourd'hui à même le salaire d'une heure.

En 1935, les Canadiens dépensaient pour l'alimentation le quart de leur revenu. Il en est à peu près de même aujourd'hui avec cette différence que la même proportion du revenu fournit au consommateur des aliments plus variés, meilleurs et mieux emballés que dans le passé.

De fait, le prix des denrées alimentaires a plus que doublé depuis un quart de siècle mais, durant le même laps de temps, les salaires ont quadruplé. Il y a 25 ans, il en coûtait $10 par semaine pour nourrir une famille de quatre personnes; aujourd'hui, il en coûte $25. En 1935-39, par contre, le revenu annuel disponible était de $339 par personne au Canada, comparativement à $1,512 en 1962.

Notre régime alimentaire s'est aussi modifié. Nous consommons maintenant plus de fruits et de légumes, plus de viande rouge et blanche, mais moins de produits dérivés des céréales et moins de pommes de terre.

Bref, le revenu des Canadiens s'est accru à un rythme plus rapide que le coût des denrées alimentaires. Il y a quelque 25 ans, le salaire net d'une semaine achetait de quoi nourrir une famille moyenne pendant 2½ semaines environ, en regard d'à peu près 4½ semaines en 1962.

Ces renseignements sur le coût actuel des denrées alimentaires en rapport avec celui des années antérieures sont extraits de la publication no 1167 intitulée "Prix des aliments et revenus". On peut s'en procurer gratuitement un exemplaire en adressant sa demande à la division de l'Information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

BANFF, Alberta — Une résolution destinée à libéraliser les lois qui régissent les avortements dans le pays a été repoussée par le comité de la justice pénale de l'Association canadienne du barreau à l'issue d'un débat acerbe de trois heures, durant lequel des objections d'ordre religieux et moral ont été soulevées.

Message du pape au peuple vietnamien

SAIGON — Le pape Paul VI déclare, dans un message adressé au peuple vietnamien, qu'il a suivi avec "appréhension et angoisse" les récents événements qui se sont déroulés au Sud-Vietnam.

Le message du pape, qui est inclus dans une lettre pastorale de l'archevêque de Saigon, Mgr Paul Nguyen Van Binh, porte la date du 11 septembre.

Le pape déclare notamment: "Nous trouvons un motif de consolation dans le fait que l'Eglise catholique au Vietnam, tout en demeurant, comme sa mission le requiert, en dehors des querelles de nature politique, a effectué et ne cessera pas d'effectuer, par l'intermédiaire de ses évêques, prêtres et fidèles, tout effort possible en vue d'une conciliation, appelant l'attention des dirigeants et des citoyens sur la valeur et l'efficacité des principes de justice et de charité de l'Evangile afin d'assurer la paix et le progrès pour tous".

Mgr Sheen s'élève contre la richesse du clergé américain

DETROIT — Mgr Fulton J. Sheen a condamné le luxe que le clergé américain s'accorde dans un monde qui compte tant de pauvres, ajoutant que l'Eglise catholique devrait "repenser" le voeu de pauvreté.

L'évêque auxiliaire de New York a déclaré que le voeu de pauvreté des communautés religieuses pourrait être étendu au clergé séculier et aux laïques.

Mgr Sheen, parlant devant un auditoire de 3,000 personnes, a comparé les catholiques des Etats-Unis à l'homme riche dont parle la Bible.

"Les pauvres du monde ne peuvent pas vivre d'un repas par année", a-t-il dit. "Ils ont besoin de manger tous les jours".

Mgr Sheen a signalé qu'il y a dans le monde deux milliards de personnes qui seraient heureuses de faire le voeu de pauvreté de l'Eglise catholique "si cela signifiait qu'elles vivraient dans des conditions matérielles aussi agréables que celles dans lesquelles vivent dans ce pays les personnes qui font le voeu de pauvreté".

Mgr Sheen a même annoncé qu'il proposera au Concile Vatican II, dont la seconde session doit s'ouvrir le 29 septembre, que les Eglises des nations riches "adoptent" les Eglises des nations pauvres, dans le but de leur fournir de l'aide.

Il a exprimé l'avis que les dons faits par les Americains aux organismes charitables protestants, juifs ou catholiques soient entièrement déductibles de l'impôt sur le revenu, si ces sommes doivent servir à l'aide à l'étranger.

Bénédiction de la nouvelle église au cinquentenaire d'Assiniboia

ASSINIBOIA — Une autre page de l'histoire de la paroisse St-Georges d'Assiniboia vient de s'écrire, le dimanche 1er septembre, lors de la bénédiction de la nouvelle église, circonstance qui coincidait avec le 50e anniversaire de la paroisse. C'est la réalisation d'un beau rêve! . . . ou plutôt, "la réalisation de l'impossible" au dire d'un vénérable pionnier.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, bénit l'édifice à 4 h. p.m. Une foule nombreuse assistait ensuite à la messe pontificale. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé A.-L. Boudreau, ancien curé de la paroisse. Les Chevaliers de Colomb formaient la garde d'honneur. L'assistance alternait avec la chorale pour le chant de la messe.

A cette occasion, M. Léo McGinn fut décoré de la médaille pontificale "pro Ecclesia et Pontifice".

Ensuite, au gymnase de l'école séparée, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un succulent banquet, au cours duquel M. A. Carrière présenta les orateurs invités: M. le maire Fred Morley, M. Dalhman, M.A.-L., M. Watson, M.P., Mgr A. Roy, P.D., de Gull Lake, offrant l'historique de la paroisse d'Assiniboia; M. L. McGinn, représentant les pionniers de la paroisse, M. E. Biais, représentant la jeune génération, et Mgr J.-A. Vachon, P.D., curé, qui sut faire ressentir sa reconnaissance pour l'étroite collaboration et l'esprit d'entente de ses chers paroissiens.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse prit ensuite la parole pour exprimer son appréciation du magnifique travail accompli avec tant de générosité par le dévoué curé et ses fervents paroissiens qui ensemble ont mené à bonne fin cette gigantesque entreprise.

En souvenir de la fête, un magnifique gâteau — réplique de la nouvelle église — chef-d'oeuvre de Mme Marie Bergeron, fut offert à Mgr J.-A. Vachon, curé.

Assistance

L'on remarquait à cette touchante cérémonie plusieurs membres du clergé: Son Exc. Mgr A. Decosse, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., de Ponteix, Mgr Rodrigue Lussier, P.D., d'Assiniboia, Mgr Alfred Roy, P.D., de Gull Lake, le R. P. A. Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, M. l'abbé P. Boudreau, curé de Shaunavon, M. l'abbé L. Rodrigue, curé de St-Victor, M. l'abbé L. Poulin, curé de Lisieux, M. l'abbé F. Ducharme, curé de Coderre, M. l'abbé G. Laprise, curé de Cadillac, M. l'abbé R. Larivière, curé de Meyronne, M. l'abbé L. Folk, curé de Swift Current, MM. les abbés A. Bouchard et W. Mahoney, de Gravelbourg, et les RR. FF. M. Deschênes et E. Kosa, O.M.I., de Gravelbourg.

Des religieuses Missionnaires Oblates, de St-Boniface, Man., et Gravelbourg, les Soeurs Grises de Lisieux et de Gravelbourg, les Filles de la Croix de Willow-Bunch et de Laflèche, et les Soeurs de la Ste-Famille de Gravelbourg étaient aussi présentes.

Il faut mentionner la présence des révérends J. Vicker, de l'église anglicane, W. E. Ramont, de l'église-unie, C. E. Bray, de l'église presbytérienne, J. Erickson, de l'église luthérienne, tous d'Assiniboia; de M. le maire et des échevins, des secrétaires de la ville et de la municipalité rurale, ainsi que de la Grande Unité Scolaire d'Assiniboia.

De nombreux parents et amis des paroisses environnantes se joignirent aux paroissiens d'Assiniboia pour cette circonstance mémorable.

Wawota

Çà et là

M. Marcel Bessette et sa soeur, Mme Dionne, de Winnipeg, Man., sont en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Filteau, et chez leurs neveu et nièce, M. et Mme Adrien Bessette.

M. Pierre Charles, instituteur, enseigne à Carlyle, cette année.

Baptêmes

Mme Albert Jacques, convertie à la religion catholique, fut baptisée le 14 septembre en l'église St-François-Xavier de Wawota. Parrain et marraine, M. et Mme André Baudu.

Eva-Patricia, fille de René Jacques et de Patsy Jackson. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Jacques, oncle et tante de l'enfant.

Gordon-Roy, fils d'Albert Jacques et de Maureen Burman. Parrain et marraine, M. et Mme René Jacques, oncle et tante de l'enfant.

Saskatoon

Retour de voyage

Mme Adrien-Y. LeGars fut agréablement surprise récemment, quand un groupe de voisins et amis se réunirent chez elle pour entendre parler de ses vacances passées en Europe.

Ses réponses aux nombreuses questions, ainsi que le récit des visites en Angleterre, Belgique, Suisse, Allemagne, Autriche et Italie, et finalement du mois passé en France ne laissèrent aucun doute que ce voyage fut des plus agréable.

A Londres, Mme LeGars fut parmi les Canadiens invités à la réception du 1er juillet en l'honneur du Haut Commissaire du Canada, M. George Drew. A Rome, le 13 juillet, elle assistait à la première audience publique de Paul VI en la basilique St-Pierre. Elle traversa la France du nord au sud et de l'ouest à l'est, de Dieppe aux Pyrénées, et de Belfort à Nantes, Loire Atlantique.

Dans cette dernière ville, sa ville natale, elle retrouva des cousins ainsi qu'une tante, Mme Hoeux, de la Brousse Marcelli, et à Clulny-sous-Bois, elle eut le plaisir de faire la connaissance de neveux et nièces de son défunt mari. Mme LeGars parla avec enthousiasme du relèvement de la France et de l'aisance qui existe partout. Un délicieux goûter mit fin à cette agréable soirée.

Dorothée BIBBEY,
élève de français.

Prud'homme

Jubilé d'argent

Félicitations à la Rév. Sr Marie-Donatien (Henriette Bandet), qui fêta le 7 août son 25e anniversaire de vie religieuse. Une messe fut célébrée par le R. P. Elvin, O.S.B. Les Filles de la Providence exécutèrent le chant.

Un diner fut servi à la salle de Vonda, réunissant la nombreuse famille de la jubilaire. Etaient présents: son père, M. Henri Bandet; ses frères et soeurs, la Rév. Sr Marie-Antoinette (Emilie), de Québec, Mme Madeleine Neault et ses enfants, de Domremy, Gérard et sa famille, de la Colombie-Britannique, Mme Thérèse Lèvesque, de Wembley, Alta, Mme Marie Langen, de St-Albert, Alta, Jean-Marie et sa famille, de Labelle, Qué., Mme Regina Buli et sa famille, de Meskanaw, et Jeannette, de la Colombie-Britannique. Mme Cécile Chabot, de Lac Pelletier, René et sa famille étaient absents.

On remarquait aussi parmi les invités MM. Florian Montes, François, Roger et René Prévost, de St-Front.

Décès

Le mercredi 14 août, à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, est décédée Mme Berthe Beaudry, à l'âge de 67 ans.

Depuis les derniers 10 ans, Mme Beaudry passa beaucoup de temps à l'hôpital. Cependant elle endura sa maladie avec grande résignation.

Des prières furent récitées au salon funéraire Parks et les funérailles eurent lieu à St-Denis, le 17 août.

La défunte laisse dans le deuil six filles, Berthe (Mme Gilles Leray), de Prud'homme, Thérèse (Mme Jos. Prince), de Shipman, Florence (Mme Alfred LaBrecque), d'Arcy, Hélène (Mme Edgar Boulianne), de Prud'homme, Marie-Jeanne (Mme Adjutor Lepage), de St-Denis, et Lucienne (Mme Clarence Tingengam), de Calgary, Alta; trois fils, Maurice, de Prud'homme, Gérard et Bruno, de St-Denis, et 42 petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe en 1954.

Sincères condoléances à la famille Beaudry.

Autres décès

C'est avec regret qu'on apprenait la mort de M. l'abbé Alexandre Grimard et de M. Arthur Painchaud, de St-Boniface, Man. Sincères condoléances aux familles Grimard et Painchaud.

Baptêmes

Le 21 juillet: Richard-François, fils de M. et Mme Maurice Marcotte, né le 18 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel LaBelle, cousins.

Le 17 août: Terence-Joseph, fils de M. et Mme Gérard Higginbothan.

Çà et là

Félicitations à M. l'abbé Kleiter, qui fut ordonné prêtre au début de juin. Il chanta sa première grand-messe à Cudworth. Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, était présent pour l'occasion.

M. l'abbé Paul Carrier est revenu après avoir passé de belles vacances au Québec. Les RR. PP. Elvin et Florian, O.S.B., du collège St-Pierre de Muenster, le remplacèrent durant son absence.

M. et Mme Amédée Brochu et leur fils, Léo, de Morinville, Alta, visitèrent M. et Mme Léon Lévesque. Mme Lévesque et ses deux enfants se rendirent à Lac La Ronge avec M. et Mme Brochu.

MM. et Mmes T. Martel et Louis Lévesque, de New Westminster, C.-B., visitèrent leur parenté à Prud'homme.

LA SUPERBE ELEGANCE DE LA CHRYSLER 1964 DONNE ENCORE LE PAS



L'excellence de sa ligne et de sa technique qui en a fait le chef de file de sa catégorie l'an dernier, se continue cette année dans la Chrysler 1964 de Chrysler Canada Ltd. Dans le domaine de son dessin et de sa construction, on a apporté encore plus d'attention pour donner satisfaction aux clients. La Chrysler 1964 est dotée de la fameuse garantie exclusive Chrysler de 5 ans-50,000 milles sur son rouage d'entrainement.

Cours universitaires à Saskatoon aux instituteurs des Indiens

OTTAWA — Le R. P. André Renaud, O.M.I., directeur général de la Commission des oeuvres indiennes et esquimaudes des Pères Oblats, a quitté Montréal mercredi matin à destination de Saskatoon où il dirigera, à titre de professeur agrégé, un cours au Collège d'éducation de l'Université de la Saskatchewan à l'intention des instituteurs qui enseignent aux Indiens.

Le directeur général a participé à Montréal au colloque sur l'Arctique tenu à l'Université McGill sous les auspices de l'Arctic Institute of North America. Il se rend directement à l'Université de la Saskatchewan afin de reprendre avec le début de l'année académique la direction de ses cours qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recherches et d'entraînement professionnel en éducation des Indiens. Ce programme en voie d'élaboration a été mis sur pied il y a deux ans et les cours se donnent à l'été comme durant l'année académique régulière.

Nonobstant son éloignement du secrétariat de la Commission à Ottawa, le Père Renaud continuera à prendre part au travail de cette dernière à titre de directeur des études. Le R. P. James Mulvihill, O.M.I., occupera cette année le poste de directeur général suppléant. Le R. P. André Renaud reviendra à Ottawa à la fin des cours de l'année académique.

Courval

Ouverture des classes

Bienvenue aux nouveaux instituteurs, M. et Mme Charmildon.

L'école fut modernisée durant les vacances et ouvrait ses portes le 3 septembre pour une autre année. Courage et bon succès à tous.

Naissances

A M. et Mme Roger Patoine est né un fils.

A M. et Mme Charles Arguin est né une fille, le dimanche 8 septembre.

Va-et-vient

M. Edouard Tremblay et sa fillette, ainsi que son frère, M. Bernard Tremblay, visitaient leurs parents, M. et Mme Joseph-Edmond Tremblay, dernièrement.

Mmes Bernadette Croteau, Albertine Patoine, Léa Gaudreau, ainsi que M. et Mme Lionel Patoine, Mlles Clarice Croteau et Dianne Meili sont allés à la bénédiction de l'église, à Assiniboia.

M. Ronald Landry et Mlle Clarice Croteau sont allés poursuivre leurs études à l'école normale de Regina.

M. et Mme Emile Meili sont allés conduire leur fils, Gérald, à l'Université de Saskatoon, où il suivra un cours de vétérinaire.

M. et Mme Charles-Emile Tremblay, de Morse, ainsi que M. et Mme Gabriel Tremblay, d'Assiniboia, visitaient leurs parents, M. et Mme Wilbrod Tremblay.

Le 12 septembre, M. et Mme Roland Tremblay se rendaient aux funérailles de leur beau-frère, M. Toussaint Aussant, à Gravelbourg.

Malades

Un prompt rétablissement à M. Joseph Landry, qui fut transporté à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg par M. Charles Arguin, après un accident d'automobiles. Les deux véhicules en question appartenaient à MM. Roland Tremblay et Lionel Coderre.

M. Landry subit de graves coupures au visage et autres malaises. M. Lionel Coderre a une fracture au nez mais est revenu à son foyer après avoir reçu les soins nécessaires à l'hôpital.

Mme Roger Patoine est revenue chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Mlle Denise Marcil est revenue dans sa famille après un séjour à l'hôpital.

Lisieux



Lauréate

Chaleureuses félicitations à Mlle Thérèse Préfontaine, élève de 7e année à l'école de Lisieux, qui a été proclamée lauréate dans la classe B au concours de français de l'A.C.F.C., en juin dernier.

Félicitations sincères aussi à M. Richard Emond et à Mlle Colette Delorme, qui sont arrivés respectivement deuxième et quatrième, également en 7e année.

Prince-Albert

Etudiantes lauréates

La Rév. Sr Marie-Goretti, N.D.C., Mlles Paulette Houle et Agnès Friedt recevaient du Département de Regina de riches bourses de $500 chacune.

La haute moyenne de ces trois étudiantes en 12e année leur méritait cet insigne honneur.

La Rév. Sr Marie-Goretti suivra les cours au Collège d'Education à Saskatoon, tandis que Mlles Houle et Friedt commenceront leurs Cours Lettres ès Science; Mlle Houle à l'Université de Saskatoon, et Mlle Friedt à Regina.

Mlle Pauline Dubé, de 11e année, est lauréate des examens de français de l'A.C.F.C. Sa moyenne de 92 pour cent la place première de la province.

Sincères félicitations à ces quatre étudiantes de l'Académie de la Présentation de Marie, à Prince-Albert.

L'Amérique latine: espoir de l'Eglise

PARME — Au cours d'une conférence qu'il a prononcée à Salsomaggiore, près de Parme, Mgr Antonio Samorès, secrétaire de la congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires et vice-président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, a dit que ce continent constituait "l'espoir de l'Eglise".

L'Amérique latine, a dit l'orateur, recèle des énergies spirituelles immenses, mais est exposée aux dangers du communisme et de la superstition. L'Eglise a déjà pris de nombreuses initiatives en sa faveur, afin d'y sauvegarder la foi catholique et de la rendre apte à exercer une activité missionnaire dans les autres parties du monde.

Le nombre des catholiques vivant en Amérique latine est actuellement de 100 millions, ce qui représente un tiers de la population catholique de l'ensemble de la terre.

Cours de français en Colombie-Britannique

VERNON, C.-B. — On enseigne le français tel qu'on le parle dans le Québec, aux bambins de six ans, à la première école privée de la Colombie-Britannique.

M. Flavien Belzile, de Rivière-du-Loup, Qué., instituteur comptant trois années d'expérience, a été engagé par le principal C. W. Twite, au cours d'un voyage au Québec.

"Il est évident que beaucoup d'instituteurs canadiens-français aimeraient enseigner dans les écoles de la Colombie-Britannique, dit-il. J'ai inséré des annonces dans deux journaux de Montréal et j'ai reçu 26 réponses."

On ne parle que le français à la table de M. Belzile durant le repas et lorsqu'il agira en qualité de maître de maison, les garçons devront lui adresser la parole en français.

Le professeur de 24 ans passera quelque temps chaque semaine à donner le point de vue canadien-français aux classes d'histoire canadienne, reprend M. Twite. "L'intérêt croissant porté au biculturalisme en notre pays impose, dit-il, que les étudiants aient une plus grande compréhension de l'héritage du Canada français".

Coût "relativement" élevé des essais-H de la France

PARIS — La construction d'une base atomique dans le Pacifique est une création relativement coûteuse qui s'étalera sur plusieurs années mais qui correspond à un besoin trop évident, a déclaré Me Georges Pompidou dans une interview que publie l'hebdomadaire "Paris-Match".

Le premier ministre a ajouté que "même après avoir signé le traité de Moscou, les Etats-Unis ont lancé un programme de modernisation de leurs bases aux îles Johnson, qui dépasse de loin tout ce que nous faisons. Et même après les accords de Moscou, je constate, les chiffres le prouvent, qu'un Français consacre à l'effort militaire une partie moindre de son revenu non seulement qu'un Américain ou qu'un Russe, mais même moins qu'un Anglais ou qu'un Allemand.

Questionné sur l'éventualité que la France se livre prochainement à des essais nucléaires dans l'atmosphère, le premier ministre a répondu: "Je ne dis pas cela, je dis simplement que nous ne pouvons pas renoncer aux expériences indispensables pour terminer la tâche entreprise depuis des années".

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Le septième jour
12.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Radio-Journal, Tourisme et voyages
3.30—Musique de ballet
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre de chambre de Montréal
5.15—78 tours
6.00—Radio-Journal, Contes du dimanche
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal et Tour des capitales
8.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Chronique sport.
9.05—Le cabaret du soir qui penche
10.02—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—A tour de rôle
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Détente musicale
11.30—Une demi-heure avec
12.00—Radio-Journal, Pot pourri musical
12.15—Nouvelles locales, Nouvelles agricoles
12.30—Chansonnettes
1.00—Interdit aux hommes
1.30—Plein soleil
1.34—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.40—Coeur à coeur
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Dansons la Capucine
4.30—Les jeux de l'été
4.45—Musique en dînant ou reportage
5.00—Radio-Journal, Coin des tout-petits
5.30—Club 710
5.58—L'Angélus
6.00—Radio-Journal, Comptoir du disque
6.32—Radio-Sacré-C.
6.45—Le chapelet
8.00—Radio-Journal et commentaires
10.00—Aadgio
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fermeture

LUNDI

3.30—Club de photographie
7.00—Sonates
7.30—Artistes et écrivains
8.30—Musique de Chambre
9.00—Jardins français

MARDI

3.30—Fantaisies musicales
7.00—Marcel Lévesque ou Ted Elfstrom et leur ensemble
7.30—Regards sur le Canada français
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—A l'enseigne du compositeur
9.00—Concert de la BBC

MERCREDI

3.30—A votre santé
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—L'homme américain
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

3.30—Fantaisies musicales
7.00—Variétés de Québec
7.30—Place publique
8.30—Les classiques français
9.00—L'art de diriger l'orchestre
9.30—Concert d'été

VENDREDI

3.30—Fantaisies musicales
7.00—Musique
7.30—Arts et sciences
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre de Vancouver

SAMEDI

7.00—Radio-Journal, Soleil Levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.20—Variétés
8.30—Mon jardin
9.00—Objectif 12-63
9.30—Légendes dorées
10.00—Images du Canada
10.30—Fêtes au village
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Détente musicale
11.30—Chansons et succès
12.00—Radio-Journal, Fantaisies
2.00—Concert international
3.30—Subsistance de l'homme
3.45—Musique
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cycle Prévert
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, A travers le temps
5.30—Allégro
6.00—Radio-Journal et reportage
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Jazz Club
8.00—Radio-Jouranl et revue
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Chronique sport.
9.05—Aux portes de la nuit
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fermeture

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

9.55—O Canada, Ouverture, Horaire
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Sports
11.15—Folklore
11.30—Le 7e jour
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Tourisme et voyages
3.30—Musique de ballet
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Chansonnette
6.00—Radio-Journal, Contes du dimanche
6.30—Cabaret du soir qui penche
8.00—Nouvelles et Tour des capitales
8.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Chronique sport.
9.15—78 tours
10.00—Radio-Journal, nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Nouvelles agricoles
6.30—Bonjour compatriotes
7.00—A tour de rôle
8.00—Nouvelles locales
8.10—Radio-Sacré-C.
8.25—Bonjour compatriotes
8.58—Nouvelles locales
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Communiqués
12.00—Nouvelles locales
12.15—Réveil rural
12.30—Partage du jour
1.00—Prince-Albert sur nos ondes
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Sur deux plages
2.30—Une demi-heure avec
3.00—Radio-Journal
3.02—Communiqués
3.10—La tête à l'ombre
3.40—D'un disque à l'autre
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Dansons la Capucine
4.30—Les jeux de l'été
4.45—Bienvenus Sask.
5.00—Radio-Journal
5.30—Coeur à coeur
6.30—Nouvelles locales
6.40—Sports
6.45—Le chapelet
7.30—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles de CKSB, Pensée du soir et Fin

LUNDI

11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
11.45—Touches d'ivoire
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
6.00—Radio-Journal, Artistes et écrivains
7.00—Sonates
8.30—Musique de Chambre
9.00—Jardins français
10.00—Reportage ou Hebdo sport
10.15—Poésie et musique

MARDI

11.15—Poésie et musique
11.30—Vie croissante
11.45—Un peu de tout
5.45—Musique en dînant ou Hebdo sport ou Reportage
6.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
7.00—Marcel Lévesque et son ensemble
7.30—Café Negro et Lucien Hétu à l'orgue
8.00—Concert de la BBC
10.00—Adagio

MERCREDI

11.15—North Battleford sur nos ondes
11.45—Fantaisie
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
6.00—Radio-Journal, L'homme américain
7.00—Rien qu'une chanson
8.30—Concert
10.00—Adagio

JEUDI

11.15—Debden sur nos ondes
11.45—Piano populaire
5.45—A votre santé
6.00—Radio-Journal, Place publique
7.00—Variétés de Québec
8.30—Les classiques français
9.00—Cinéma, mon amour
9.30—Concert d'été
10.00—Adagio

VENDREDI

11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.45—Quelques danses
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
6.00—Radio-Journal, Arts et sciences
7.00—Coquelicot
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre de Vancouver
10.00—Palmarès 1170

SAMEDI

6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Debout, c'est l'heure
8.00—Nouvelles locales
8.10—Radio-Sacré-C.
8.25—Bonjour compatriotes
8.45—Le quart d'heure des curieux
9.00—Objectif 12-63
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Images du Canada
10.30—Fête au village
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Communiqués
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Radio-Journal, Fantaisies du samedi
2.00—Concert international
3.30—Subsistance de l'homme
3.45—Entracte
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cycle Prévert
4.30—Bienvenue Sask.
5.00—Radio-Journal, Résumé des nouvelles et météo
6.15—Le chapelet
8.00—Nouvelles et Revue de la semaine
8.30—La langue bien pendue
9.00—Chronique sport. Aux portes de la nuit
10.00—Reportage
10.30—Nouvelles de CKSB, Pensée du soir et Fin

Un cloître expiatoire sera érigé à Dachau

MUNICH — Un cloître expiatoire de carmélites sera érigé à Dachau. Il sera situé dans le prolongement direct du camp, dont il sera séparé par un mur. Le camp lui-même, restauré, deviendra un mémorial rappelant le souvenir de ceux qui y sont morts et qui y ont souffert pour la liberté, le respect de la personne humaine et l'indépendance de leur patrie.

La première pierre, posée au cours d'une émouvante cérémonie, le 26 avril dernier, contient un parchemin rappelant l'histoire de l'enfer de Dachau, la libération des prisonniers par l'armée américaine il y a 18 ans, la volonté de contribuer à l'expiation des crimes qui y ont été commis, ainsi qu'un portrait du pape Jean XXIII et une documentation sur le Congrès eucharistique mondial de 1963.

Mgr Neuhaeusler, évêque-coadjuteur de Munich, et lui-même ancien interné de Dachau, après avoir béni la pierre, la frappa de trois coups symboliques avec un marteau vieux de trois siècles, dont deux inscriptions rappellent qu'il fut utilisé en 1641 par l'empereur Ferdinand III lors de la pose de la première pierre du cloître des Carmes de St-Joseph de Ratisbonne et de neuf autres du même ordre. Une troisième inscription porte le nom du nouveau cloître: "Karmel Heilig Blut Dachau" (Carmel du Sang précieux de Dachau). L'histoire de ce cloître remonte à une initiative du cardinal Doepfner, archevêque de Munich, qui, en 1962, reprenant l'idée d'un de ses prédécesseurs, le cardinal Faulhaber, lança un appel public en faveur de la construction d'une chapelle expiatoire. "Il ne m'appartient pas, disait-il de jouer les accusateurs ou les juges. J'hésite à parler d'une faute collective du peuple allemand; mais que tous ceux qui avaient atteint l'âge de citoyen et qui, bien que jeunes encore, avaient déjà une certaine maturité politique, fassent leur examen de conscience. Que celui, même qui se croit sans reproche et sans tache, entende, en tant qu'Allemand, en tant que chrétien, cet appel à l'expiation nécessaire pour tous les péchés commis par des citoyens allemands à Dachau et ailleurs".

Répondant à cet appel, la Mère Marie-Thérèse de l'Amour crucifié, supérieure des Carmélites de Beuel-Puetzchen en Rhénanie, commune située à proximité de Bonn, proposa au cardinal Doepfner de faire pénitence avec ses soeurs sur l'emplacement du camp, afin de faire de ce lieu d'horreur un lieu de prière et d'expiation. "Il ne faut pas, écrivait-elle, que Dachau, où tant d'hommes ont péché et tant d'êtres humains souffert d'une manière indescriptible, soit seulement un lieu du souvenir ou de curiosité".

"Dachau, a dit Mgr Neuhaeusler, nous crie que l'Allemagne hitlérienne a ravi la liberté, la dignité humaine, les droits élémentaires à des milliers d'hommes avant de leur enlever l'existence. La honte devrait nous monter au visage, nos coeurs devraient s'abîmer dans le repentir."

Après avoir rappelé que Dachau n'était qu'un camp parmi des nombreux autres et relevé qu'une carte pendue dans l'ancien crématoire retrace le réseau de camps où "des hommes ont été abattus comme des rats, battus à mort, torturés ou passés à la chambre à gaz", le prélat a poursuivi:

"Sans doute, certains parmi nous préféreraient qu'on ne rappelât pas toutes ces horreurs, parce qu'ils n'ont rien à se reprocher ou parce qu'ils croient n'avoir qu'une très faible part des responsabilités dans cette monstrueuse accumulation de crimes et de ruines, mais ont-ils pour autant le droit de minimiser la chose et de se contenter de s'en laver les mains? En ces lieux où ont été accomplis les pires crimes, chaque Allemand a le devoir de faire son examen de conscience."

Mgr Neuhaeusler a conclu: "La pose de la première pierre de ce cloître expiatoire nous montre comment, à force d'humanité et de contrition, il est possible de racheter cet amoncellement de fautes et de crimes".

Peut-on neutraliser les fusées dans leurs silos?

WASHINGTON — Il se peut que l'Union soviétique soit à mettre au point un système qui neutraliserait dans leurs silos les missiles des Etats-Unis, au moyen de l'énergie électro-magnétique dégagée par l'explosion d'armes nucléaires à très haute altitude, écrit le magazine "Missiles and Rockets".

"Ce qui signifierait, ajoute le magazine, que les Etats-Unis auront investi des milliards de dollars dans une "ligne Maginot" faite de missiles "Atlas", "Titan" et "Minutemen", rendus inutilisables par le nouveau système soviétique".

"Missiles and Rockets" croit que c'est cette crainte qui explique la nette opposition de plusieurs militaires hauts gradés et de savants atomistes à la ratification du traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires non souterrains . . . Les militaires voudraient effectuer encore plus d'expériences atomiques pour vérifier si un effet "paralysant" peut être rendu possible.

Selon le magazine, le général Thomas Power, commandant de la "Strategic Air Command", aurait soulevé ce point lors de son témoignage devant la commission sénatoriale responsable de l'état de préparation des forces armées.

Dons importants au Musée national

OTTAWA — Quatre statues de grandeur naturelle, sculptées directement d'un tronc d'arbre par Louis Jobin, sont parmi les dons importants qui ont été faits cette année au Musée national du Canada.

D'après M. Arthur Laing, ministre des Ressources nationales, "Louis Jobin, de Ste-Anne-de-Beaupré, fut un des sculpteurs éminents du Canada et le dernier de la grande tradition religieuse de la sculpture sur bois du Canada français. Nous sommes reconnaissants à M. A. Sidney Dawes, de Montréal, de nous avoir donné trois de ces statues et à M. Herbert Schwartz, également de Montréal, de nous avoir offert la quatrième statue".

La mort de Louis Jobin en 1928 a mis fin à une riche période de sculpture exclusivement religieuse au Canada français. Cet art avait pris naissance dans la célèbre Ecole des Arts et Métiers fondée en 1676 à Cap-Tourmente par Monseigneur de Laval, évêque de Québec. Les statues en bois de grandeur naturelle, représentant des saints et des anges, étaient destinées à orner les églises paroissiales, les cimetières et les carrefours. Jusqu'ici, le Musée national du Canada, la Galerie nationale, le Musée des beaux arts de Montréal, le **Detroit Institute of Fine Arts**, ainsi que d'autres musées et des collectionneurs particuliers, ont fait l'acquisition de quelques-unes de ces sculptures de valeur dont ils font le plus grand cas.

Les trois statues que M. Dawes a offertes au Musée national représentent la sainte Vierge, saint Joseph et saint Jean. La quatrième statue, représentant aussi saint Jean, est encore recouverte de la peinture originale qui y avait été appliquée pour la protéger contre les intempéries.

Tous les dons importants faits au Musée sont évalués par un comité dont les membres ont été spécialement choisis à cette fin. Le donateur peut déduire de son impôt sur le revenu la valeur attribuée à ses dons.

Vancouver, C.-B.

La paroisse St-Sacrement perd en M. M. Ecarnot un de ses pionniers

VANCOUVER — Le jeudi 5 septembre est décédé pieusement, à 1 h. a.m., en la paroisse St-Sacrement de Vancouver, M. Maurice Ecarnot, époux d'Angéline Goulet. La paroisse perd dans ce paroissien exemplaire, l'un de ses plus dévoués fondateurs, dont le zèle et la fidélité ne se sont jamais démentis depuis 1946, soit depuis l'ouverture officielle de cette paroisse nationale de langue française.



M. Maurice Ecarnot

M. Ecarnot est né à Montmartre, Sask., le 18 juillet 1898, de Charles Ecarnot et de Noémi de Trémaudan. Il était le troisième enfant d'une famille de 10: sept filles et trois garçons. Après avoir passé toute son enfance dans son village natal, le jeune Ecarnot s'enrôla dans l'Armée canadienne vers la fin de la première grande guerre, en avril 1918. Il passa un an et demi à Aldershot, en Angleterre, puis laissa l'armée et revint à Montmartre. Le 28 novembre 1922, il y épousa Angéline Goulet. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-A. Thériault, alors curé, décédé il y a quelques mois à peine.

M. et Mme Ecarnot vinrent à Vancouver en 1937; ils y résidaient depuis, ainsi que leur fille unique, Hélène, mariée à M. Harold Bringsli, le 20 juin 1953, et mère de deux fillettes, Lisa-Marie et Christine.

Durant la dernière Grande Guerre, de 1940 à 1942, M. Ecarnot s'enrôla de nouveau dans l'Armée canadienne à Petawawa, Ont. S'il n'est pas allé au front, c'est qu'il était hospitalisé lorsque son régiment traversa en Europe. En 1942, il quitta définitivement l'armée.

Comme on le notait au début, la famille Maurice Ecarnot compte parmi les pionnières de St-Sacrement de Vancouver. En effet, dès avant l'organisation de la paroisse, les Ecarnot firent partie des groupements canadiens-français de Vancouver, qui favorisèrent grandement l'obtention d'une paroisse de langue française en juin 1946. Depuis lors, M. Ecarnot, sa dame et sa fille sont de toutes les corvées et de toutes les oeuvres (chorale, comité paroissial, dames auxiliaires, Chevaliers de Colomb, fonds scolaire, Caisse populaire, C.Y.O., etc.)

On signale entre autre la part immense de dévouement que M. Ecarnot apporta dans l'organisation et le bon fonctionnement de la Caisse populaire, qui connut, sous son long terme de trésorier, un développement presque incroyable. Quant à Mme Ecarnot, les Dames Auxiliaires, dont elle fut de nombreuses années la présidente très estimée, lui doivent énormément. Leur fille, Hélène, est organiste de la paroisse depuis sa fondation. De plus, elle occupa un certain temps la charge de présidente du C.Y.O., qui fut longtemps la seule organisation de jeunesse de la paroisse, comparable à la J.O.C. des Prairies et de l'Est.

Les très nombreux témoignages de sympathie que reçut M. Ecarnot lors de sa longue et douloureuse maladie et surtout les condoléances universelles de la paroisse, à l'occasion de son décès, montrèrent dans quelle haute estime les paroissiens tenaient le regretté disparu. A partir du jour où il fut administré (le 5 août) et même de nombreuses semaines auparavant, M. Ecarnot eut la consolation de communier presque tous les matins. Dieu lui fit la grâce de garder sa connaissance presque jusqu'à la fin et d'avoir ses funérailles un premier samedi du mois, qu'il sanctifiait depuis des années d'une façon toute particulière par la communion réparatrice et la récitation communautaire du rosaire à l'église.

Les funérailles eurent lieu le samedi 7 septembre à 10 h., en l'église St-Sacrement. Le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé, officiait, assisté des RR. PP. J.-L. Lemire et Donald Murphy, S.S.S., comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Charles Paris, assistant chancelier du diocèse et grand ami de la famille, était présent au choeur. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Jean-Laurent Girard, et accompagnée par M. Ernest Girard, exécuta avec brio et grande piété la messe solennelle de Requiem. M. Roger Larochelle, soliste, exécuta le cantique "Beau Ciel".

Comme M. Ecarnot était membre du 4e degré des Chevaliers de Colomb (Conseil Père Fouquet), il eut pour ses funérailles une garde d'honneur de 10 Chevaliers du 4e degré, MM. Albert Lefebvre, Paul Gagnon, J.-Arthur Beaubien, Paul Protin, le Dr Henri St-Louis, Euclide Hébert, Maurice St-Cyr, Oscar Loiselle, J.-E. Audette et Raymond Gaudry.

Les porteurs étaient MM. Josaphat Gagnon, Albert Vaugeois, Gordon Billings, John Chevalier, Ulric Dandurand et Victor Martin. Le salon funéraire Kearney était en charge des funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière Forest Lawn.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et ses deux petits-enfants, deux frères, Auguste, de Montmartre, Sask., et Charles, de Pont Audemer, France; sept soeurs, Noémi (Mme J. Cregan), Mariette (Mme A.-A. Leblanc), Yvonne, Hélène (Mme Rosaire Lachambre), Anna (Mme Dewey Taylor), Germaine (Mme Bernard Cooligan) et Agnès (Mme Arthur Cooligan).

Sincères condoléances à cette famille si méritante, qui désire remercier tous ceux et celles qui l'ont soutenue dans sa grande épreuve, soit par l'offrande de messes, de fleurs ou autres témoignages de sympathies.

Paul VI évoque la séparation entre l'Angleterre et Rome

CASTELGANDOLFO — Les "drames spirituels" du peuple britannique ont été évoqués par le pape dans une allocution qu'il a prononcée au cours d'une visite faite l'autre jour aux élèves du collège anglais dans leur maison d'été de Palazzolo, sur les bords du lac de Castelgandolfo.

Paul VI a affirmé en particulier que "le grand drame de la séparation de l'Angleterre de l'Eglise de Rome, les aspirations, les expériences, les premières lueurs d'une nouvelle journée religieuse et spirituelle catholique du peuple anglais" remplissaient son coeur de sympathie émue et d'admiration.

Cadillac

Décès

Une messe de Requiem pour feu Donald Snider eut lieu le vendredi 13 septembre. Ses parents et amis, de Neville et Lac Pelletier, y assistaient. M. Snider était mort quelques jours auparavant d'un accident d'aviation. Il était le fils de M. et Mme Walter Snider, garagiste de Neville.

Çà et là

Mme Béatrice Sylvain conduisit Mme Alphée Lacasse à l'hôpital Université de Saskatoon, où celle-ci reçut des traitements jusqu'au jeudi 19 septembre. Dimanche dernier, Mme Sylvain ramena Mlle Vivianne Lacelle, qui était hospitalisée au même endroit depuis son accident d'automobile. Prompt rétablissement à ces dames.

Mme Gertrude Tinant, de Ponteix, et Mlle Rose-Marie Lacelle, de Regina, visitent la famille Ludovic Lacelle.

La famille D. Kopperud est déménagée à Swift Current, où M. Kopperud occupe un emploi depuis quelque temps.

M. et Mme Lucien Roy ont reconduit leur fils, Maurice, au séminaire de Prince-Albert, où il poursuit ses études.

Debden

Va-et-vient

M. Hector Brunet eut la visite de sa mère, Mme U.-G. Brunet, de Victoria, C.-B.

M. et Mme Fernand Lajeunesse, de Maillardville, C.-B., et M. et Mme Emile Lajeunesse, de Cold Lake, Alta, étaient en visite chez M. et Mme Omer Lajeunesse, dernièrement.

Mme Elisée Vallée, de Port Alberni, C.-B., soeur de M. Théodore Gaudreault, et Mme Albert Laitres, du même endroit, ont passé quelques jours dans la paroisse.

Après avoir terminé quatre mois d'étude à Regina et avant de poursuivre leurs études de garde-malade à Prince-Albert, Mlles Evangéline Cyr et Lorraine Paquette ont passé quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Emilien Cyr et Conrad Paquette. Tout en venant conduire ces dernières, M. et Mme Jules Boulet, Mlle Rita Perron et M. Bernard Perron, de Regina, ont visité leur parenté à Debden.

M. et Mme Amédée Ruel ont eu la visite de leurs gendre et fille, M. et Mme Albert Paquette, de Lac du Bonnet, Man.

M. et Mme Lawrence Gray, de Brandon, Man., sont en visite chez M. et Mme Pamphile Bujold, parents de Mme Gray.

Redvers

Accidents tragiques

Félix Lemieux, âgé de 16 ans, fils de M. et Mme Camille Lemieux, d'Alida, a perdu la vie dans un accident d'automobile, le vendredi 13 septembre, lorsque la voiture Lemieux vint en collision avec un camion conduit par M. Mike Potapinski, fermier d'Alida. Ceci eut lieu sur un chemin de campagne à 10 milles au sud-ouest de Redvers. Raymond Lemieux, frère du défunt, qui conduisait la voiture, fut gravement blessé. Il a été transporté à Regina par avion. M. Potapinski est hospitalisé à Redvers. Les deux véhicules ont été complètement démolis.

Les funérailles du jeune Lemieux eurent lieu à Cantal le lundi 16 septembre, à 10 h. a.m. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Dans un autre accident survenu le même jour, M. Francis George évitait tout mal lorsque son automobile vint en collision avec un camion arrêté sur la route no 13, à sept milles à l'est de Redvers. L'automobile subit de considérables dommages.

Mariage Sylvestre-Martel

Le mercredi 11 septembre, à 12 h. 30 p.m., en l'église Notre-Dame-de-Fatima, M. l'abbé E. Toupin, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeanne Martel, fille de M. et Mme Roland Martel, à M. Paul Sylvestre, fils de M. et Mme Raoul Sylvestre, tous de Redvers. Les servants de messe étaient Joseph Martel et Roméo Sylvestre, frères des mariés.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe beige d'automne avec accessoires blancs et corsage de roses jaunes.

La fille d'honneur, Mlle Dorothée Naviaux, amie de la mariée, revêtait une robe bleue, avec accessoires blancs et corsage de roses roses. La bouquetière, Anne Martel, soeur de la mariée, habillée de rose, tenait un panier de fleurs orné de satin blanc.

M. Louis Sylvestre, frère aîné du marié, était garçon d'honneur.

Mme A. DePape touchait l'orgue durant la messe nuptiale. Il y eut ensuite une réception pour 28 personnes chez les parents de la mariée. La table d'honneur était garnie du gâteau de noces, de chandelles blanches et de fleurs.

Le toast fut porté par M. Louis Sylvestre, auquel le marié répondit.

Les invités de l'extérieur étaient M. et Mme J.-B. Claude, de Wauchope, M. et Mme Lucien Bériault et leur fille, Irène, d'Alida, Mme H. Sylvestre et M. et Mme Louis Bélanger, de Bienfait. Il y eut veillée de musique et de danse chez les parents du marié.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Winnipeg, chez M. et Mme Wilfrid Sylvestre (frère du marié), et à Thompson, Man., où M. Sylvestre est employé par la compagnie INCO.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Alphonse Martin, mariés le jeudi 12 septembre.

Félicitations aussi à M. et Mme Arthur Paulsen (Denise Carrière), heureux parents d'une fille, Cynthia-Lynne, née le 24 août et baptisée le 1er septembre.

M. J.-B. Kenler est de retour d'un séjour à l'hôpital général de Regina, où il recevait des traitements à une jambe.

M. et Mme L. Donais et leurs enfants, Vivian et Raymond, et M. et Mme Roland Martel ont fait un voyage d'affaires à Weyburn, le 7 septembre.

Un pionnier de Gravelbourg, M. P. Morissette est décédé

GRAVELBOURG — Le mardi 10 septembre est décédé à l'hôpital St-Joseph M. Pantaléon Morissette, âgé de 80 ans. Les funérailles eurent lieu le vendredi 13 septembre à 10 h. a.m., en la cathédrale de Gravelbourg.

M. l'abbé Lionel L'Heureux, neveu du défunt, officiait, assisté de MM. les abbés M. Minne et A. Bouchard, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé D. Dugas fit la levée du corps. Les porteurs étaient les cinq petits-fils et un neveu du défunt, MM. Henri et Gérard Morissette, d'Edmonton, Alta, Camille Morissette, d'Esterhazy, Claude Morissette, Marcel Lemyre et Denis L'Heureux, de Gravelbourg. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. Morissette est né à St-Donat, Comté de Rimouski, Qué., le 1er septembre 1883. Il est venu s'établir dans l'Ouest en 1929. Marié en première noces à Blanche Rehel, qui mourut en 1943, il épousa Mme Césarie Carrier en 1948.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et six enfants de son premier mariage: quatre filles, Berthe (Mme Henri Lemyre), Marguerite et Madeleine, de Gravelbourg, et Gertrude (Mme Frank Collins), de Hamilton; deux fils, Marius, de Beamsville, Ont., et Fernand, de Vancouver, C.-B.; une soeur, Mme Marie-Anne L'Heureux, de Gravelbourg; 24 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Deux fils l'ont précédé dans la tombe, André en 1945, et Antonio en 1963.

Sont venus aux funérailles nombre de personnes d'endroits divers tels Edmonton, Alta, Hamilton et Beamsville, Ont., Laflèche, Moose Jaw, Ponteix, Ferland, St-Hubert, Assiniboia et Esterhazy.

Décès de M. Aussant

Le dimanche 8 septembre est décédé à l'hôpital St-Joseph M. Toussaint Aussant, âgé de 66 ans. Il est né à Contre coeur, Comté de Verchères, Qué., le 1er novembre 1896. Il était venu dans l'Ouest avec ses parents en 1907.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Irène Bertrand, de Ponteix; trois fils, Ernest, Jean et Paul, de Gravelbourg; une fille, Bernadette, de Gravelbourg; trois frères, Octave, de Montréal, Qué., Omer, d'Assiniboia, et Serge, de Montréal; quatre soeurs, Marie-Anne (Mme Henri Forest), de Gravelbourg, Marie (Mme Aimé Latour), de Montréal, Qué., Aurore (Mme Jean Perrin), de Ste-Anne-des-Chênes, Man., et Lucie (Mme François Léger), de Port Alberni, C.-B.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 12 septembre en la cathédrale de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas officiait, assisté de MM. les abbés M. Minne et A. Bouchard, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Antoine Dorais, Bernard Podevin, Emile Hamon, Raoul Chevrier, Ubald Chevrier et Gérard Paulhus.

TRIBUNE LIBRE

Bellegarde, Sask.,
le 16 septembre 1963.

Cher Père Directeur,

Je suis un lecteur assidu du journal **La Liberté et le Patriote**, je ne me souviens pas depuis combien d'années. D'habitude des nouvelles de Bellegarde paraissaient en moyenne chaque semaine, et j'aimais beaucoup les lire. Mais hélas! plus de nouvelles . . .

Avec mon compagnon de voyage de cette année, je me demande si Bellegarde, Sask., est toujours à la même place. Je suis un voyageur et j'ai eu le bonheur en voyageant en Haute-Savoie, France, de passer par le village de Bellegarde, Haute-Savoie, avec mon compagnon descendant de parents d'où le nom Bellegarde a été apporté.

Je ne serais pas surpris que Bellegarde, Sask., se trouvant découragé et désespéré, a voulu retourner en Haute-Savoie, et sûrement parce qu'il se trouvait isolé et perdu dans la grande plaine de l'Ouest canadien, sans nouvelles.

Sans nouvelles.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. Raoul Roy, de Vancouver, C.-B., amena sa mère, Mme Léo Roy, ainsi que sa soeur, Marguerite, et sa cousine, Cécile Martin, qui passèrent un mois de vacances en Colombie-Britannique, chez des parents et amis.

M. et Mme Albert Martin et leur fille, Jocelyne, se rendirent à Ferland pour y visiter M. et Mme René Fauchon. Leurs filles, Gisèle et Denise, les rencontrèrent après avoir passé deux semaines de vacances à Shaunavon chez leur soeur, Mme Louis Piché.

M. et Mme Promhouse et leur famille, de Regina, ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme L. Sylvestre.

M. et Mme Philias Blais sont allés à Souris, Man., y visiter leur fils, Eugène, et sa famille.

Mme Roméo Fradette et ses enfants passèrent une semaine chez les parents de M. Fradette, à Radville. Ils se rendirent ensuite à Moose Jaw, où ils y visitèrent les frère et soeur de Mme Fradette.

M. et Mme Omer Mondor et leurs deux enfants ont visité leur soeur et tante, Mme Johnson, et sa famille, à Frobisher. Mme Béliveau, de Rockglen, mère de Mme O. Mondor, les accompagnait.

M. W. Benoit, employé à Esterhazy, a passé la longue fin de semaine avec sa famille.

M. et Mme Roch Granger et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Camille Lavallée et leur famille sont allés à Moose Jaw le dimanche 1er septembre, où ils visitèrent le jardin zoologique et différents endroits de la ville.

Pierre et Armand Laberge, de Moose Jaw, sont retournés chez leurs parents, le 1er septembre, après avoir passé une bonne partie des vacances chez leurs grands-parents, M. et Mme L. Couture.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Regina, ainsi que M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, ont visité leurs parents, récemment.

M. et Mme Jos. Beausoleil, de Prince George, C.-B., sont venus visiter Mme L. Sylvestre, mère de Mme Beausoleil, et ses frères, Simon, Adrien et Roger.

Mme Eva Boutin est retournée à St-Boniface après avoir passé les mois d'été chez ses filles, Mmes Léo Lemieux et Gérard Granger.

Mme Lucien Couture passa une couple de jours chez ses filles, à Moose Jaw, récemment.

M. et Mme F. Cullin et leur fils, Charles, de Weyburn, ont passé la longue fin de semaine chez M. et Mme Donat Joyal.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, vint, le dimanche 1er septembre, chercher sa mère, Mme Roméo Rodrigue, et sa soeur, Rachel (Mme Marcel Dionne), pour quelques jours de vacances à Banff.

Paul et Jude Boulianne, de Regina, ont passé la fin de semaine chez leur tante Maura et leur soeur, Thérèse.

Titanic

Çà et là

Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta, séjourne chez ses parents, M. et Mme B. Rio, depuis un mois.

M. et Mme L. Delisle et leur famille sont allés visiter M. et Mme Auguste Mercereau, à Macham.

M. et Mme Arsène Mercereau et leur famille sont allés visiter M. Elie Fiolleau, à North Battleford.

Denis Mariani et Lorraine Ledoux furent patients à l'hôpital de Rosthern durant quelques jours.

Mlles Elaine Arcand et Suzanne Mercereau sont allées continuer leurs études à l'école normale de Saskatoon et à l'Académie de la Présentation de Marie à Prince-Albert, respectivement. Bons succès dans leurs études.

Prince-Albert

Etudiante méritante

Mlle Anita-Marie Dobson, fille de M. et Mme Frank Dobson, de cette ville, s'est vu décerner une bourse d'étude de $200 du Collège des Arts et des Sciences à l'Université de la Saskatchewan. Elle vient d'entrer en sa 3e année dans les Arts et les Sciences. Antérieurement, elle avait fait quatre années d'études secondaires à l'Académie de la Présentation de Marie. Félicitations.

Nouvel hôpital

Les travaux pour l'achèvement de la nouvelle aile de l'hôpital de la Ste-Famille continuent progressivement, mais aucune date n'est encore fixée quant à l'ouverture officielle. Cet édifice de 2½ millions de dollars comprendra 150 lits de plus qu'auparavant, selon les renseignements de la Rév. Sr Margaret-Mary, administratrice. Comprenant quatre étages, la bâtisse sera complétée cet automne.

Légion Royale Canadienne

La Société Radio-Canada a demandé à la branche locale de la Légion de lui aider dans ses recherches pour les membres du cinquième régiment et du premier régiment canadien de la première guerre mondiale. La plus grande majorité de ces soldats venaient de la province.

Ainsi 35 membres étaient présents à la réunion du 11 septembre. Le Padre R. J. Rainbow fut officiellement installé comme aumônier de la branche. Un nouveau membre fut accepté et trois autres furent initiés. Le nombre de membres se chiffre à 456, soit une augmentation de 46 de plus que l'an dernier.

Cinq délégués et leurs remplaçants furent nommés pour assister au congrès provincial qui sera tenu à Regina les 13, 14 et 15 octobre. Les vétérans de la première guerre seront honorés au cours d'une réunion spéciale en octobre prochain.

Oblates Missionnaires

Mlle Yvette Gagnon, o.m.m.i., de Winnipeg, Man., directrice de ce district qui comprend maintenant celui de Prince-Albert, est venue passer deux jours en visite chez ses compagnes d'ici. Elle était accompagnée de Mlle Gisèle Magnan, de Ste-Anne, Man., et de Mlle Colette Champagne, Oblate qui résidera à Prince-Albert. A cette occasion, les Oblates de Butte St-Pierre sont venues ici.

Les Oblates à Prince-Albert cette année sont Mlles Hélène Fortier, responsable et directrice du service catéchistique; Adèle Saulnier, secrétaire à l'évêché; Colette Champagne, assistante au service catéchistique, et Charlotte Prince, étudiante en 12e année à l'Académie de la Présentation de Marie.

Delmas

Çà et là

M. et Mme Lucien Demers sont déménagés à Saskatoon.

M. Philippe Lacoursière reprend ses études au collège St. Thomas de North Battleford, M. Laurent Roy un cours en droit à Winnipeg, Man., Jocelyne, Madeleine et Claudette Blais, à l'Académie de Prince-Albert, Mariel Michaud et Robert Audette au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

M. l'abbé Grégoire Lachance, aumônier diocésain de la J.E.C., accompagné de Mlle Marie Côté, secrétaire diocésaine, et de Mlle Lise Côté, rendit visite à Mlle Céline Roy, présidente diocésaine.

M. l'abbé Gérald Michaud est retourné au Grand Séminaire de St-Boniface, où il terminera ses études de prêtrise l'an prochain.

Mme S. Parent, après six semaines passées avec ses enfants en Colombie-Britannique et en Alberta, est revenue chez elle.

Storthoaks

Voyage dans l'Est

M. et Mme Ernest Gauthier sont de retour d'un voyage de deux mois en province de Québec, où ils avaient été appelés au chevet de Mme Bouchard (mère de Mme Gauthier), qui est décédée le 13 août dernier.

M. et Mme Gauthier visitèrent leur paroisse natale et des parents et amis de l'Est, entre autres M. l'abbé J.-A. Levêque et sa soeur, Bernadette. En charge de la paroisse pendant quatre ans, M. l'abbé dut la quitter pour raison de santé. Il a prié M. et Mme Gauthier d'assurer les paroissiens de Storthoaks de son meilleur souvenir.

Mlle Theresa Demas, de la Colombie-Britannique, est en promenade chez sa mère, Mme Marie Demas.

Laurent Tourigny, Léonard et Lucien Chicoine, Gilles Cop, Réal Wolensky, Léo Carrière et Marcel Dauvin sont retournés poursuivre leurs études au collège de Gravelbourg.

Mlle Léona Tourigny est partie à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où elle suivra un cours de garde-malade.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Philippe Paradis, hospitalisée à Redvers.

St-Hubert

Çà et là

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, et six membres étaient présents pour la réunion des Dames d'Autel, le 10 septembre. On décida de préparer une soirée paroissiale et un bingo pour le début d'octobre. D'autres projets furent élaborés et seront discutés à la prochaine réunion.

M. Olivier Praud est hospitalisé à Moosomin, où il fut opéré d'urgence le 7 septembre. Tous lui souhaitent prompt et complet rétablissement.

Le Caporal Carl Gérard, de l'Aviation canadienne, et sa famille ont rendu visite à leurs grands-parents, M. et Mme O. Praud, il y a quelque temps.

Avant de quitter Portage-la-Prairie, Man., pour un nouveau poste à Edmonton, Alta, Mlle Octavie Istace, qui a terminé un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a accepté un emploi à l'hôpital de Yorkton. Sa soeur, Marguerite, l'accompagnait dans cette ville pour quelques jours.

M. Thomas Jordens suit des cours à l'Institut Pédagogique de Regina.

Mlle Victa Decelles est retournée enseigner à Kendal, cette année.

Mme C. Santo, du district de St. John, est institutrice à l'école de St-Hubert.

MM. et Mmes Léon Beaujot et R. Istace sont allés à Gravelbourg conduire leurs fils, Roderick et Freddie Beaujot, et Victor Istace, ainsi que Michel Gérard, au collège.

M. et Mme Louis Dureault et leurs fillettes ont rendu visite à Mme M. Boutin, récemment.

M. et Mme E. Gatin, de Regina, et M. et Mme R. Rivière et leurs enfants, de Radville, ont visité des parents et amis ici.

M. et Mme G. Mercer, de Winnipeg, Man, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme A. Dumonceaux.

M. Alfred Ecolan, de Regina, passe quelques semaines chez sa soeur, Mme E. Beaujot.

Mme M. Gérard et M. Fred Flick, de Victoria, C.-B., sont en visite chez leur mère, Mme O. Praud.



Le Coin des Jeunes



La vraie histoire de Lawrence d'Arabie

Le grand film "Lawrence of Arabia" de David Lean ne raconte que deux ans de la vie fantastique de ce héros. Sachez tout sur cet homme fascinant en lisant les détails suivants:

Carte d'identité

Nom: Thomas Edward Lawrence. **Né:** le 16 août 1888 au Pays de Galles. **Fils:** illégitime d'un baronnet irlandais et de Sarah Maden, gouvernante écossaise. **Nationalité:** britannique. **Professions:** tour à tour archéologue, officier, écrivain, puis simple soldat. **Mort: à 46** ans, le 19 mai 1935, d'un accident de motocyclette.

Son portrait

Taillé en athlète, assez court, mais une allure et une aisance naturelle extraordinaires. Cheveux blonds. Une endurance physique exceptionnelle mais un tempérament hypernerveux sujet à des dépressions. Très intellectuel, sensible, poète, idéaliste, désintéressé, mais aussi d'un orgueil démesuré, aimant la publicité.

Sa vie

Affligé d'une épouse acariâtre, son père était tombé amoureux de la gouvernante de ses filles. Il s'établit avec elle en Angleterre et lui donna cinq fils dont Lawrence, mais ne put jamais l'épouser. Par ailleurs, le couple menait une vie exemplaire.

Enfant prodige, Lawrence était déjà passionné d'archéologie à 9 ans. A 13 ans, il parcourait seul à bicyclette les routes d'Angleterre pour visiter les monuments du Moyen Age. A 17 ans, il découvre, par une indiscrétion, que ses parents ne sont pas mariés. Excessivement sensible, le jeune Lawrence manque en perdre la raison, s'enfuit et s'engage quelques mois dans l'armée. A 20 ans, remis de sa crise, il reprend ses études d'archéologie et visite la France.

A 21 ans, il parcourt seul et pratiquement sans argent tout le Moyen-Orient. Son but initial est l'étude des châteaux-forts des Croisés, mais très vite il se passionne pour le peuple arabe, apprend leurs dialectes, dort chez l'habitant et vit en vrai Arabe.

A 22 ans, il obtient une bourse pour se joindre à une mission archéologique anglaise sur l'Euphrate. C'est là qu'il prend conscience de son ascendant exceptionnel sur les Arabes à qui, spontanément, il inspire confiance.

En 1914, quand éclata la guerre, Lawrence travaillait au Caire: officiellement il établissait des cartes géographiques pour l'armée, peut-être travaillait-il pour l'Intelligence Service?

Extraordinaire épopée arabe

Elle nous est racontée dans le film. A 26 ans, Lawrence part seul dans le désert pour rassembler les diverses tribus bédouines qui, traditionnellement, se combattent entre elles. En deux ans, soutenu par l'émir Fayçal, avec quelques centaines de cavaliers arabes, il met hors de combat 50,000 Turcs, prend Akaba et Damas et, finalement, oblige la grande armée turque dotée d'aviation et d'artillerie à évacuer le pays.

Il règne trois jours à Damas au nom de Fayçal. En effet, Lawrence est un idéaliste qui a promis l'indépendance à ses amis arabes en récompense de leur aide. Or, en 1919, le Traité de Versailles partage le Moyen-Orient entre les grandes puissances occidentales. De justesse, soutenu par Churchill, Lawrence réussit à faire reconnaître Fayçal, roi d'Irak. Mais son rêve de recréer un immense empire arabe s'est effondré; pire, aux yeux de ses compagnons arabes comme à ceux des Anglais, il passe pour une sorte de traître: n'a-t-il pas manqué à sa promesse d'indépendance? N'a-t-il pas négligé les intérêts britanniques?

Universellement célèbre, Lawrence ne peut supporter cet échec. De plus, il est harcelé par les journalistes. La rédaction de ses Mémoires "Les Sept Piliers de la sagesse", l'a épuisé, d'autant qu'il a perdu son premier manuscrit dans une gare et dut recommencer son livre.

En 1922, il s'engage comme simple soldat dans l'armée puis, sous le nom de Shaw, se retire dans un cloître à 34 ans. Il semble enfin un peu oublié et avoir retrouvé la paix quand il se tue à grande vitesse à motocyclette. Voulant toujours se surpasser dans les épreuves physiques ou autres, Lawrence, dont les Arabes disaient qu'"il avait neuf vies de rechange", tenta le sort une fois de trop.

Ils ont dit de lui

Churchill: "Je le juge comme un des plus grands êtres humains de notre époque".

Bernard Shaw: "Un garçon étranger, un acteur né, toujours en train de préparer quelque coup".

Kennington: "Ses yeux avaient une transparence animale . . . Il était aussi impénétrable qu'un lion ou un serpent".

ENCYCLOPÉDIE

— Quel nom donne-t-on aux bonbons enveloppés dans du papier? — Des papillotes.

— Le nom du cercle lumineux qui parfois entoure la lune? — Un halo.

— La différence entre savonnier et porte-savon? — Savonnier, fabricant; porte-savon, récipient pour savon.

— Où mourut Georges-Etienne Cartier, l'un des Pères de la Confédération? — A Londres, le 20 mai 1873.

— Quel poisson est la terreur des mers? — Le requin, qui est des mers.

— Qu'est-ce qui rend la mouche dangereuse? — Les microbes qu'elle répand.

— Qui fut appelé le "Roi Soleil"? — Louis XIV, dit le Grand.

— Le nom d'un homme qui empaille les animaux? — Un taxidermiste.

— Quelle reine se fit mourir de la piqûre d'un aspic? — Cléopâtre.

— Le nom de la maison du président des Etats-Unis, à Washington? — La Maison Blanche.

— Qu'est-ce qu'un incubateur? — Une couveuse artificielle.

— Le fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes? — Saint Jean-Baptiste de La Salle.

— Le nom d'une voiture de bohémiens? — Une roulotte.

— Quels furent "les Machabées de la Nouvelle-France"? — Charles LeMoyne et ses fils.

— Qu'est-ce que le snobisme? — L'admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue.

16ième DIM. APRES LA PENTECÔTE



A celui dont la puissance agit en nous, et qui peut faire infiniment au delà de nos demandes et de nos pensées, à lui soit la gloire dans l'Eglise et dans le Christ Jésus, à travers tous les âges et dans l'éternité. (Eph. 3, 20-21)

Société Catholique de la Bible

NE DETRUISEZ PAS LES NIDS

Le nid de l'oiseau, c'est sa maison, c'est le berceau et l'abri de ses petits. Admirez avec quelle habileté il est construit! Le père et la mère, pendant des jours, pendant des semaines, ont apporté au buisson la mousse, l'herbe sèche, la paille, le crin, la laine, les plumes, le duvet dont il est formé. Avec patience, du bec et des pieds, ils en ont mêlé les brins en les pressant du corps pour les arrondir intérieurement.

Quand le nid a été achevé, la mère y a pondu des oeufs qu'elle a couvés pendant vingt jours, tandis que le père lui apportait fidèlement la nourriture. Au bout de ce temps, les petits sont éclos. Respectez-le, mes enfants, ce joli nid du petit oiseau. Qui de nous serait assez barbare pour détruire un si merveilleux ouvrage?

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ne fais pas le malin quand tu accomplis ta besogne, ne fais pas le glorieux quand tu es dans la gêne. (Eccli 10, 26)

• • •

Ce peuple me rend hommage en paroles, mais son coeur est loin de moi. Leur culte est sans valeur. (Is 29, 13)

AMUSONS-NOUS

— C'est très dommage, soldat Dupont, déclare le colonel, que vous ayez un tel penchant pour la boisson. Si vous étiez sobre, vous seriez maintenant sergent.

— Mais, mon colonel, répond Dupont avec candeur, quand je bois, je suis général.

• • •

Un grand chirurgien ne put un jour opérer de l'appendicite une patiente qui se mit en colère:

— Mais enfin, docteur, j'avais pris rendez-vous pour cette opération.

— Croyez, madame, que je suis désolé, mais je me suis coupé le doigt ce matin en ouvrant une boîte de conserve!

• • •

La galanterie des hommes se perdrait-elle? Voici la réflexion désabusée d'une dame à qui on demandait:

— Vous êtes venue en autobus?

— Oui, et il y avait tellement de monde que quelques hommes étaient obligés de rester debout!

• • •

— Papa, j'ai rêvé la nuit dernière que tu m'offrais une bicyclette.

— Eh bien, puisque tu as été très sage aujourd'hui, tu peux la garder.

Une dame et sa petite fille vont faire des courses dans un grand magasin. La dame arrête une vendeuse:

— S'il vous plaît, quel est l'étage pour les enfants?

— Oh, maman, gémit la petite fille, on est déjà six enfants à la maison. C'est bien assez!

Plusieurs jeunes se posent la question . . .

Comment vivre aux dimensions du Concile?

Voici l'exemple d'une laïque en Haïti, Mlle Madeleine Tremblay, de Chicoutimi, qui écrit:

"Il y a quelque temps, j'ai baptisé un grand garçon de 7 ans: Oxide, c'était son nom, n'avait que la peau et les os; il pesait 23 livres! Essayez d'imaginer . . . 7 ans . . . 23 livres! Il était aveugle et il souffrait de toutes les maladies possibles. Je ne pouvais laisser mourir ce petit sans lui donner les clefs du ciel qu'il était venu chercher au dispensaire."

Etes-vous, mesdemoiselles, de celles qui désirent donner quelques années de leur vie pour ceux qui ont besoin de recevoir le message du Christ par le truchement de votre amour fraternel? Oui?

Ecrivez à: La Responsable de l'Ecole Missionnaire, Les Vieilles Forges, Comté St-Maurice, Qué.

Serez-vous réinvitée?

Comment vous comportez-vous quand un garçon vous invite à sortir? Etes-vous de compagnie agréable? Votre cavalier aura-t-il envie de vous réinviter? Répondez honnêtement à ces questions et comptez vos points. Si votre réponse est incomplète: "quelquefois", "ça dépend", etc., mettez-vous une note intermédiaire que vous pensez mériter.

Un garçon vous téléphone pour vous demander si vous pouvez sortir tel jour avec lui. Vous répondez:

1. "D'acord, si vous voulez". + 2
2. "Oh oui, merci, quel bonheur!" + 3
3. "Je ne sais pas, on verra, peut-être". 0

A propos du programme des réjouissances:

1. Vous vous êtes inquiétée de ce que vous alliez faire pour pouvoir vous préparer en conséquence. + 4
2. Vous déclarez: "Ça tombe bien, je voulais voir tel film". + 1
3. Vous n'avez rien demandé. — 3

Le jour dit:

1. Vous envoyez votre petit frère lui ouvrir la porte quand il sonne. + 1
2. Vous y allez vous-même et le présentez à vos parents. + 10
3. Vous lui avez demandé de vous rencontrer au dehors. 0

Lorsqu'il arrive:

1. Vous êtes encore en train de vous habiller. — 4
2. Vous êtes prête et jolie à regarder. + 5
3. Vous êtes prête, mais sans vous être changée ni arrangée. — 4

Il vous faut un minimum de 10 pour mériter de partir avec lui.

Il est possible que votre cavalier soit à pied:

1. Vous lui demandez hypocritement où il a laissé sa voiture. — 5
2. Vous vous plaignez de devoir marcher avec des talons. — 3
3. Vous dites d'un ton enthousiaste que vous adorez marcher. + 3

S'il ne fait pas trop froid, il peut vous emmener à scooter:

1. Vous faites des manières à cause de votre jupe droite. — 4
2. Vous vous asseyez gracieusement une fois qu'il a pu démarrer. + 5
3. Vous insistez pour qu'il vous apprenne à conduire. — 6

Vous avez décidé de sortir en groupe et vous allez rejoindre des amis:

1. Vous essayez de rendre la conversation générale. + 8
2. Vous riez en parlant avec lui de ceux que vous ne connaissez pas. — 5
3. Vous vous asseyez à part avec une autre fille pour cancanner. — 10

Quand il vous dit où vous allez et pourquoi faire:

1. Vous trouvez tout merveilleux parce que c'est lui qui le propose. + 3
2. Vous avez des suggestions ou des remarques intelligentes à faire. + 8
3. Vous boudez si ce n'est pas ce que vous espériez. 0

Il vous faut au total 20 points pour mériter d'entrer au cinéma, théâtre, quilles, patinoire, etc., avec lui.

Au moment de payer les billets:

1. Vous lui demandez discrètement si vous devez payer votre part. + 5
2. Vous faites des remarques sur le prix en le regardant payer. 0
3. Vous lui parlez d'un endroit "cent fois mieux" où vous êtes allée la dernière fois. — 6

Vous rencontrez par hasard des gens que vous connaissez:

1. Vous allez leur parler, seule, pendant une demi-heure. — 4
2. Vous essayez de vous faire remarquer pour bien montrer que vous êtes avec lui. 0
3. Vous le présentez brièvement et vous lui dites (après) que vous préférez rester avec lui seul. + 5

Il vous montre ou vous fait essayer quelque chose que vous ne connaissiez pas:

1. Vous lui posez des questions ou vous lui demandez de l'aide. + 10
2. Vous critiquez à haute voix. — 5
3. Vous vous forcez à tout complimenter. + 1

Si vous totalisez 30 points, vous méritez qu'il vous emmène manger une glace ou boire un jus de fruit.

Vous vous demandez où aller:

1. Si vous savez que ses finances sont basses, vous pensez à à proposer d'aller faire un chocolat à la maison. + 7
2. Vous l'entraînez dans un endroit peu indiqué pour votre âge ou vous commandez trop. — 7
3. Vous acceptez, même si vos parents vous ont demandé de rentrer tout de suite après. — 10

Enfin, vous pouvez avoir une vraie conversation:

1. Vous l'écoutez sans l'interrompre. + 4
2. Vous vous disputez en public. — 3
3. Vous avez réussi à trouver le sujet qui vous passionne tous les deux. + 6

C'est le moment de vous séparer:

1. Vous le laissez se montrer trop cavalier par peur d'avoir l'air peu dégourdie. — 5
2. Vous pensez à le remercier sans gaucherie mais gentiment. + 10
3. Vous lui demandez non moins gentiment mais fermement de vous raccompagner. + 5

REPONSES

Si vous totalisez 50 points, vous êtes vraiment la fille idéale à sortir et vous pouvez être sûre qu'il va bientôt vous retéléphoner.

Si vous avez moins de 35 points, vous n'êtes pas trop désagréable ou indélicate. Ne croyez pas que tous les égards vous sont dus, ne soyez pas trop exigeante et tâchez de vous amuser en toutes circonstances.

Si vous avez plus de 75 points, soit que vous n'avez pas répondu très honnêtement, soit que vous vous rendez agaçante à force de vouloir vous faire bien voir et de plaire à tout prix. Soyez naturelle et osez donner votre avis, même pour contredire.

Partageons notre trésor



"Il me suggéra de lire les deux chapitres sur la messe dans le livre du cardinal Gibbons . . ."

"Deux livres sont à l'origine de ma conversion", dit un prêtre converti

Quelle que ce soit la chose qui puisse servir à allumer l'intérêt d'un non-catholique à notre sainte Foi, elle peut aussi devenir le canal par lequel Dieu envoie la grâce précieuse de la conversion. Ainsi, des visites à une église catholique, la lecture de plaquettes, des livres, des contacts avec des catholiques et surtout des cours d'instruction religieuse sont parmi les méthodes les plus répandues pour gagner des âmes au Christ. L'histoire d'un prêtre de l'église Ste-Marie de Suffolk, Virginie, L. Longmire Speight, qui a maintenant accueilli environ 200 convertis à l'Eglise, illustre bien ce fait.

"Ma famille, dit le Père, fréquentait l'église First Christian de Norfolk, et je fus nommé Leslie Longmire d'après le surintendant de l'école dominicale. Très jeune, j'étudiai le piano et mon intérêt pour la musique me conduisit à presque toutes les églises de Norfolk, Portsmouth et des environs pour assister aux cérémonies. James Pait, qui était aussi intéressé à la musique, m'accompagna.

"Nous assistâmes à la messe plusieurs fois, uniquement pour écouter le chant grégorien. La famille de Jim déménagea à Baltimore où il continua à visiter les églises. Le curé de l'église St-Bernard lui permit de toucher le nouvel orgue et au départ de Jim, il lui remit le livre 'Faith of our Fathers' du cardinal Gibbons et 'Question Box' du Père Conway.

"Quand je rendis visite à Jim l'été suivant, il me suggéra de lire les deux chapitres sur la messe dans le livre du cardinal Gibbons afin de mieux suivre la partition musicale. Là je me trouvai face à l'idée du Sacrifice, de la Présence réelle et d'autres doctrines qui m'ouvraient tout un monde nouveau et fascinant. Je possédais toutes les conceptions erronées des protestants sur la confession, la dévotion à la sainte Vierge, l'adoration des statues et la prière 'qui tiraient les âmes de l'enfer'.

"Je lus les réponses à ces erreurs dans le 'Question Box' et mon intérêt s'approfondit. J'obtins de la librairie de Norfolk les livres 'Orthodoxy' de Chesterton, 'Apologia' et 'The Lives of the Saints' de Newman. Je visitait souvent l'église catholique et je lus tous les tracts des étagères. La famille de Jim revint à Norfolk et Jim, apprenant la nouvelle de ma 'fièvre romaine', tenta de m'en délivrer. Il se sentait responsable de mon nouvel intérêt dû aux deux livres qu'il m'avait donnés.

"En répondant aux objections de Jim, je m'affermissais moi-même dans la foi catholique. Finalement, en janvier 1931, je téléphonai à Mgr Thomas E. Waters, curé de l'église du Sacré-Coeur, pour lui demander un rendez-vous. Jim vint avec moi disant: 'Je vais avec toi pour te protéger'. Monseigneur nous donna un bref aperçu de la Foi catholique et me prêta des livres. J'avais assisté régulièrement à la messe, me servant d'un missel quotidien, et j'avais aussi prié instamment afin d'obtenir l'aide divine.

"Jim et moi, tous deux âgés de seize ans, suivîmes alors une longue série de cours sous la direction de Mgr Waters. Mes parents furent très bouleversés en apprenant ceci. En revenant de l'école un jour, je trouvai notre ministre m'attendant à la maison. Mais rien ne pouvait plus m'arrêter, car l'évidence de la fondation de l'Eglise par le Christ, rehaussée par sa merveilleuse unité et son universalité, était irrésistible.

"La famille de Jim retourna à Baltimore. Quant à moi, le 11 juillet 1931, je fis ma profession de foi et je fus baptisé par Mgr Waters. Je fus plus tard ordonné prêtre et je reçus ma mère dans le giron de l'Eglise. Jim devint professeur de philosophie. 'Ce sont ces deux livres que je t'ai donnés, dit-il, qui t'ont amené vers la route de l'Eglise'. Ce sont eux, en effet, et la grâce de Dieu me conduisit dans la dernière partie du trajet."

• • •

Le R. P. John O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Ecole pour former des instituteurs de langue française

SUDBURY, Ont. — Quelque 140 élèves se sont incrits à l'école normale bilingue de Sudbury, la seconde institution du genre à être fondée dans la province d'Ontario pour former des instituteurs de langue française.

La seule autre institution du genre est située à Ottawa où elle a été fondée en 1927 par les Oblats de Marie Immaculée qui dirigent l'Université d'Ottawa.

Pour les deux premières années, les locaux de l'école norma de Sudbury seront situés à l'école secondaire LaSalle où six classes ont été mises à la disposition des futurs instituteurs franco-ontariens.

Vient de paraître aux Editions de l'Homme

"Le vocabulaire des affaires"

(français-anglais, anglais-français)

par Wilfrid Lebel

Le monde des affaires attendait ce volume depuis des années. Il s'agit d'un ouvrage dont l'intérêt et l'utilité sont évidents, car il rendra d'immenses services aux financiers, aux banquiers, aux comptables, aux secrétaires, voire même aux étudiants.

Avec "Le vocabulaire des affaires", Wilfrid Lebel apporte à la fois une précieuse contribution à notre connaissance de la langue des affaires tant française qu'anglaise. "Le vocabulaire des affaires" représente donc deux volumes en un seul! Il contient plus de 4,000 expressions et permettra par conséquent de mieux traduire la pensée de l'homme d'affaires dans ses relations commerciales.

L'auteur de cet ouvrage a mis des années à compiler ces expressions et ces termes indispensables à ceux qui oeuvrent dans l'industrie, la finance, le placement, l'assurance ou dans toute corporation, société ou organisation de moindre importance.

Le terme précis évite les malentendus, épargne du temps et de l'argent. Que vos correspondants soient de langue anglaise ou de langue française, le "Vocabulaire des affaires" a sa place, c'est indiscutable, auprès de vos volumes de consultation courante.

"Le vocabulaire des affaires" est en vente partout à $1.00 seulement ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, Qué.

Billet du vendredi

Un qui sombra: Gaston de Montigny

Spécial à La Liberté et le Patriote

Gaston de Montigny, dont on ne connaît à peu près rien, aura été en littérature l'un des beaux espoirs du Canada français, il y a plus d'un demi-siècle. Seuls les spécialistes savent où dénicher ses textes. Les autres se demandent qui il était, pourquoi et comment il exista. Frère de Louvigny, écrivain, grammairien et traducteur — aux Communes d'Ottawa — il était l'aîné des quatorze enfants de Benjamin-Antoine Testard, sieur de Montigny, avocat et magistrat, homme de lettres, premier zouave canadien, et de Marie-Louise Hétu.

Comme son père s'enrôle au service du Pape en 1861, à l'appel du général Lamoricière, il s'engage un jour dans la Légion étrangère, est envoyé à Sidi-bel-Abbès, passe cinq années au Maroc et en Algérie. De retour au pays, il s'établit comme colon, mais à deux reprises le feu le chasse de sa cabane de bois rond. Il entre chez les Trappistes d'Oka en 1802, à titre de **donné**, mais l'incendie l'y poursuit, rase l'hôtellerie où il loge avec des compagnons, et il retourne dans sa famille. Il se met à boire, ruine sa santé, séjourne en prison, tombe malade, meurt aux Incurables en octobre 1914.

• • •

A travers ses aventures et malgré ses malheurs, l'alcool, la maladie, Gaston de Montigny eut toujours le goût d'écrire. Il avait du talent à revendre, de la culture, du goût, mais il était aussi le bohème-né, que n'étrangle pas la discipline. Il écrivait à ses heures, et souvent ses heures se suivaient sans se ressembler. C'est-à-dire que tantôt il écrivait dans la joie, d'abondance, poussé par une sorte de démon intérieur, et tantôt il s'abstenait de prendre la plume, amer et désabusé, n'ayant goût à rien. Ce qui est dommage.

Car, en dépit de son éparpillement, de ses papillonnements, il possédait le don, à un rare degré. Qu'on en juge par ces trouvailles: les "yeux semblables au bleuet que l'aurore embue de ses rosées"; un reflet d'âme ou de lune"; "l'endeuillement de choses"; "la corneille revient moucheter de noir les firmaments pâles du printemps"; "une source enverdie de mousse et de fougère"; "l'opale cendre des crépuscules"; "le silence étoilé des grands soirs". Tout n'est pas chez lui de cette qualité, ce qui s'explique par sa désinvolture, sa vie désordonnée. Il avait ce qu'il fallait pour atteindre aux sommets, mais il n'eut pas la force de réagir contre lui-même et il se laissa sombrer. On lui doit la perte d'un grand écrivain.

• • •

Il n'existe aucun livre de Gaston de Montigny, sinon le recueil publié en 1951 par son frère, Louvigny, où l'on retrouve les pièces confiées aux journaux et revues de son temps, selon le hasard des jours ou le besoin de l'heure. Et voilà que, tout à coup, son souvenir revit dans un autre livre: le monumental ouvrage consacré à **l'Ecole littéraire de Montréal** (1) par ces chercheurs de l'Université d'Ottawa que dirigent Paul Wyczynski, Bernard Julien, O.M.I., Jean Ménard. Au vrai, Gaston de Montigny n'adhère pas à **l'Ecole littéraire**, mais il évolue dans son rayonnement, comme Louis Dantin et le poète prosateur Silvio, dont on n'a découvert encore l'identité, et dont l'oeuvre entière — sauf deux pièces — parut dans le **Samedi**.

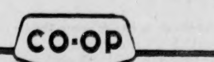
L'article consacré à Montigny a pour auteur le Frère Léon-Victor Paquin, I.C., et l'on reste avec l'impression, l'ayant lu, qu'il répare une injustice. C'est une oeuvre de premier ordre que celle où il est question de lui dans un excellent chapitre. Les autres études ne sont pas moins révélatrices et précieuses, qui évoquent et expliquent neuf écrivains, quelques-uns fort connus, comme Nelligan et Lozeau, E.-Z. Massicotte, Louis Rainier, d'autres moins, comme Albert Laberge, Charles Gill et Albert Ferland, Arthur de Bussières, Henry-Marie Desjardins.

L'ILLETTRE.

(1) Editions **Fides**, Montréal.

Médite sur les commandements du Seigneur, occupe-toi sans cesse de ses préceptes. C'est lui qui fortifiera ton coeur et la sagesse que tu désires te sera accordée. (Eccli 6, 37)







Nouvelle étape du service de préparation au mariage

L'Action Catholique Canadienne vient d'éditer quatorze brochures de seize pages chacune sur les divers aspects de la préparation au mariage. Cet événement marque une nouvelle étape du Service de Préparation au Mariage qui existe dans la plupart des diocèses de langue française.

La fondation du Service de Préparation au Mariage remonte à 1941. Ce fut une initiative de la J.O.C. canadienne qui avait constaté l'absence de préparation adéquate chez les fiancés. Le Service s'est répandu rapidement et il a fallu inventer une pédagogie et rédiger sur place toute une littérature. Avec le temps ces textes, en particulier les textes remis aux fiancés après chaque cours, ne s'avéraient plus adéquats.

La nécessité d'une revision se fit sentir tant et si bien que, au mois de septembre dernier, le Service de Préparation au Mariage de Montréal entreprit la lourde tâche de préparer de nouveaux textes de préparation au mariage. Devant une entreprise aussi considérable, l'Action Catholique Canadienne a jugé qu'il serait préférable d'unir ensemble le S. P. M. de Montréal et le S. P. M. de la J.O.C. nationale pour offrir aux fiancés de nouveaux textes. C'est ainsi que grâce à la coopération des intéressés, l'Action Catholique Canadienne et les divers Services de Préparation au Mariage sont en mesure de mettre entre les mains des fiancés de nouvelles brochures qui les aideront à compléter leur préparation au mariage.

Quelques caractéristiques

Il est intéressant de noter les principales caractéristiques des nouveaux textes de préparation au mariage.

(a) **A partir des fiancés**: Disons d'abord que ces brochures se présentent selon une perspective particulière. On a voulu partir du point de vue du fiancé. Au temps des fiançailles, les fiancés vivent de leur amour et sont tout remplis l'un de l'autre. Pour ces fiancés, l'amour humain est la réalité par excellence. On a donc voulu respecter cette psychologie des fiancés et, avec eux, croire à l'amour humain. Au fond, l'on dit aux fiancés: Oui vous avez raison de croire à l'amour. Mais voici comment le mariage chrétien va faire grandir votre amour; voici les exigences d'un amour véritable et chrétien".

(b) **Centré sur l'amour**: Les différents textes sont tout naturellement unifiés autour d'un thème: l'amour à la fois humain et chrétien, l'amour à faire épanouir en profondeur, en hauteur, en largeur. C'est là le fil conducteur qui relie les différents thèmes abordés: Pour de meilleures fiançailles — Vers l'amour conjugal — Liturgie du mariage — L'administration du foyer — Travaillera-t-elle? — Le mariage, une vocation — L'intimité conjugale — Amour fécond — Les premiers temps du mariage — Vers une conscience d'époux — Le couple et l'enfant — Le mariage et la loi.

(c) **Fruit d'un travail d'équipe**: La préparation des textes a demandé la contribution de près d'une centaine de personnes: fiancés, responsables du S. P. M. de Montréal et du S. P. M. de la J.O.C. nationale, conférenciers des cours de préparation au mariage, couples mariés et spécialistes, comme médecins, notaires, psychologues, économistes, sociologues, liturgistes, moralistes. Les responsables du projet ont tenu à utiliser au maximum l'expérience des fiancés et des couples mariés, des pasteurs et des hommes de science.

(d) **Dans une présentation soignée**: Afin de donner à ces textes une présentation qui plaisent aux fiancés modernes, les services d'un spécialiste ont été retenus pour préparer la maquette et assurer l'illustration des textes par des dessins et des photographies. L'impression a également été faite en deux couleurs pour la couverture et les pages intérieures.

• • •

L'Action Catholique se réjouit que, avec la collaboration du Service de Préparation au Mariage de Montréal et du Service de Préparation au Mariage de la J.O.C. nationale, les fiancés posséderont des textes de choix. Elle souhaite que la collaboration se continue pour assurer une meilleure collaboration à la pastorale de la préparation au mariage.

— No 384 —

HORIZONTALEMENT

1—Relatif à la rédaction.
2—Considérer à part. — Petite hutte.
3—Faculté de se mouvoir. — Négation.
4—Recueil de bons mots. — Fils d'Isaac. — Posséda.
5—Equerre. — Bout de corde terminé en forme d'anneau.
6—Substance qui se trouve dans les poissons et qui sert à féconder les oeufs.
7—Roi animal. — En nébride. — Epoque.
8—Qu'on apporte en naissant. — Année.
9—En rose. — Avec élan. — Fit tort.
10—Bas, infâmes. — Lettres familières.
11—Muse qui présidait à l'élégie. — Coeur d'une automobile.
12—Pronom. — Hache de charpentier.

VERTICALEMENT

1—Mauvaises poésies.
2—Père de Jason. — Possède. — Qui mange beaucoup.
3—Revenu attribué aux membres d'une famille. — Sym. du sodium.
4—Pacha de Janina. — Volcan de la Sicile. — Enlève.
5—Caché. — Corps de troupes marocain.
6—Qui a lieu tous les trois ans.
7—Réprimander. — Etre moins ignoble.
8—Pape en 310. — Sien.
9—Non loin. — Parcouru des yeux. — Equerre.
10—En philosophie, ce qui n'a pas de réalité. — Mouvement de la balle au tennis.
11—Lieu souillé par la corruption. — Tapage, vacarme.
12—Avec lenteur. — Note.

SOLUTION DU PROBLEME No 383

Horizontalement: 1. Tétradactyle; 2. Huée — Usais; 3. Astéroïde — Mi; 4. Utile — Erne; 5. Mae — Si — Entre; 6. Acre — Ra — Ecot; 7. Thèse — Ra — Est; 8. Ue — St — Miette; 9. Ieu — Enter; 10. Geindre — Arec; 11. Epicée — Ota; 12. Si — Essors — Bu.

Verticalement: 1. Thaumaturges; 2. Eustache — Epi; 3. Têtière — III; 4. Réel — Essence; 5. Rés — Etudes; 6. Duo — Ir — Rés; 7. Asie — Armée; 8. Cadre — Aïn — Or; 9. Tienne — Etats; 10. Ys — — Etcetera; 11. Rostré; 12. Epinette — Cou.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Aux réunions d'enfants, le goûter est la partie la plus importante de la fête et les invités apprécient la crème glacée, les gâteaux crémeux, les bonbons et les liqueurs gazeuses. Les petits ne voient pas les sandwichs nourrissants d'un très bon oeil mais il faut tout de même qu'ils prennent des aliments nutritifs. Les jus de fruits et le lait conviennent mieux aux enfants que les boissons gazeuses, mais si le lait semble trop prosaïque pour une occasion de fête, on peut le rendre intéressant en y ajoutant du chocolat ou un colorant végétal. On pourra offrir une pomme à chaque enfant après le goûter pour nettoyer les dents puisque les enfants ne peuvent pas se brosser les dents quand ils sont en visite.

✦ ✧ ✦

Marie-Chantal, très désinvolte:
— Quand je me marierai, je rendrai bien des hommes malheureux.
— Pourtant, répond une amie aigrement, tu ne peux épouser qu'un homme à la fois.

✦ ✧ ✦

Pour éviter les ampoules, passez du savon à l'intérieur de vos bas ou sur le contour de vos chaussures. Pour les guérir: transpercez-les avec une aiguille enfilée (désinfectée) et coupez le fil à 1 cm de chaque côté. Le lendemain, retirez le fil, tamponnez avec de l'alcool.

✦ ✧ ✦

Aucune robe, si belle soit-elle, ne résistera à un chapeau mal choisi, à des gants perforés, à des souliers torturés, à un sac dépareillé, tandis qu'une robe même médiocre, peut emprunter à un accompagnement bien étudié une classe ou une allure qu'elle est loin de posséder par elle-même.

✦ ✧ ✦

Placer un morceau de papier d'aluminium au-dessous des assiettes à tartes pendant la cuisson. Le jus qui pourrait s'échapper tombera sur le papier d'aluminium et vous n'aurez pas à nettoyer le four.

✦ ✧ ✦

— J'ai beau suivre un régime, je n'arrive pas à maigrir.
— Quel est ton régime?
— Une heure de diète tous les jours après les repas.

✦ ✧ ✦

Rien d'agaçant comme une serrure mal graissée qui accroche. Voici un petit truc qui vous économisera peut-être un dérangement de serrurier. A l'aide d'une chenille "nettoie-pipe" trempée dans de la poudre de graphite (que vous obtiendrez avec de la mine de crayon) frottez bien l'intérieur de la serrure. Insistez pendant quelques instants et vous serez toute étonnée de voir que votre serrure ainsi traitée fonctionnera à nouveau comme si elle était neuve.

✦ ✧ ✦

Gardez les feuilles de céleri, de persil ou d'oignons verts. Faites-les sécher pour assaisonnement.

✦ ✧ ✦

Ne vous sous-estimez jamais les autres le font pour vous.

✦ ✧ ✦

Ce qu'on dit: Au forçail, je donnerai ma marchandise.
Ce qu'on doit dire: A la rigueur, je donnerai ma marchandise.

✦ ✧ ✦

Le douanier: "Avez-vous des cigarettes étrangères dans votre valise?"
Le voyageur: "Non".
Le douanier: "En voulez-vous?"

✦ ✧ ✦

Cadres et vases en émaux doivent être traités avec révérence. Essuyez-les avec un linge fin sec ou s'ils sont très sales, mouillé d'alcool.

— Je vais te donner un truc, confie un Ecossais à un autre. Quand tu vas au cinéma avec ta fiancée, donne-lui rendez-vous dans la salle. Ainsi tu n'as pas à payer sa place.

— Mais ma place, alors? Qui va la payer!



985

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 985

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse

Eventails aux raisins et au miel
(Pour deux douzaines de petits pains)

¾ de tasse de lait
½ tasse de sucre granulé
2 c. à thé de sel
¼ de tasse de beurre ou de margarine
½ tasse d'eau tiède
2 c. à thé de sucre granulé
2 sachets de levure sèche rapide
2 oeufs, bien battus
1 c. à thé de zeste d'orange
4½ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
2 c. à table de beurre ou de margarine fondus
6 c. à table de miel fondu
½ tasse de raisins secs coupés en deux
½ tasse de noix hachées fin
Beurre ou margarine ramollis

Chauffer le lait à ébullition; ajouter en remuant la ½ tasse de sucre, le sel et le beurre ou la margarine. Laisser tiédir.

Pendant ce temps, verser l'eau tiède dans un grand bol; y faire dissoudre les 2 c. à thé de sucre. Répandre la levure sur les dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis brasser.

Dans la levure dissoute, incorporer le mélange de lait tiédi, les oeufs bien battus et le zeste d'orange. Ajouter 2½ tasses de farine; battre en pâte lisse. Rajouter de la farine (environ 2 tasses) pour obtenir une pâte pétrissable.

Renverser la pâte sur une planche ou une toile légèrement farinées et pétrir à consistance élastique. Déposer dans un bol graissé; enduire la surface de beurre ou de margarine ramollis. Couvrir. Laisser lever au double du volume (soit environ 1½ heure) dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air.

Dégonfler la pâte avec le poing. La renverser sur la planche ou la toile légèrement farinées. Diviser la pâte en trois parts égales. Abaisser chaque pâton au rouleau en un rectangle de 12 pouces sur 8 pouces. Mélanger le miel avec le beurre ou la margarine fondus, et en badigeonner copieusement la pâte. Parsemer de raisins et de noix. Couper chaque rectangle dans le sens de la longueur, en 4 bandes de 2 pouces de large. Empiler les bandes quatre par quatre, en tournant celle du dessus à l'envers, de manière que le miel se trouve à l'intérieur. Couper chacune des trois piles en 8 parties égales, de 1½ pouce de largeur chacune. Les placer debout, dans des moules à muffins graissés. Graisser les dessus avec du beurre ou de la margarine ramollis. Couvrir. Laisser lever au double du volume (environ 1 heure) dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air.

Cuire de 18 à 20 minutes dans un four modérément chaud, préalablement porté à 375° F. Démouler aussitôt sur des grilles.

Le Conseil élargit les cadres des trophées Carol Lane

Le programme des Trophées Carol Lane qui, depuis sept ans, a permis de récompenser annuellement les organisations féminines au Canada pour leurs accomplissements dans le domaine de la prévention routière, vient de subir un élargissement de ses cadres. Selon la nouvelle formule, son activité s'étendra non seulement à la sécurité routière, mais aussi à plusieurs autres domaines; de plus, on accordera des trophées tant au niveau provincial que national. Ce geste a pour but d'intéresser un plus grand nombre de groupements féminins à la sécurité.

Le programme, dont la direction a été confiée au Conseil canadien de la sécurité routière et à la Ligue canadienne de la sécurité, par la société Shell Canada Ltd qui en assume les frais, portera désormais sur toute activité sécuritaire concernant la circulation routière, le foyer, l'enfant, la ferme et la récréation. On choisira les gagnants du concours national parmi les premiers gagnants des concours provinciaux. Ainsi qu'il en était dans le programme original, tout groupement féminin au pays aura droit de s'inscrire, sans égard au nombre de ses membres, l'étendue de son activité et le lieu d'opération. Les projets gagnants seront choisis d'après leur conception, leur originalité, leur utilité et leur efficacité.

Les gagnants des concours provinciaux recevront la somme de $100, $50 et $25 (premier, deuxième et troisième prix) respectivement. Pour ce qui est des vainqueurs du concours national, ils recevront la somme de $250, $150 et $75, respectivement, le premier prix comportant, en plus, un trophée. Sur le plan provincial, on remettra les prix aux gagnants, au cours d'une cérémonie particulière dans chaque province. Sur le plan national, les gagnants assisteront au congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité routière, à titre d'invités de la Shell Canada Ltd., qui défrayera le coût des dépenses. Le congrès aura lieu, cette année, à Toronto.

La participation des organismes de sécurité dans les provinces et les villes, et des organisations féminines les plus en vue du pays, au programme des Trophées Carol Lane, sera plus étroite que jamais.

Courrier de Louise

Q. — Je suis le cadet d'une famille assez nombreuse. Mes frères et soeurs sont tous mariés et, pour la plupart, demeurent assez éloignés de la ville que j'habite avec mes parents. Voici mon problème: j'ai vingt-trois ans et je travaille dans un grand bureau où je me suis fait de bons amis et amies; nous sommes d'excellents camarades et j'ai été reçu chez ces amis plusieurs fois. Or je ne peux inviter personne chez moi parce que mes parents sont tous deux alcooliques. Ils ne sont que dans la cinquantaine avancée et fréquentent un groupe de leur âge qui est très volage. La famille est à l'aise et nous occupons une très jolie maison, bien propre en dépit des faiblesses de mon père et de ma mère. J'ai beaucoup de chagrin de voir l'état de mes parents et j'aurais honte d'amener mes amis et qu'ils les voient ainsi. Je suis très malheureux et songe à quitter la maison, mais j'aime mon père et ma mère et je sais qu'ils boiraient encore plus si je partais. Que faire? — **Misérable.**

R. — Vous avez toute ma sympathie, mon pauvre ami, surtout que tout en étant misérable, vous n'êtes pas révolté et ne cherchez pas à juger vos malheureux parents. Que faire? Il vous serait sans doute très difficile de discuter du sujet avec vos parents, mais ne pourriez-vous pas faire intervenir un de vos frères ou une de vos soeurs? Etant plus âgés, ils pourraient peut-être faire comprendre à vos parents que leur triste conduite, non seulement, est une cause de scandale pour vous tous et pour ceux qui les connaissent, mais qu'en plus ils vous rendent misérable et que sans doute, dans un avenir plus ou moins rapproché, vous serez obligé de les quitter pour vous faire une vie convenable ailleurs. Si les membres de votre famille ne réussissent pas, n'y aurait-il pas un ami de votre père ou votre curé qui pourrait les raisonner et leur suggérer de s'inscrire comme membre de la Société des Alcooliques Anonymes qui rend de si grands services.

☆ ☆ ☆

Q. — J'habite en dehors de la ville et j'ai manqué deux examens de ma douzième année. Pourriez-vous me dire s'il y aurait moyen que je suive des cours par correspondance afin de me préparer à les écrire ou s'il faut absolument que je suive des cours dans une école supérieure? — **Désolé.**

R. — A votre place, j'écrirais au Département d'Education de la province où vous demeurez. Je sais qu'on donne des cours par correspondance pour certaines années, mais pour la douzième je n'en suis pas certaine. En écrivant, décrivez vos circonstances et donnez tous les détails se rapportant à votre cas. On fera certainement tout ce qui est possible pour vous faciliter la reprise de ces examens.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous entendons souvent à la radio des demandes de sang de la part de la Croix-Rouge. Est-ce que n'importe qui peut se rendre à ces cliniques de donneurs ou s'il faut subir un examen médical avant de s'y présenter? Il me semble que c'est un bel acte de charité. Qu'en pensez-vous?
Future donneuse.

R. — Si vous appelez le bureau de la Croix-Rouge, section "Blood Donors", on vous dira exactement ce qu'il faut faire. Je ne crois pas que l'examen médical soit exigé: on se contente de faire une prise de sang et d'en faire l'analyse avant d'accepter le candidat ou la candidate et de poser quelques questions sur son état de santé et sur les maladies dont il ou elle a pu être atteint dans le passé. En effet, donner son sang de cette façon est un acte de charité extraordinaire, car ce don peut contribuer à sauver la vie d'un malade ou d'un blessé. De plus, en assurant que la banque de sang possède suffisamment de ce liquide précieux, on garantit sa propre sécurité, car on ne sait jamais quand on aura soi-même besoin de transfusion. N'hésitez pas, allez-y au plus tôt.

LOUISE.

Un bébé a vu le jour à toutes les 67 secondes

OTTAWA — Au cours de l'année dernière au pays un Canadien a vu le jour à toutes les 67 secondes. Il semble que cela soit beaucoup de monde. En réalité, le taux de natalité au Canada l'an dernier a baissé à un point qui n'avait pas été vu depuis 1945.

Ces chiffres sont contenus dans un opuscule publié par l'Office fédéral de la statistique.

Le taux de natalité, qui représente le nombre de naissances dans chaque groupement de 1,000 personnes, a baissé, de 26.1 qu'il était en 1961, à 25.3.

En 1945, ce taux s'établissait à 24.3. Le taux de natalité devait augmenter durant les années qui ont suivi la guerre et il se maintint, durant 14 ans, à un niveau relativement élevé, ne tombant jamais en bas de 27.1 jusqu'en 1960, l'année où il fut de 26.8.

En 1921, on a compté qu'il était né 29 personnes dans chaque groupement de 1,000 personnes. Le taux de natalité baissa ensuite continuellement jusqu'en 1937 et jusqu'à 20.1.

L'an dernier, c'est Terre-Neuve qui a remporté la palme quant au nombre de naissances; on y a enregistré un taux de natalité de 32.1.

Dans les autres provinces, le taux de natalité s'est établi ainsi: Alberta, 28.3, Nouveau-Brunswick, 27.1, Ile-du-Prince-Edouard, 26.5, Nouvelle-Ecosse, 26, Québec, 25.2, Saskatchewan, 25.1, Ontario, 24.6, Manitoba, 24.5 et la Colombie-Britannique, 23.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 8

Tous ceux qui étaient présents ne devinèrent peut-être pas le trouble d'Eliane et de Laurent, mais ils furent immédiatement fixés sur ce qu'ils étaient l'un pour l'autre, car leurs regards se détournèrent discrètement.

L'instant suivant, après un bref salut d'adieu d'Eliane, tout empreint de gentillesse, le trio était dans la rue, délaissant la salle enfumée. La jeune actrice passa son bras sous celui de son fiancé et tenta de se disculper.

— Je ne t'ai jamais dit que j'allais quelquefois là-haut, fit-elle. Ce que j'y vois ne pourrait t'intéresser et te déplairait plutôt, je crois. Mais je ne me cachais nullement et Duvernier le savait. Cependant, je l'avais prié de tenir la chose secrète.

— Non, déclara le brave garçon, tu ne m'en as pas prié. Mais je me suis tu, comme toi, et pour les mêmes raisons. Seulement, quand Chaville a voulu venir avec moi, tout à l'heure, je n'ai pas essayé de l'en détourner, bien que vous puissiez vous rencontrer. Je savais, en effet, que tu ne te cachais pas. Et pourquoi te serais-tu cachée?

Pour toute réponse, Laurent serra contre lui le bras menu de sa chérie, qu'il tenait sous le sien.

En dépit de sa tendresse, il éprouvait une certaine irritation. Il acceptait la légende de la petite fille de Montmartre devenue une grande actrice . . . Mais voir de ses yeux son Eliane au milieu de ces gens, braves, certes, mais vulgaires et tous si familiers avec elle, lui avait fait éprouver une sorte de gêne, presque une honte, et il s'était révolté.

Et pourtant, ce qu'il venait de voir n'était-il pas à l'éloge du bon coeur et de la droiture de la petite actrice? Pouvait-elle consentir à dédaigner tous ceux qui avaient fait partie de sa jeunesse et qui, peut-être, l'avaient aidée, ce a sans se mépriser elle-même?

— Je vous laisse! dit tout à coup Duvernier, devinant sans doute les sentiments de son ancien élève et pressé de prendre congé du jeune couple. J'ai rendez-vous avec un ami. A demain!

Il partit et Laurent fit signe à un taxi.

— Nous ne prenons pas l'autobus? demanda Eliane.

— Non, fit brièvement le jeune homme avec un reste de nervosité.

La promiscuité des moyens de transport en commun, lui semblait tout à coup déplaisante. Il eût voulu garder sa fiancée loin de tous contacts, saisi du désir impérieux de l'avoir pour lui seul, de l'arracher définitivement au milieu de sa jeunesse et de faire oublier son passé à la future madame de Chaville . . .

Dans la voiture, il garda un instant le silence. Mais soudain honteux de son mauvais orgueil et conscient de la noblesse d'âme de sa petite fiancée il prit de nouveau son bras et le serra passionnément contre lui.

Eliane, elle aussi, se taisait. Elle devinait ce qu'il était en train de penser et elle souffrait avec lui.

Mais tous deux savaient que leur amour triompherait et qu'il était d'une qualité assez haute pour planer au-dessus de toutes les difficultés.

CHAPITRE V

Le lendemain, dimanche, Laurent dîna avec ses tantes. La conversation roula successivement sur des sujets divers, sans beaucoup d'importance et de minimes événements familiaux.

Quand ils furent passés au salon, Mlle Elisabeth de Chaville dit tout à coup à son neveu, avec un air des plus tranquilles:

— Ton oncle de Belcour est venu nous voir, ta tante Marthe et moi, cet après-midi. Il avait à nous parler à ton sujet.

— A mon sujet? fit le jeune homme en tressaillant.

Bien que la vaste pièce fût toujours fraiche, même au cours de l'été, une bouffée de chaleur lui picota la peau.

Mais les deux visages de ses tantes n'exprimaient aucune sévérité. On eût plutôt dit qu'ils retenaient un sourire de satisfaction, et il se rassura.

— Oui, poursuivi l'aînée des deux vieilles dames. Il a reçu la visite de Mr. Marshland, cet Américain qui a récemment acheté un ancien hôtel, avenue du Bois de Boulogne . . . Tu sais qui je veux dire?

— Très bien.

— Ton oncle assure que tu connais même la fille de Mr. Marshland.

— Je l'ai vue à une réunion. J'ai causé avec elle.

— Comment la trouves-tu?

— Miss Marshland? Très gentille.

— Ah? Ton oncle la juge ainsi. Il paraît qu'elle est parfaitement élevée.

Un silence. Puis toujours très tranquillement:

— Tu plais beaucoup à Miss Marshland et à son père.

— Moi?

— Voilà ce que ton oncle avait à nous dire. C'est Mr. Marshland lui-même qui l'en avait prié. Il se trouve que, justement, ta tante Marthe et moi, nous avons vu cette jeune fille à un thé. Elle nous a fait la meilleure impression et nos amis nous en ont dit le plus grand bien. Naturellement, il ne s'agit pas de t'engager à la légère. Ton oncle de Belcour est bien placé pour savoir à quoi s'en tenir sur la situation de fortune de Mr. Marshland. Il affirme que celui-ci est un des hommes les plus riches des Etats-Unis. Soit. Reste à savoir comment cette richesse a été acquise et, d'une manière générale, ce qu'est la famille Marshland. Ton oncle se renseignera à New York. Mais, en principe, que dis-tu de ce projet de mariage? Te sourit-il?

Un nouveau silence. Tante Elisabeth et tante Marthe regardaient leur neveu attentivement. Elles étaient assises, chacune dans un fauteuil, à droite et à gauche de la cheminée, les mains croisées.

— Non! répondit Laurent.

— Bien, répliqua tante Elisabeth.

Elle n'avait pas l'air trop désappointée. Les milliards de Marshland ne l'avaient sans doute pas éblouie.

Tante Marthe prit la parole à son tour.

— Tu sais qu'il est temps de songer à te marier? Nous n'avons pas attendu aujourd'hui, ta tante Elisabeth et moi, pour passer en revue les jeunes filles de notre connaissance qui pourraient te convenir. Que dirais-tu de Georgina de Préjelan?

Ah! La vieille demoiselle, elle non plus, ne faisait pas du mariage une question d'argent! De Margaret Marshland, la précieuse héritière, elle passait le plus naturellement du monde à une petite personne charmante, mais sans la moindre dot. Sa soeur hochait approbativement la tête.

— Les Préjelan sont très bien et Georgina est une perfection.

— Oui, répliqua Laurent, mais . . .

Il aurait pu ajouter simplement que ce nouveau projet matrimonial ne l'agréait pas plus que le premier. Il aurait pu demander qu'on ne lui parlât pas de mariage jusqu'à ce qu'il eût passé son doctorat . . . Il en fut tout autrement.

— . . . mais j'aime déjà quelqu'un, acheva-t-il.

Pourquoi prononça-t-il cette phrase qui fit ouvrir tout grands les yeux de ses tantes? C'était parce que, depuis qu'il aimait Eliane, il avait pris conscience de ses droits et de ses devoirs d'homme et qu'il lui semblait tout à coup que le souci de sa dignité et les sentiments de son coeur passaient avant celui de la quiétude de ses tantes, malgré tout ce qu'il leur devait. Depuis quelques jours déjà, lorsqu'elles lui demandaient innocemment: "Tu as passé l'après-midi à la Bibliothèque Nationale?" . . . il brûlait du désir de leur répondre: "Non. Je l'ai passée à Asnières, auprès de celle dont je veux faire ma femme!" . . .

— Tu aimes quelqu'un? fit lentement tante Marthe.

La pauvre femme semblait ramasser ses forces pour une révélation sur la nature de laquelle l'expression de visage de son neveu ne laissait aucun doute. Sa soeur, elle, se raidissait et pinçait les lèvres, s'attendant à un choc.

— Oui, dit Laurent, en les regardant tous deux bien en face.

— Une jeune fille de notre monde? continua tante Marthe, dont la voix s'altérait légèrement.

— Non, tante Marthe. C'est une perfection, elle aussi, mais le hasard l'a fait naître dans un monde qui n'est pas le nôtre.

— Quel âge a-t-elle?

— Vingt-deux ans.

— Que font ses parents?

— Elle n'a plus de parents. Elle vit de ce qu'elle gagne. C'est une actrice connue.

— Une actrice?

Ils étaient tous trois extrêmement pâles. Un lourd silence s'établit. Mlles de Chaville, leurs mains toujours croisées, considéraient leur neveu avec une sorte de stupeur.

Au bout d'une minute, Laurent se leva, alla les embrasser comme il le faisait à pareille heure depuis vingt ans, puis il quitta le salon, sans que ni elles, ni lui, eussent prononcé d'autres paroles.

• • •

Le lendemain, en fin d'après-midi, Laurent, en rentrant rue Saint-Dominique, trouva Jean, le vieux domestique des demoiselles de Chaville, qui l'attendait dans le vestibule.

— Monsieur . . . M. le marquis de Belcour attend Monsieur . . .

— Il est ici?

— Depuis plus d'une heure. Il est avec les tantes de Monsieur.

— Bien.

Laurent se dirigea vers la porte de l'appartement de ses tantes. Le vieux domestique le suivit en continuant:

— Monsieur le marquis m'a recommandé de dire à Monsieur qu'il le rejoindrait au salon.

— Au salon?

Le jeune homme s'arrêta. L'oncle voulait donc lui parler entre quatre yeux? Soit!

— Bien, répéta-t-il.

Et il entra au salon. Deux minutes après, son oncle entrait aussi et lui désignait un siège.

— Bonjour! Assieds-toi, nous avons à causer.

Il prit lui-même un fauteuil et poursuivit:

— Ce matin, tes tantes ont passé chez moi pour me raconter ce que tu leur avais dit hier soir. J'ai jugé la situation si grave qu'au lieu d'aller à mon bureau, je suis venu t'attendre ici. Ecoute-moi bien. Je te parle en mon propre nom et au nom de tes tantes. Qu'est-ce que c'est que cette histoire d'actrice? Et d'abord, de qui s'agit-il? Le nom, s'il te plaît . . .

— Eliane Buisson, prononça froidement Laurent.

L'oncle de Belcour resta bouche bée.

— Eliane Buisson? C'est d'Eliane Buisson que tu t'es amouraché?

— C'est Eliane Buisson que j'aime, rectifia le jeune homme, encore plus froidement.

— Enfin, elle ou une autre . . . Je ne te reproche d'ailleurs pas de l'aimer. Je ne te reprocherais pas d'aimer toutes les actrices de Paris . . . Mais parce que tu aimerais celle-ci, tu refuserais de te marier?

Laurent garda le silence.

— Mais ça n'a pas de bon sens! continua l'oncle avec un vigoureux haussement d'épaules. Mais c'est inouï! Toi qui, justement, étais le type du garçon sérieux, qu'on donnait en exemple à tes cousins . . . Mais aucun de ceux-ci n'a causé à notre famille le dixième du chagrin que tu lui causes aujourd'hui!

— Comment? s'écria le jeune homme, révolté. Ah! C'est trop fort! . . . Jacques . . .

— Quoi, Jacques? fit M. de Belcour, s'échauffant. Jacques est un peu noceur, oui, mais plût au ciel que tu le fusses cent fois davantage et que tu ne refusasses pas de te marier parce que tu aimes une Eliane Buisson. Le libertinage est regrettable, certes, mais on en revient. Tandis que se toquer d'une petite actrice au point de refuser un parti tel que Margaret Marshland . . . tout vaudrait mieux que cela! s'écria M. de Belcour en s'étranglant d'indignation.

Il s'était levé et se promenait de long en large. Il n'avait plus rien de la bonhomie, qui, d'ordinaire, atténuait sa brusquerie.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 24

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface par la poste: $1.00 franco 132-T.F

AGENCE FAMILEX — MINE D'OR! pour les hommes travaillants et ambitieux. Cosmétiques réputés, essences, produits culinaires, brosses, nettoyeurs, médecines domestiques, etc. Généreuse commission. FAMILEX, Dept. R. 30, 1600, Delorimier, Montréal.

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital. 19-583-T.F

SI VOUS DESIREZ DES LECONS DE PIANO, signaler SPruce 5-6433. 23-689-24C.

DONNERAIT CHAMBRE GRATIS à dame retirée, chez dame âgée vivant seule. N'a besoin d'aucun soin. Devrait avertir la famille si nécessaire. Signaler: CHapel 7-7376. 24-725-26C.

FEMMES QUI CONDUISEZ VOITURES — Si vous aimez travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant chaque mois les clientes de Studio Girl Cosmetics dans un territoire qui sera établi sous peu dans St-Boniface et ses environs et êtes prêtes à faire de légères livraisons, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CW-39, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Ce territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. 23-686-25C.

VEUF D'AGE MOYEN sérieux et honnête désire correspondre avec veuves ou demoiselles d'âge moyen, sérieuses et honnêtes. S'adresser à Boîte 720, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 24-720-25P.

CALENDRIERS MURAUX A VENDRE pour 1964. Très beaux tableaux. Les prix les plus bas au Canada et prix spéciaux aux vendeurs.
S'adresser à Dominion Import, 788, rue Main, Winnipeg.
ON DEMANDE BONS VENDEURS. 23-691-25C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

On demande mécanicien avec dix ans d'expérience.
S'adresser à COUTURE MOTORS, Provencher et St-Joseph, St-Boniface.

Le Département de Police de St-Boniface demande:
Employée — Sténographe
à commencer le 1er octobre
Grade XI minimum
S'adresser au Chef de Police

CHANTS ET DISQUES pour enfants. Bilingues. Matériel d'éducation musicale. Instruments. Ecrivez: Music Centre, 241, rue Rideau, Ottawa. 23-711-25C.

A LOUER — St-Boniface. Deux chambres avec pension. Pour hommes. Libres. Signaler: CEdar 3-6513. 19-601-T.F.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. Signaler: SPruce 2-5424. 13-422-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 pièces. Nouvellement décoré. Deuxième. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 212, rue Notre-Dame. 22-670-24C.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454. 22-678-T.F.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Logis: 2 pièces. Entrée privée. Convenable pour dame âgée ou qui travaille. Libre: 15 septembre. Signaler: SPruce 5-1439. 23-708-T.F.

A LOUER — Norwood, près église Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Une rue d'autobus. Adultes de préférence. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-6384. 23-688-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Convenable pour personnes tranquilles ou qui travaillent. Libre: 1er octobre. Signaler: WHitehall 3-4642 après 3 h. 23-698-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Complètement privé. Place de stationnement si désiré. Signaler: 247-1272. 23-699-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Garage. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CEdar 3-1253. 23-710-24C.

A LOUER — St-Boniface, 187, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Signaler: Chapel 7-1327. 23-693-24C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signaler: 233-4580. 24-728-24C.

A LOUER — St-Boniface, 139, rue Masson. Logis: 4 pièces. 1er étage. Entrées privées. Signaler: CEdar 3-5543. 24-726-24C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces non meublées. Poêle et réfrigérateur inclus. $45 par mois. Signaler: CEdar 3-4757. 24-724-25C.

A LOUER — 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Libre: 1er octobre. Près autobus et autres commodités. Signaler: CHapel 7-7146. 24-723-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Signaler: CEdar 3-5015. 24-722-24C.

A LOUER — Norwood. Chambre complètement meublée avec réfrigérateur et poêle. Disponible: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-3705. 24-718-24C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG (une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français. M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Le Jardin du Saint-Sépulcre
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

M
POUR PLUS D'AGRÉMENT AU VOLANT...
ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTENANT GRÂCE A UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — St-Boniface, 505, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-1969. 24-717-24C.

A LOUER — St-Boniface, 492, avenue Provencher. Logis: 4 pièces. 2e étage. Loyer: $65. Signaler: CEdar 3-5711. 24-714-24C.

A LOUER — St-Boniface, près cathédrale. Logis: 2 pièces et un autre de 3 pièces. Signaler: CHapel 7-1869 le jour ou CHapel 7-7102 le soir. 24-729-24C.

A LOUER — 541, rue Des Meurons. Appartement: 2 pièces avec salle de bain. Près des écoles de St-Boniface. Conviendrait pour instituteur ou institutrice. Signaler: CHapel 7-3603. 24-713-24C.

A VENDRE, LOUER OU ECHANGER grande maison avec logis privés, pour locataires et pensionnaires; en excellente condition. Garage, grande cour. Revenu jusqu'à $500 par mois. Prix très raisonnable. Propriétaire était veuve et quitte le district. Pour autres détails, veuillez écrire à C.P. 280, Gravelbourg, Sask. 23-690-26C.

A VENDRE — Mobilier de chambre à coucher en noyer, $50. Signaler: 334-1451. 24-719-26C.

MAISON A VENDRE
Deux étages et sous-sol.
Dix pièces.
Peut être convertie en deux logis.
Pour renseignements, s'adresser au propriétaire: téléphone: CEdar 3-3282

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. S'adresser à 438, rue Langevin, ou signaler: CHapel 7-6006. 23-709-24C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 2 ans. 3 chambres à coucher; sur nouvelle rue. Prix: $17,500. Appeler propriétaire: GRover 4-1154. 19-605-T.F.

MAISON A VENDRE — 4 pièces. S'adresser à 431, rue Louis Riel, St-Boniface, ou signaler CEdar 3-2585. 24-716-T.F.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison: 4 chambres à coucher. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. Appeler Tom Sidebottom: ALpine 3-0006, ou Oliver, Brown & Schrag Realty, 256-3613. 11-359-T.F.

A VENDRE — Ameublement complet de maison devra être vendu cette semaine. S'adresser à 135, rue Masson. (Téléphone: CHapel 7-4919) 24-700-24C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants, 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 6-173-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881. 14-434-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant. Signaler: CEdar 3-5365 après 5 h. 13-415-T.F.

A VENDRE — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine et grand salon. Sur rue Horace. Près de tout. Signaler: CHapel 7-7804 le matin ou en fin de semaine. 21-641-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. Maison, centre du village. 3 chambres à coucher. Eau courante. Chauffage: huile. Pour détails appeler St-Pierre 323 — sonner 3. 22-681-25P.

A VENDRE — Norwood. Maison à 250, Enfield Crescent. Bel endroit. Près paroisse et école du Précieux-Sang. S.V.P. s'adresser le soir seulement. 22-680-25C.

A VENDRE — $500 comptant. Duplex, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, loué à $60 par mois. Soubassement à la grandeur. Prix: $11,200. Pour plus d'informations signaler ALpine 3-0546 ou CHapel 7-9184. 22-676-T.F.

VENTE A SACRIFICE
Demeure située sur rue principale de Letellier. 5 pièces. Lot: 50 pieds. A proximité de l'église, école, magasins, etc. Soubassement complet. Citerne. Toilette. Fournaise à l'huile. Garage. Vendrait à termes à personne responsable. S'adresser à M. Jos. Empson, Letellier, Man. 22-667-24C.

A VENDRE — Village de Lorette. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot supplémentaire pour construire autre maison. Bonne eau. Près école. Louée à $30 par mois. Prix: $3,500. Comptant requis: $300. Appeler propriétaire, Louis Vincent, CHapel 7-8109. 23-707-24C.

VENTE SPECIALE — 1013, chemin Dugas. Près autobus et église. Bungalow stuc. 4 pièces. Propre. Salle de récréation. Chauffage: huile. Garage double. Meilleure offre. S'adresser propriétaire, 199, rue Marion, ou appeler CEdar 3-2206. 24-727-T.F.

A VENDRE — Strictement pour raison de santé. Restaurant et logis, salle de billiard, salon de barbier. Chiffre d'affaires donné sur demande. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Maurice Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. 24-715-26P.

A VENDRE — Maison, vente aubaine, par cause de maladie. Epargnez $2,000. Parc Windsor. Près églises, écoles, centre d'achat et autobus à la porte. Belle propriété de coin, bungalow de luxe. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger. 2 salles de bain. Revêtement tuile au sous-sol avec salle de récréation finie au complet. Garage, autoport, pelouse avant et arrière, clôture, etc. Balance hypothèque 6%. Rien autre à faire que d'en jouir. Possession immédiate. Appeler propriétaire à ALpine 3-4752. 24-721-27C.

Prêt fédéral de $255,267 au Winnipeg métropolitain

OTTAWA — L'honorable John R. Garland, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé le 4 septembre que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de $255,267 en faveur de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg, afin de l'aider à réaliser un projet d'épuration des eaux-vannes.

Ce prêt, qui est fait en vertu de la Partie VI-B de la Loi nationale sur l'habitation, est consenti pour une période de 40 ans, au taux d'intérêt de 5⅛ pour cent l'an; son montant est calculé d'après un coût estimatif de $382,900.

Le prêt LNH aidera donc à financer la construction de lits de séchage des boues ainsi que les travaux connexes de construction de bâtiments et d'installation de l'outillage; ces travaux représentent un autre stade du programme d'agrandissement de la station d'épuration des eaux-vannes "North End".

Ce prêt porte à onze le nombre des prêts qui ont été consentis aux termes de la LNH à la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg, et à une valeur estimative de $6,060,889, les fonds qu'elle a empruntés du gouvernement fédéral, afin de réaliser son programme d'ensemble en vue d'enrayer la pollution.

Aux termes de la Partie VI-B de la Loi nationale sur l'habitation, la Société centrale d'hypothèques et de logement peut consentir un prêt à une municipalité ou à une corporation municipale de système d'égout, pour aider à la construction ou à l'agrandissement d'un projet d'épuration des eaux-vannes. Un tel projet doit faire partie d'un plan d'ensemble dressé en vue d'éliminer ou d'enrayer la pollution des cours d'eau et du sol.

Si les travaux sont terminés au plus tard le 31 mars 1965, la SCHL peut renoncer au remboursement de 25 pour cent du principal du prêt LHN et à 25 pour cent de l'intérêt couru ou payé en rapport avec le prêt, à la date de parachèvement du projet.

A VENDRE
Près St-Norbert — 1¾ acre avec maison non moderne. Prix: $6,300. $3,300 comptant. Balance: termes.
Rue De la Morénie — Duplex rénové. Plomberie double. Possession immédiate. $15,000.
Rue Des Meurons — Maison: 4 pièces. $8,500. Comptant: $3,000.
Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
21-654-24C.

A VENDRE
St-Boniface — Immeuble - appartement: 5 logis, 3 pièces. Revenu annuel: $4,400. Comptant requis: $10,000. Balance: termes faciles.
St-Boniface centre — Magasin: épicerie, pâtisserie, nouveautés, plus 8 pièces pour propriétaire. $22,500 plus marchandises. Peut être acheté à termes ou comptant. Bel avenir pour couple.
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Très bonne condition. Chauffage: huile. Garage. Près Académie. Comptant requis: $2,000. Balance: termes. Possession immédiate.
St-Vital — Rue Moore. Près église St-Eugène. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Prix: $9,000 à termes, si désiré.
Pour plus de renseignements s'adresser à
JOS. TRUDEAU,
130, rue Masson, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8011
20-630-24C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE CENTRE $17,000
Duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher; autre logis: 3 pièces. Très bon état. Garage. Grand lot. Prendrait échange sur petite maison.
RUE MORIER $14,400
Près école et église Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot boisé. Comptant requis très raisonnable.
ST-VITAL $8,500
Joli bungalow: 4 pièces. Grand lot. Garage: 16' x 20'. Comptant requis: $500 seulement.
ST-BONIFACE Grand magasin
Epiceries et viandes. Bon centre d'affaires. Equipement complet inclus. Chiffre d'affaires: environ $125,000 ou plus. Accepterait $10,000 comptant ou échangerait sur maison.
RUE LANGEVIN $11,500
Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Très bonne localité. Comptant requis: $1,900. Balance: $90 par mois.
Pour plus d'information appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
22-682-24C.

A VENDRE
ST-VITAL
Rue Thornedale. Grand bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Grand lot. Possession immédiate. $12,950. Comptant: $2,500. Termes faciles.
NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
LORETTE
Propriété de rivière: 10 acres. Maison: 4 chambres à coucher, autres bâtiments. $4,950. $1,500 comptant. Propriétaire porterait balance à $25 par mois.
STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
22-683-24C.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow moderne: 2 ans. 3 chambres à coucher. Cuisine très spacieuse. $3,000 comptant. Balance à termes.
Ste-Anne-des-Chênes — Restaurant avec logis: 7 pièces attenant. Equipement et accessoires modernes. Bon chiffre d'affaires. Propriétaire accepterait échange sur propriété de ville. Montant minime comptant.
St-Boniface — Rue Valade. Maison de revenu: 10 pièces. 2 plomberies. Taxe: seulement $225. Revenu mensuel: $155, plus 5 pièces pour propriétaire. Comptant substantiel. Balance à termes.
St-Vital — 2 lots: 80' x 271'. Service d'eau sur cette rue. Vendrait à prix très raisonnable.
St-Boniface — Duplex moderne: 8 ans. 5 et 5. 3 chambres à coucher. Près écoles. $5,000 comptant. Balance à termes.
Norwood — Rue Monck. $12,000. Obligé de vendre maison: 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher, possibilité pour 4. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 120'. Propriétaire portera hypothèque avec termes avantageux.
St-Boniface — Atelier de peinture et débossage moderne. Bâtisse: 36' x 48'. Chauffage: gaz. Lot: 66' x 120'. Compresseur inclus. Outillage et équipement peuvent être acheté à un prix très minime. $5,000 ou plus comptant. Balance portée par propriétaire avec termes avantageux.
St-Boniface — $8,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 41' x 120'. $1,500 ou plus comptant.
Norwood — Enfield Crescent. $9,500. 5 pièces. Lot: 35' x 170'. Chauffage: gaz, eau chaude. Bon soubassement. $3,500 comptant.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-674-24C.

"Je ne veux pas qu'on m'enlève mes bébés"

CARACAS — Les quintuplés nés dernièrement à Maracaibo vont bien ainsi que leur mère, selon le dernier bulletin de santé publié par l'hôpital universitaire où s'est déroulé l'accouchement.

La maman a déclaré qu'elle ne voulait pour rien au monde que ses cinq nouveau-nés soient commercialisés. "Je ne veux pas qu'on me les enlève et en fasse des êtres anormaux. Je les éduquerai comme mes autres enfants". Avant que les quintuplés ne viennent au monde, comme on le sait déjà, Mme Pireto avait cinq enfants d'un mariage antérieur. Elle n'a pas encore vu les bébés, mais s'est écriée, en voyant les photos: "Ils sont si jolis".

Tri-réacteur à l'essai

SEATLE — Le dernier-né des avions de transport américains, le tri-réacteur Boeing-727, s'envolera pour un voyage de démonstration autour du monde qui le mènera en Asie, en Australie, en Afrique et en Europe. L'avion, dont les essais sont effectués sous le contrôle de l'Agence fédérale de l'aviation en vue de la délivrance de son certificat de vol, a déjà couvert une distance de 7,000 milles au cours de vols aux Etats-Unis où il a fait escale sur quatorze aérodromes urbains.

Adenauer décoré

CITE DU VATICAN — Le chancelier Conrad Adenauer a reçu les insignes suprêmes de l'Ordre du Christ, la décoration la plus élevée que le Saint-Siège décerne aux chefs d'Etat catholiques. Avant Paul VI, Pie XII avait remis en 1956 au chef de l'Allemagne de l'Ouest la médaille de l'Ordre de l'Eperon d'or, qui est la distinction pontificale venant immédiatement après celle de l'Ordre Suprême du Christ.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of NOE GOULET, late of the Village of St. Claude, in Manitoba, Laborer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 27th day of October, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 17th day of September, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

A VENDRE
St-Vital — $9,500. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,500.
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-675-24C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

Retraite paroissiale


M. l'abbé Alexandre Boulet, de St-Boniface, sera le prédicateur de la retraite paroissiale qui aura lieu au Sacré-Coeur de Winnipeg du 6 au 11 octobre prochains. Prédicateur bien connu et apprécié au Manitoba, M. l'abbé Boulet était autrefois curé de la paroisse de la cathédrale à St-Boniface.

Petite Note

Vente de charité

Les Dames Auxiliaires de l'Association Médicale des Vétérinaires du Manitoba vous invitent cordialement à leur vente de charité, le lundi 23 septembre, de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., dans le magasin de la Baie d'Hudson, avenue Portage, Winnipeg.

Les profits iront en aide à l'Association manitobaine des Enfants retardés et pour former des bourses pour étudiants vétérinaires. M. J. A. McPhedran, président de l'Association Médicale des Vétérinaires du Manitoba, prononcera le discours d'ouverture.

En plus de servir une tasse de café, il y aura vente de pâtisseries et d'objets de fantaisie. Cordiale bienvenue à tous.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "Soumission pour école de trois classes, deux résidences de trois chambres à coucher pour le personnel et centrale électrique, agence de Port Arthur, (Gull Bay) (Ontario), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI 9 OCTOBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 269, rue Main, Winnipeg 1; l'ingénieur régional, édifice du bureau de poste, Fort William; et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, et aux bureaux de poste à Armstrong et Port Arthur; et aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Fort William et Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

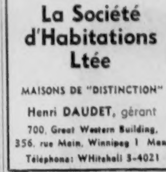
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW ARCH 63-72

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à: La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

A VENDRE
EPICERIE-CHARCUTERIE
Chiffre d'affaires: $110,000.
Située sur rue principale à St-Boniface
Obligé de vendre pour cause de santé.
Equipement: $9,000
Marchandise à valeur actuelle
S'adresser à Boîte 616, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
20-616-T.F.

Fonds d'hypothèques disponibles sur
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne, St-Pierre, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Agathe et Lorette.
Pas de clauses de maturité, hypothèques ouvertes.
Termes jusqu'à 15 ans.
Refinancez en une seule hypothèque et ayez assez d'argent pour payer vos dettes.
Demander les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447



Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Service d'ambulance St-Boniface
470, avenue Provencher
Equipement moderne: ressusciteur, aspirateur, oxygène
Personnel diplomé.
INFIRMIERE-SPECIALISTE DIPLOMEE
Service de 24 heures partout au Manitoba
Seul service catholique d'ambulance à St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5918

Opportunity Store
N. C. J. W.
Plan de mise à part
Vêtements neufs et presque neufs pour toute la famille. Marchandise d'hiver en train d'arriver. Complets pour hommes, articles de maison, tentures, fer à repasser, etc.
Achetez maintenant avant que la marchandise ne s'épuise.
761, rue Osborne — Winnipeg, Man.
Ouvert du lundi au samedi de 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Le jeudi de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

COMPAREZ — COMPAREZ — COMPAREZ
L'APPARENCE ET LA QUALITÉ

Toutes nos voitures usagées sont garanties pour un an.

1958 Chrysler New Yorker, décapotable P.S., P.B., pneus à flanc blanc, P.W.	1795.00
1961 Ford Fairlane 500, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, radio, belles couleurs décoratives noire et blanche	1950.00
1960 Ford Sedan, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, lumières de recul, bonne condition	1395.00
1958 Ford Fairlane 300, 4 portes, 6 cylindres, transmission régulière, chaufferette et dégivreur, nouvelle peinture	1050.00
1957 Meteor Niagara 300, 6 cylindres, 4 portes, radio, pneus à flanc blanc, nouvelle peinture blanche et jaune	850.00
1960 Ford Fairlane 500, 6 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, miroirs, 2 couleurs	1695.00
1959 Voiture de sports MG, décapotable, une belle auto, nouvelle capote	1295.00
1958 Plymouth Custom, 8 cylindres, voiture familiale, transmission automatique, radio, 2 miroirs, 2 couleurs	1395.00
1958 Studebaker Champion, 6 cylindres, 4 portes, "Overdrive", 2 couleurs, parfaite condition	950.00
1961 Austin A55, 4 portes, peu de milles, pneus neufs, comme neuf	1295.00
1960 Dodge Slant 6, 4 portes, transmission automatique, pneus neufs, nouvelle peinture, 2 couleurs	1595.00
1961 Vauxhall Velox, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, 2 couleurs, comme neuf	1495.00
1957 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, 2 antennes identiques, 2 couleurs	875.00
1957 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission régulière, 2 couleurs	775.00
1956 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, capitonnage, 2 couleurs	695.00
1955 Ford Fairlane, 2 portes	595.00
1951 à 1955, 10 voitures plus vieilles	95.00 à 495.00

TERMES FACILES
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Téléphone: CHapel 7-3955
DISTRIBUTEUR DE CHRYSLER, DODGE, VALIANT ET SIMCA